

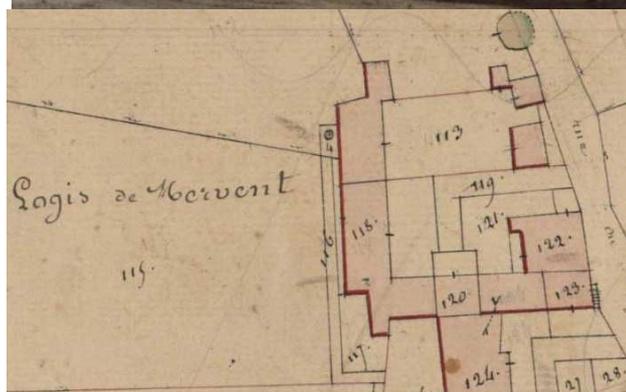
Le Logis de la Chalandry

« L'histoire de notre château et de la cité de Mervent, est l'engrais même de l'enracinement de tout individu à son pays ».

Ce Logis situé au cœur du bourg de Mervent est sûrement l'un des plus beaux fleurons architectural de Mervent. Et, surtout, son histoire est lié à notre château de Mervent. Il n'est pas question de revenir sur l'histoire de notre castel, domaine des Plantagenêt, dont j'ai suffisamment parlé.

Le *Logis de Chalandry* ou « *de la Chalandrie* » ou dit aussi « *Logis de Mervent* » sur le plan de 1844, tient une place tout autant importante que le château (revoir bull. n° 46) lui-même car, peut-être même, ce logis a-t-il été construit, avant, sous une autre forme ! Ce peut-il, qu'autrefois, en des temps immémoriaux, ce logis était déjà tout simplement incorporé dans l'enceinte même de la future forteresse des Plantagenêt ? C'est ce que nous allons essayer de voir plus loin !

Mais, en l'absence de documents de l'époque, voire de documents de toutes ces époques lointaines, il faut se rendre à l'évidence que les principes de datation sont nécessairement ambigus et peu fiables. Mais, il

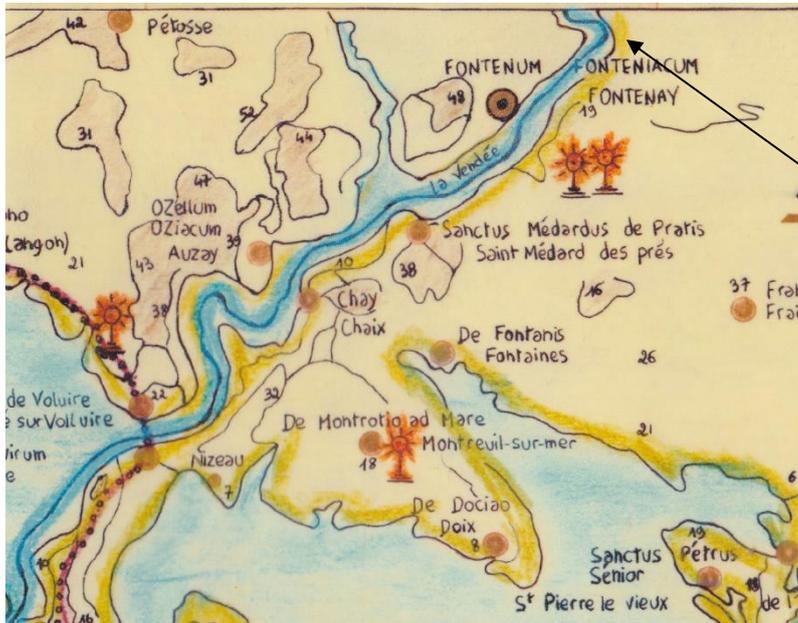


apparaît à peu près certain que ce genre de construction pourrait avoir une base remontant au gallo-romain !

Car avant tout, « **une idée qu'il faut mettre complètement aux oubliettes, est : notre bourg, dont La Chalandrie, comme nous le voyons aujourd'hui, n'a pas été érigé sur un terrain nu** ».

Il ne s'agit pas de faire des spéculations hasardeuses mais nous avons un point de départ intéressant et connu puisque des fouilles archéologiques fructueuses ont été

faites en 2009. Est apparu l'existence d'une occupation protohistorique (celte, . . . avec ses bâtiments P. 1938



primitifs faits en bois) à laquelle aurait fait suite un établissement gallo-romain au cours de la « Pax Romana » (intégration passive des populations déjà existantes) suivit d'une période trouble qui débute à la chute de l'empire romain d'Occident en 476 (ci-contre carte « Au temps des Romains L I X avant J-C. », où, tout proche de Fontenum = Fontenay, n'apparaît même pas du tout Mare Ventum). Et pourtant, déjà une civilisation protohistorique y était installée !

Revenons un peu en arrière dans le temps.

Les archéologues ont mis à jour, en 2009, outre un village entier d'artisans potiers, mais aussi un rempart d'oppidum qui en fait un « éperon barré », c'est-à-dire doté d'une muraille élevée et bien consolidée et, plus tard, plus au Nord, un autre rempart médiéval avec

un fossé sur lequel, justement, jouxtera, à l'abri, la *Chalandrie*. L'éperon de Mervent est fréquenté dès le Paléolithique mais l'occupation majeure se situe au premier âge du Fer où un rempart protège un espace de 15 ha. La surface enclose atteindra 35 ha (surface qui a été fouillée) à la fin de l'époque gauloise.

Voici, la vue aérienne de l'oppidum de l'âge du Fer à Mervent (rivière Vendée, ci-dessous ; *La Chalandrie*). Implanté sur une hauteur le long de la Vendée et doté de nappes forestières perchées, le site de Mervent est occupé principalement à la fin du premier âge du Fer où une agglomération ceinte d'un rempart s'y développe.

Cet oppidum, était donc protégé par une fortification.

L'occupation majeure du site fouillé correspond à la fin du premier âge du Fer avec près de 1000 structures explorées et plus de 35 bâtiments répertoriés pour cette période.

Le paysage du massif forestier de Mervent-Vouvant, où s'implante l'oppidum, est marqué par les vallées encaissées et sinueuses de la rivière *Mère* et de la rivière *Vendée*.



L'éperon de Mervent est fréquenté dès le Paléolithique (*Le Paléolithique* est la première et la plus longue période de la Préhistoire, durant laquelle les humains sont tous des chasseurs-cueilleurs) mais l'occupation majeure se situe au premier âge du Fer où un rempart protège déjà un espace de 15 ha. La surface enclose atteindra 35 ha à la fin de l'époque gauloise. L'occupation

majeure du site, d'une « ancienne capitale celte du VIème siècle avant J.C. », est à dater du premier âge du Fer (- 800 à - 450) : outre une situation topographique avantageuse, le site de Mervent offre d'autres avantages comme la proximité de la rivière et surtout de la forêt.

Implanté sur une hauteur le long de la *Vendée* et doté de nappes perchées, le site de Mervent est occupé

principalement à la fin du premier âge du Fer où une agglomération ceinte d'un rempart s'y développe. **P. 1939**
 Ce rempart est toujours bien visible (ci-dessous lors des fouilles) surtout grâce aux vues aériennes et c'est

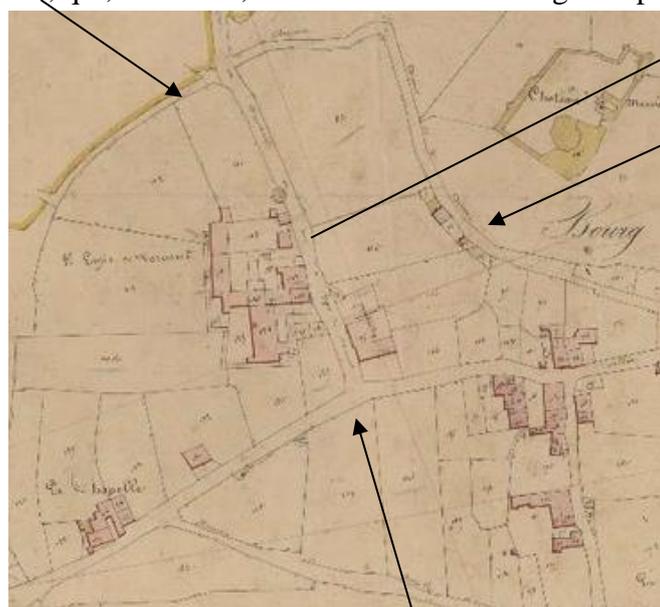


le long de sa partie Nord, qu'avec l'arrivée des Romains en Gaule, s'implante la *villae* gallo-romaine, grosse exploitation agricole où vivent en autarcie complète des familles entières. Ces familles (attachées au chef du



groupe puis plus tard à leurs seigneurs) mènent un combat permanent contre la végétation mais aussi parfois contre d'autres groupes d'individus. D'où l'élévation d'une muraille composée de grosses pierres et de poutres (ci-dessus fortifications situées juste après l'actuel cimetière de Mervent) et qui a probablement subi des assauts comme le montre les restes de traces d'incendie importants (ci-dessus silo à grains de l'occupation protohistorique : celte, . . . après ces travaux de fouilles terminés, tout le terrain fut refermé).

Mais, *la Chalandrie* sera implantée voire presque adossée le long d'une deuxième muraille, cette fois en arc, qui, elle aussi, a subi des assauts malgré sa particularité de posséder un fossé de protection, large et profond, de type médiéval (découvert lors des fouilles).



Au fil des siècles, ce fut une alternance entre des périodes fastes, engendrant de grands mouvements de défrichage afin d'assurer la subsistance d'une population en pleine croissance, et des périodes moins favorables durant lesquelles les friches et la forêt regagnent du terrain sur les cultures.

Alors, à ce stade, *la Chalandrie* (qui possédait beaucoup de terrain dont plus d'un bon tiers de notre actuel village, sans compter les bois et pâtures de *Foulet* et de *Pruneau* allant jusqu'à la rivière voir ci-contre plan et terres de la *Chalandrie* ; voir également bull. n° 46 le Château de Mervent p. 846, 847, 848, 849) était-elle déjà

présente pendant la période romaine ou a-t-elle été implantée au début de l'époque médiévale voire même pendant cette dernière c'est-à-dire lorsque fut érigé la forteresse des Plantagenêt ?

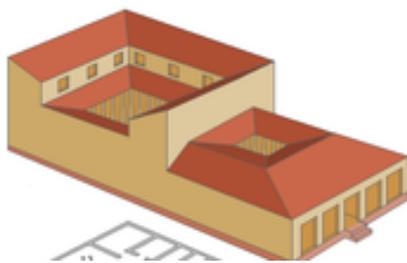
Les prés de **Foulet** (aujourd'hui sous les eaux du barrage) →
 Pour ma part, j'opterais pour la première hypothèse,



car sa conception (actuelle ci-contre à droite : plan) parle d'elle-même !

Se trouvaient, alors à Mervent, peu de bâtiments en pierre, mais des propriétés ayant une surface remarquable : la basilique civile (devenue l'église), plusieurs villas agricoles de moyenne importance, sur lesquelles ont pu être installés : le

« *Prieuré* » (et ses dépendances agraires), la « *Cure* » et ses terres attenantes, le « *Logis de la Chalandrie* » (portant aujourd'hui les n°s 15, 1719 et 21, rue Chalandry) sur une plus riche et plus importante exploitation agricole allant jusqu'à la rivière, à *Foulet* et à



Pruneau (aujourd'hui ne fait plus que 5000 m2 voir bull. n° 54 p. 1614 pour *Foulet*, et *Pruneau* ci-après) et enfin le « *Logis du Corps de Garde* ». Tous ces immeubles sûrement réimplantés sur les vestiges de bâtiments gallo-romain.

La villa gallo-romaine (ci-dessus et p. précédente) est dotée de grands espaces et d'un nombre important de pièces de plain-pied en fonction du nombre d'occupants et souvent avec des étages. Mais, surtout, la première partie d'une maison romaine est construite autour d'une cour carrée ouverte donnant sur la rue ou une voie importante. Elle comprend le logement du maître et les locaux occupés par les esclaves et les animaux domestiques. A l'époque, cette possession était même fortifiée comme l'ont prouvé les fouilles limitrophes effectuées au printemps 2009 qui ont fait apparaître des fortifications avec des strates de diverses périodes : oppidum romain fortifié (par un rempart) puis une enceinte médiévale en arc bien reconnaissable sur la vue aérienne et encore plus sur le plan de 1844 (p. précédente).

Mais ce qui est certain, c'est que le système gallo-romain, dont l'implantation des bâtiments même, n'ont ni disparus, ni été modifiés comme cela du jour au lendemain !

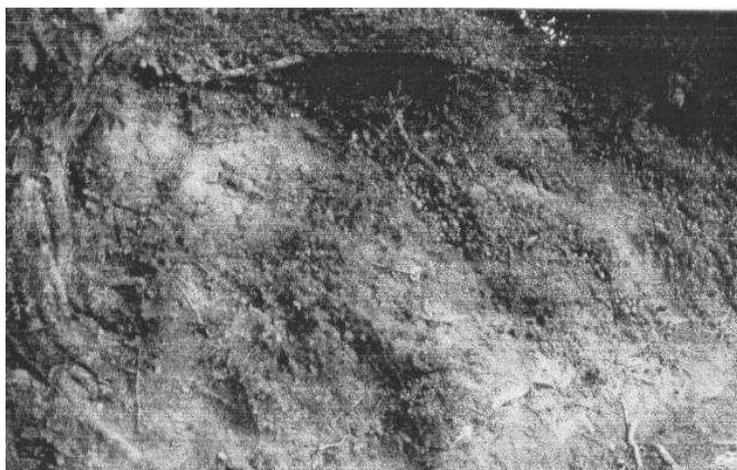
Nous entrons dans une période qui recouvre les temps mérovingiens (avec, à Mervent, la présence connue du cimetière dit « *mérovingien* ») et carolingiens. Les bâtiments, qui sont alors en place sont ceux de l'ancienne époque



gallo-romaine, remaniés ou reconstruits s'ils étaient ruinés.

Ci-dessus vestiges du château Plantagenêt.

Bien après les grandes invasions du III^{ème} siècle (germaniques, entre autres, vers 260 ap. JC) et qui furent à l'origine de la chute de l'empire romain, ce fut, en général, l'abandon ou le réemploi des anciens bâtiments romains plus appropriés à la mutation politique, économique et sociale.



Cependant, il fallut quelques siècles pour voir s'élever, à nouveau, quelques bâtiments notamment religieux et administrés par l'Eglise naissante, ou autre, et faits en pierre à l'exemple de ceux de l'Empire romain. Pour exemple, d'ailleurs, la nécropole mérovingienne située « *rue de la Vallée* » a fait suite à une nécropole gallo-romaine, ainsi que l'a suggéré le responsable des fouilles archéologiques de l'été 2009 (voir bull. n° 54 *l'Eglise* p. 16414, 1615).

← Le talus féodal de **La Chalandrie** (aujourd'hui encore visible)

Aux alentours de l'an mil, date à retenir comme point de départ d'une période d'expansion

démographique, nette, durable (de l'an 900 jusqu'au XIVème), avec plus de surfaces défrichées et cultivées autour de bâtiments existants. C'est une période où les propriétaires de ces exploitations agricoles, les donnent à exploiter à des paysans libres et leurs familles. P. 1941



Dès la fin du Xè siècle, Mervent est une place stratégique fortifiée. Le bourg s'étalera sur le centre même (de notre bourg actuel) avec un axe routier qui le traverse d'Ouest en Est et, le séparant en deux parties, dont celle en-dessous qui deviendra les « *Biens de l'Eglise* », avec l'église, la Chapelle, le Prieuré et la Cure.

Je ne vais pas revenir sur l'implantation de ces bâtiments religieux, élevés sous l'influence donc de la nouvelle religion chrétienne et situés dans la partie basse, au Sud, et dont j'ai fait largement mention dans le bulletin n° 54 « *l'Eglise 1* ». Ces bâtiments, dans leur quasi-totalité, sont le secteur des « *Biens temporels de l'Eglise* » et la propriété de l'Eglise Apostolique et Romaine. Hélas, pendant de nombreuses décennies certains petits seigneurs locaux tenteront d'usurper des droits accordés jadis aux religieux.

Néanmoins, avant d'aller plus loin dans l'historique de *La Chalandrie*, il me faut revenir un instant sur l'Eglise (voir bull. n° 54) et plus particulièrement sur les blasons qui ornent sa façade. J'avais, alors, identifié trois blasons sur quatre. Avec l'aide de Mr Alain D. . ., Ancien Chargé d'études documentaires des Monuments historiques au ministère de la Culture, et surtout, grâce aussi au nettoyage récent de sa façade par la municipalité, le dernier blason vient d'être établi sans conteste.

Ce blason, est sans contredit celui de la famille Rouault : « *De sable à deux léopards d'or armés et lampassés de gueules posés l'un sur l'autre* ». Maintenant que ce blason a été désencrassé, on distingue nettement le corps avec les deux pattes avant, l'arrière-train et plus vaguement la queue en "S" des léopards. Ce très haut personnage pourrait avoir contribué à la restauration de l'église et son écu n'ait pas inattendu sur l'église de Mervent.

Joachim Rouault en 1456, sur ordre du roi Charles VII, part en Ecosse porter secours au roi d'Ecosse et à la reine Marguerite.

Hors vers cette date, a lieu le partage en tènements de la forêt de Mervent, un petit tènement, justement, s'appelle le « *triage des Ecossais* » (27 ares 22 situé, juste après la *Jolitière*, et sur la gauche, en bordure de la route CD 99 : les coteaux de *Gourdin*), cette dénomination a-t-elle un lien avec Joachim Rouault, qui est aussi un proche de Dunois. Lorsque Louis XI, roi de France, entre solennellement dans Paris le 30 août 1461, Joachim Rouault tient le rang de grand écuyer lors de cette entrée royale. Pourtant, que s'est-il passé pour que Joachim Rouault soit dénoncé par Pierre II de Luxembourg, puis condamné au bannissement et à la confiscation de ses biens, à Tours, le 30 mai 1476. Néanmoins, la sentence ne sera pas exécutée. Joachim Rouault de Gamaches meurt en 1478. Est-ce à la suite de cela, que son blason sur le haut du portail de notre église, soit saccagé et en partie détruit ?



A l'exemple de Dunois, Joachim Rouault a-t-il fait quelques courts séjours à Mervent, d'ailleurs, peut-être à *La Chalandrie*, qui devait offrir dès lors un certain confort !

← « *triage des Ecossais* » (partie boisé au-dessus de *Gourdin*)

Bon, il est temps de s'intéresser à ce « *Grand Logis* » ou « *Logis de Chalandrie* » ou encore dit « *Logis de Mervent* » (plan 1844).

Malgré peu d'élément sur son passé historique, la seule cheminée restante, monumentale, (voir p. suivante) peut nous donner déjà une datation certaine

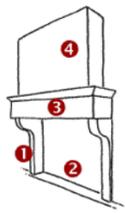
puisqu'elle est incontestablement du 12^{ème} voire du 13^{ème}.

P. 1942

On peut donc dire que ce logis tel qu'on peut le voir remonte au moins à cette époque !

Une autre datation ne peut être contestée également, c'est la porte d'entrée, où est mentionnée « 1610 » date d'une probable restauration au goût du jour (ci-contre nous y reviendrons ultérieurement).

Maintenant, je vais vous présenter ce logis qui apporte les mêmes éléments que tous les logis de l'époque. C'est son étendue qui lui donne cette appellation de logis. Mais pas que !



Le *Logis de Chalandrie*, possédait « granges, estables, coulombier, . . . » ou pigeonnier, signe d'un fief en l'occurrence seigneurial et qui était aussi un privilège nobiliaire. Un

pigeonnier était un signe extérieur de richesse mais la production de pigeons servait également au dressage des faucons à l'époque médiévale.

Autre repère d'une datation ancienne : un souterrain découvert vers 1970 (ci-dessous plan du village et direction des deux souterrains connus) partait du château dit *Plantagenêt* en direction du *Logis Chalandrie* (large, haut, voûté et long. De plus, son profil en berceau brisé a probablement été choisi pour favoriser la bonne tenue de la voûte : il partait sous la petite salle des fêtes de Mervent en direction de la *Chalandrie*. On y accédait tout d'abord par 7 à 8 marches



qui s'enfonçaient sous les profondeurs la terre ; j'y ai moi-même pénétré lors de la réfection de cette salle. Il existe toujours mais la municipalité en a interdit et protégé l'accès par une porte). Nous reviendrons ultérieurement sur ce souterrain bien constaté !

Il s'agissait très probablement d'une galerie de fuite, différente des habituels souterrains destinés au stockage et/ou au refuge. Son aménagement, difficile à dater avec précision, serait à placer à la fin du XII^e s.

Un souterrain est une cavité, généralement artificielle et pseudo-horizontale, à laquelle on peut accéder depuis la surface ou depuis l'intérieur d'un édifice et permettant de cheminer sous terre.

Il n'était probablement pas le seul à Mervent, car il y a une bonne trentaine d'années, des travaux ont été

entrepris (par Mr Valère P.) afin d'aménager un garage en sous-sol dans sa maison n° 30 de la rue de la **P. 1943 Chapelle** (plan 1810 parcelle n° 102 voir bull. n° 54 L'Eglise p. 1665). Cette maison plus ou moins moderne avait été construite (dans les années 1900) sur quelque chose de plus ancien par une famille Dépré-Dupuich. En creusant, le propriétaire a été surpris de mettre à jour une sorte d'entrée voutée, encadrée par des montants en colonnade bien travaillés et, le tout, suivi d'une ébauche de salle. Souterrain ? Crypte ? De l'eau y suintait. De toute manière, très vite, il a bétonné l'ensemble afin de concrétiser ses travaux.



Pour revenir à notre sujet, il faut rappeler, comme l'écrit très justement Mr Guy de Raignac (dans ses livres de Châteaux en Logis) « *ces teneurs de petits fiefs étaient souvent peu fortunés et leur demeure ne se distinguait guère que par une petite tourelle ou une échauguette, un écusson sur la porte d'entrée et la fuite à pigeons* ». Certains de ces éléments se retrouvent aussi à la *Chalandrie* (de Mervent).

← Le **Logis** de la Chevalerie à Ste-Gemme-la-Plaine

Mais le plus marquant est celui de Ste-Gemme-la-Plaine (situé entre Ste-Hermine et Luçon photo ci-contre). " *La Chevalerie* " tient son nom de l'importante commanderie de Templiers qui se dressait en ses lieux. Elle fut la propriété de puissantes familles qui vont la reconstruire et l'agrandir selon le style des XVII^e et XVIII^e siècles.

← Le **Logis** de la *Chalandrie* (Mervent)

Toujours afin de dater le plus exactement possible « *La Chalandrie* », comparons là avec d'autres logis beaucoup mieux sauvegardés !

D'abord (revoir bull. n° 53 le *Logis de La Cornelière* toujours doté de son porche), peut-être un peu moins antique mais qui présente bien toutes les caractéristique d'un logis. Sauf, que ce dernier ne possède aucun souterrain.

Il y a fort à parier que, à l'instar du logis de Ste-Gemme, « *La Chalandrie* » a été reconstruite ou bien restaurée, en partie, dans les mêmes périodes.

← Le **Logis** de la Briandière (Puy-de-Serre)

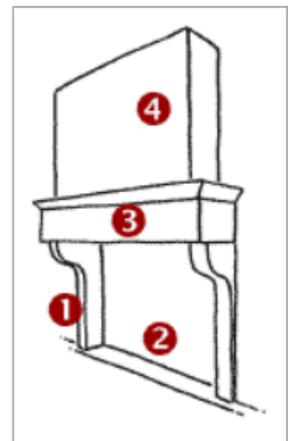
Pour comparaison, le Logis de la Briandière « *consistant en un grand corps de logis avec chambres*

basses et hautes, greniers, celliers, tours pavillons aux quatre angles, avec ses cours et entrées » est mieux conservé. Avant d'énumérer les divers possesseurs ou « *fermiers* » qui y ont demeurés, ici, nous entrons bientôt dans l'ère des petits seigneurs locaux et le temps des « *affermages* », avec des intermédiaires. Ces hobereaux gèrent des biens pour le compte bien souvent des religieux, alors tout puissant ! Je ne m'attarderais pas plus longuement sur le système féodal que j'ai, déjà, largement développé dans le bulletin n° 46, le « *Château de Mervent* ».

Le *logis seigneurial* a généralement deux niveaux, et de plus, comme le « *Logis de la Briandière* » de Puy-de-serre, le « *Logis de la Chalandrie* » a fort bien pu être pourvu de « *tours pavillons aux quatre angles* ». De plus, on peut affirmer, sans peur de se tromper, que le premier ensemble en pierre date de la deuxième moitié du XII^{ème} siècle mais prend plus d'ampleur à la fin du XIV^{ème} siècle.

Et, pour bien restaurer, dans le respect de la bâtisse, et surtout comprendre le lieu, il faut s'intéresser à l'Histoire et **décrypter au mieux ce que la pierre veut nous dire**. C'est là, le secret pour analyser et saisir le lieu qui nous intéresse !

Avant tout, il faut savoir que le rez-de-chaussée d'un logis abritait un grand cellier et la cuisine avec une grande cheminée ; la cuisine pouvait être parfois au premier étage. Le 1^{er} étage était séparé en deux pièces : la plus grande, l'antichambre ou parfois dans les plus petits logis *la Grande Salle* ou *Grand'Salle*, ainsi qu'on la trouve dans les textes médiévaux (vaste salle à usage public - salle de réception), où étaient organisés



de grands repas ou des cérémonies officielles : mariages, adouvements, etc. C'était également le lieu P.1944 requis pour rendre des décisions de justice. La plus petite pièce était la chambre à coucher du seigneur. On accédait, jadis, à ce premier étage par un escalier extérieur appelé grand degré mais pas forcément.



Ce n'est vraiment qu'au 14^{ème} siècle que l'on commence à voir apparaître les premiers jambages de cheminée placés entre le sol et les corbeaux soutenant la hotte. L'architecture des cheminées commence alors à ressembler à nos cheminées traditionnelles telles qu'elles sont encore conçues aujourd'hui.

← **Corbeau** de la cheminée de *La Chalandrie*

A propos des cheminées du *Logis Chalandrie*, paraît-il que celle de la première salle aurait été descendue du premier étage et remontée dans cette grande pièce du rez-de-chaussée. En tous cas, elle peut permettre de dater avec plus de sérieux ce logis !

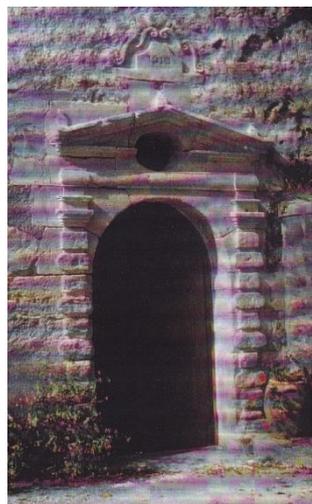
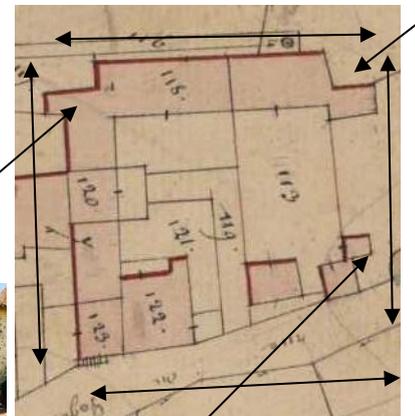
Voyons plus amplement comment se compose ce « *Logis de Chalandrie* ».

En général un « *logis* » (comme celui de la *Cornelière*, et celui de la *Chalandry*) se présente en plan carré avec une cour intérieure où on accède par un porche arrondi.

Bien souvent pour ne pas dire presque toujours, un « *logis* » présente quatre tours carrées qui garnissent les angles. En était-il de même pour le « *Logis de La Chalandrie* » ? Pourquoi pas. Mais je n'ai trouvé aucune trace visible pouvant affirmer cette hypothèse.

Voici ce qu'en pense Mr Mr Alain D. . . , Ancien Chargé d'études documentaires des Monuments historiques au ministère de la Culture, qui a visité dernièrement cette demeure : « *Ce corps de logis est peut-être plus ancien qu'il n'en a l'air. La toiture actuelle est tardive ; elle repose sur une corniche à génoise italianisante qui n'est pas antérieure aux années 1810-1820. La charpente ancienne a peut-être brûlée ou a été changée par suite d'un mauvais état dû à un manque d'entretien prolongé, comme cela arrive souvent ; quelques signes discrets, notamment à l'intérieur, sur les poutres, peuvent faire penser que le gros-œuvre est plus ancien que le XVII^e siècle ; il serait étonnant que les seigneurs de Chalandry aient attendu l'époque d'Henri IV pour se faire bâtir une belle demeure ; ce serait un logis noble d'époque médiévale complètement transformé « à la moderne » en 1610 que je ne serais pas étonné. Le bâtiment de communs en retour est aussi de cette époque XVII^e s. Il était divisé en deux parties ayant chacune sa porte d'entrée en plein cintre ; chacune était éclairée sur la cour par une petite baie, celle de la partie sud est murée, celle de la partie nord, près de l'angle avec le corps de logis est modifiée avec un linteau en bois ; tous les autres percements, portes et fenêtres, sont tardifs (XIX^e s.) ».*

Par contre, si l'on regarde plus attentivement le plan de 1844 (ci-contre) on remarque sans conteste que ce logis (l'ensemble) et ses dépendances forment bien une surface carrée. Ses « *Communs* », écuries, étables, bergerie, porcherie, . . . s'organisent de manière traditionnelle dite en « *Cour Carrée* », comme à la *Cornelière* (psse de Mervent ci-contre) et fermée par une immense porte cochère souvent en arrondie que voisine une porte muletière de même style.



Et l'on remarque également à chacun des deux angles (de droite et de gauche du plan et tout en haut, face à l'Ouest, du plan ci-contre) un décrochement, un espacement curieux, un décalage par rapport à la ligne du grand bâtiment. Alors, cet écart, ce vide était-il, jadis, l'emplacement d'une tour. Ou alors, les deux tétons, comme deux extensions, à droite et à gauche, et presque identiques en taille et en même forme, sont-ils, justement, l'ancien emplacement de deux tours d'angles devenues superflues, puis démolies et remplacées depuis fort longtemps par une bâtisse beaucoup plus utilisable et essentielle. Examinons de plus près le plan ci-dessus : curieusement la parcelle 113 n'a pas de bâtiment qui l'a longe et qui fermait cette cour, comme ceux d'en face. Néanmoins, Il y a fort à parier, que jadis, le tout était achevé, fermé par des bâtiments ou par une galerie. La dernière petite **bâtisse** en bordure du chemin (avant sa destruction en 1996) présentait une grande ouverture en arcade comme celle que l'on trouve justement lors de la présence d'une **galerie**. Cette existence d'une galerie était classique !

Sous-sol : partie gauche de la *Chalandrie* (n° parcellaire 118



ci-dessus), rien !

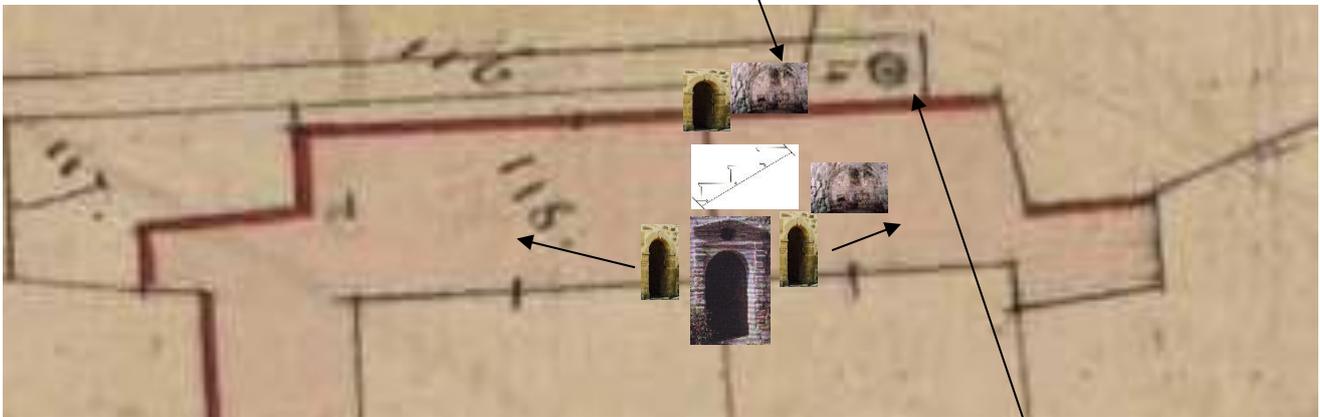
Selon Mr Alain D., (sic)
 « *le logis de Chalandry* (tel qu'on peut le voir aujourd'hui) est un manoir seigneurial composé de plusieurs bâtiments ordonnés autour d'une cour aujourd'hui divisée en deux à la suite de la division du lieu en deux propriétés distinctes (ceci peut-être avant la Révolution). Le corps principal, dans sa partie de droite, est la partie la plus ancienne et correspond à l'habitation du maître. Elle s'élève sur deux niveaux, sans étage de comble. À l'origine, ce corps de logis était très allongé et comprenait les deux travées à l'Est du mur de séparation actuel ; ce logis se divisait de part et d'autre de la cage d'escalier qui se trouve donc au milieu, avec un escalier transversal à deux volées sur mur d'échiffre. La partie Ouest se divise en deux, au rez-de-chaussée : la grande salle seigneuriale avec une grande cheminée monumentale, éclairée par deux grandes baies, et à sa suite une pièce privée à usage de cuisine et de service ; à l'étage, même division avec la chambre du maître et à sa suite une pièce de retrait. Dans la partie Est, sans doute une pièce privative de logement de deux travées peut-être à l'origine divisée en deux par une cloison, au rez-de-chaussée comme à l'étage (mais les reprises de maçonnerie gênent un peu la lecture) ; dans une deuxième phase, ce logis très long a été augmenté à l'est d'un corps d'habitation d'une seule pièce éclairée au rez-de-chaussée et à l'étage par une demi-croisée médiane ; l'étage avait une issue à l'angle Est par la porte en plein cintre qui s'ouvrait soit sur un escalier extérieur soit sur une galerie de circulation, l'un ou l'autre, en bois ; les portes du rez-de-chaussée actuelles sont tardives (XIX^e siècle).



Sous cette partie gauche, rien hormis la petite cave d'où part le souterrain.

Après avoir franchi la belle porte d'entrée (voir p. précédente), qui desservait (jadis bien avant 1820) la totalité du bâtiment, on se trouve sur un petit palier avec face à nous l'escalier qui permettait l'accès aux étages. En règle générale, la porte d'entrée principale, était destinée à donner accès tant aux pièces de droite que celles de gauche, elle se trouvait donc aussi face à l'escalier et pour les mêmes raisons !

Toujours sur ce même rez-de-chaussée et ce petit palier s'ouvrait sur sa droite, une porte arrondie (



aujourd'hui murée) qui permettait d'accéder à la partie droite du bâtiment (qui deviendra le presbytère où il y a une **grande cave**).

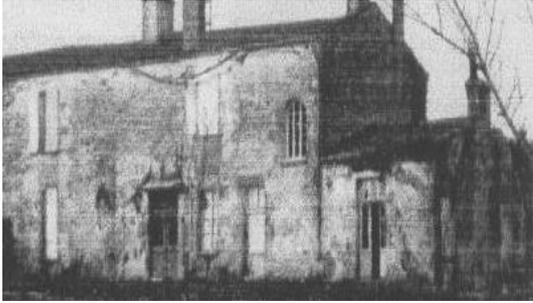
A gauche, une autre porte basse et arrondie permettait, de suite, d'accéder à la grande salle « *aula* » du rez-de-chaussée qui possède des murs de 70 cm comme l'ensemble du Logis. En alignement de l'escalier, un large et long couloir permettait de sortir sur le jardin de derrière et surtout d'accéder au puits (environ 12 m de profondeur, qui tarit l'été).



Enfin, tout au bout de ce couloir, sur la droite, une petite ouverture basse arrondie, fermée jadis par une porte en fer forgé qui permettait la ventilation du souterrain, laquelle donne sur un palier plus bas, lequel donnait, lui, accès au souterrain, C'est dans cette seconde partie que se trouve toujours le départ (ou la sortie, selon) du souterrain qui liait le Logis au château ou l'inverse (lequel souterrain, j'affirme avoir vu avant son obstruction, muré, pour cause de remontée de rats).

← **Départ du Souterrain** (en bas, l'arc est encore visible) de *La Chalandrie*

L'immense grande cave voûtée comme celle que l'on trouvait à l'époque féodale, et qui se **P. 1946**



nommait alors « *garde - manger* » se trouvait dans la partie (située sous l'ancien presbytère, en fait de l'autre côté du majestueux escalier central et plus exactement, autrefois, sous le couloir et le salon du curé), parcelle 113 portant, aujourd'hui le n° **21** *rue de la Chalandrie*.

← Le **Presbytère** n° **21** *rue de la Chalandrie*

Cette cave doit toujours exister !

Donc, la présence d'un souterrain ne peut aussi être mise en doute ! Toute la question est de savoir où est le départ et où est la sortie ?

Ce que l'on sait, pour le sûr, c'est que sous les restes de notre château dit « *Plantagenêt* », il a été aussi découvert également un souterrain (voir bulletin n°46 le château de Mervent p. 876 et dont voici la description faite alors : en 1972, lorsque la municipalité alors en place, sous Mr Robert Normand, achète la propriété de Mr Guillet, dite « *le château* », afin d'y construire un nouvel Hôtel de Ville, des fondations colossales sont faites afin de consolider l'ensemble dont la petite salle du bas donnant vers le Nord. Là, dans les fondements, est apparu un immense souterrain, très large, ayant l'air très long, et se dirigeant, il semblerait bien vers la *Chalandrie* ; on y accédait grâce à plusieurs marches imposantes ; il était d'une dimension telle qu'un homme même très grand y tenait largement debout, et d'une largeur d'une belle dimension ; cet accès a été fermé par une porte afin d'en interdire l'entrée). Mais, il serait toujours possible d'aller le visiter !



Hors, le château, dominant la rivière « *Mère* (et où se jette) *le Vent* », avec ses tours et ses fortifications, était alors une position formidable et puissante, organisée pour la défense. Nul doute que ses concepteurs avaient prévus des souterrains de sorties existants toujours à cette époque et en pareil cas. Cette galerie souterraine est un ouvrage gigantesque mais courant au Moyen – Age. Sa grandeur et la longueur extraordinaire de ses proportions plaident en faveur de l'hypothèse d'un tunnel de sortie pour la garnison (ou pour le ravitaillement) en cas de siège du château. On ne peut douter que ce ne soit qu'un souterrain de refuge, comme cela sera le cas, beaucoup plus tard, dans de nombreux lieux, lors des guerres de religions bien plus postérieures (à Mervent, il en est signalé aucun de ce type).

Pourtant, je demeure persuader que nos anciens osaient s'aventurer plus que nous dans ces lieux cachés. D'ailleurs, pour les repérer, ils leur donnaient un nom de manière à les identifier. Ainsi (voir bull. n° 41 La Vallée 1 p. 746) un petit chemin, aujourd'hui oublié, se nommait « *le chemin de la Passe du château* ». Ce petit chemin desservait plusieurs parcelles du lieu-dit « *La Pissotterie* » et se terminait au pied des murailles de cette



forteresse dite « *Plantagenêt* ». A proximité et en bordure du chemin même, un début d'une énorme cavité, sorte de galerie (entrée ou sortie ?) a été accidentellement mise à jour en avril 2001. Y avait-il un lien avec le château ? Était - ce une sortie de secours ? L'hypothèse n'a rien de farfelue !

← Galerie du « **Chemin de La Passe** »

Avant la séparation en deux parties de ce domaine *Chalandry*, la porte d'entrée centrale puis le palier qui suivait permettait d'accéder à une porte à droite (murée depuis la séparation du domaine. Dans les années 1980, cette partie droite de la *Chalandrie* a été transformée et convertie en logements sociaux portant actuellement le n° 21 *rue Chalandrie*, mais l'on m'a affirmé que la cave est toujours à peu près en son état originel) et, à une porte à gauche toujours en service et donnant dans la grande salle (partie de gauche n° 118 plan 1844, porte aujourd'hui les n°s 17 et 19 *rue Chalandrie*).

Derrière la porte d'entrée datée « 1610 » (page suivante), un palier : à sa droite, une porte (aujourd'hui murée) donnait accès, bien avant la séparation du logis (après 1797 – 98 et la mise en place de la vente des Biens nationaux, il est fait mention vers 1822 d'un presbytère), à une autre grande salle (par la suite aménagée) ; à la gauche de ce même palier, se trouve une porte romane qui donne dans « *la aula* », la grande salle de gauche n° 118 (cette partie porte le n° 19 *rue Chalandry*). L'ensemble de ce corps de logis fait 11 ares 20 environ (calcul plan 1844).

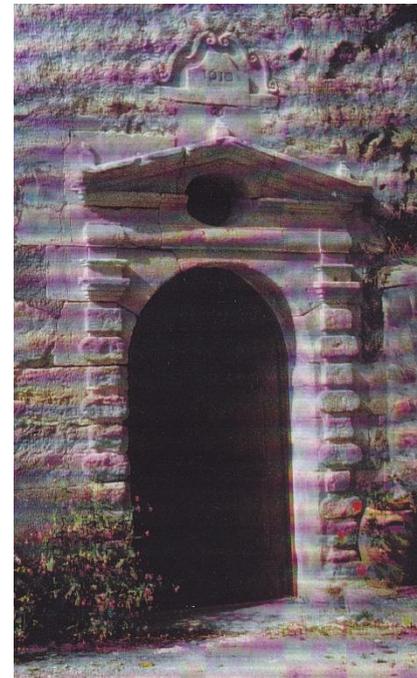
Avant de quitter ce rez-de-chaussée attardons-nous un peu sur cette belle porte d'entrée et sur l'escalier. En 1609, le 7 septembre avait été conclu un marché de construction (ou reconstruction) d'une maison (

A.D.V. 3 E 36/93 Jehan Lymonneau notaire à Fontenay vues 227 et 228), pour François Durand, *sieur de Chalandry*, (voir signature ci-dessous), de Mervent, par Barnabé Bourgleteau, maître tailleur de pierre à Fontenay. Il y est fait mention d'une porte (1 m 60 de haut) : c'est assurément la porte qui porte pour inscription « 1610 » et qui est toujours là !

La Porte « 1610 » →

Cette porte raffinée, dont l'entourage est fait de « pierres taillées en diamant », est de type « Renaissance Italienne » ou dit du style « Fontainebleau ».

Cependant, voici ce qu'en pense Mr Alain D, « *Ce long corps de logis de belle construction, porte la date de 1610 sur l'acrotère qui couronne le fronton de la porte d'entrée. Cette porte est d'une très grande qualité ornementale ; elle est encadrée par deux pilastres à bossages oblongs et barlongs alternés et intérieurement traités en pointe, qui portent un fronton triangulaire ajouré d'un oculus ovale éclairant l'escalier, et amorti à son sommet et aux angles par des socles qui portaient à l'origine un motif ornemental, boule, candélabre ou polyèdre, motifs très en vogue à l'époque ; cette porte a l'avantage de n'avoir jamais été restaurée et donc d'être un témoin précieux du raffinement de l'architecture de l'époque maniériste post-guerres de religion en Bas-Poitou et particulièrement dans cette région de la Gâtine au nord de Fontenay-le-Comte et de Niort* ».

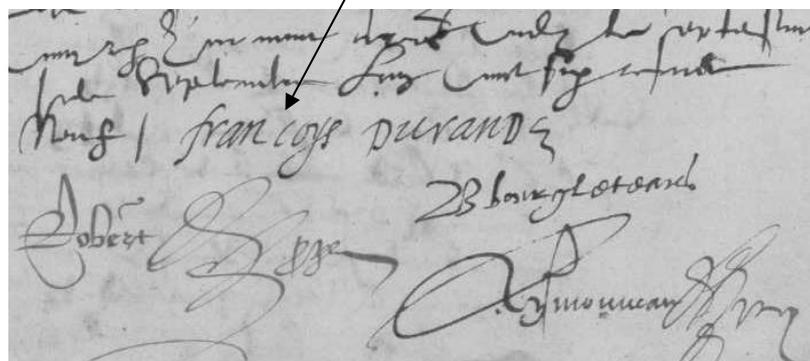


Mais qui était donc ce François Durand, *sieur de Chalandry* ?

Il est issu d'une famille aisée qui donne de l'instruction à leurs enfants comme le prouve leurs signatures. D'ailleurs, on remarquera (ci-dessous) qu'il signe très bien !

De plus, il portera blason. Le blason des Durand et notamment celui de « *Charlotte Durand dame de Chalandry* » (demeurant à Pissotte et ci-dessous à droite) porte en 1709 « *un triangle jaune, barre rouge, 3 trèfles* » (ci-dessous).

Marchand aisé (par profit sur patrimoine mobilier), il se tenait à Longèves avant son mariage. Puis, il épouse Catherine Raynard (le neveu de celle-ci, Philippe Raynard, ° 1648, sera curé de Mervent de 1687 à 1696; nous verrons plus loin leur généalogie), et au moment



des travaux de cette belle porte, où d'ailleurs, il est dit *sieur de Ste-Catherine*, du nom du logis où il demeure à Fontenay-le-Comte et, en alternance, à Mervent dans son *Logis de Chalandrie*, qui lui

vient de son épouse.

Nous reviendrons plus loin sur ce

personnage qui sponsorisera les travaux dont nous venons de parler.

La porte du logis était et reste souvent un élément d'apparat. Les voussures (exagération de la convexité d'un profil), les chambranles (encadrement de pierre qui borde une porte afin d'obtenir une jolie finition) sont obtenus par la taille des moellons en saillie.

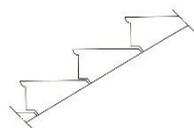
La porte de l'entrée du logis faisait souvent face, à l'autre bout de la cour, à une porte charretière (grande porte à deux vantaux qui ferme l'entrée d'une basse-cour, de la cour tout simplement d'un château ou d'un logis) à laquelle était accolée une porte piétonne. C'était alors tout à fait classique. Il y a fort à parier que c'est ainsi qu'était borné et limité la cour de La Chalandrie !

Logis des Arsonnières (tout proche de Puy-Chabot commune de L'Orbric) →

Cette porte d'entrée de *La Chalandry*, du début du 17ème, est très belle, et à l'intérieur, fait face à un imposant escalier de pierre. Elle était, avant que ce domaine ne soit partagé, la seule entrée du *Logis de la Chalandry*. Une remarque intéressante, les dalles du sol de ce pallier (comme celles de l'étage supérieur



ainsi que celles de l'escalier), sont taillées d'un seul tenant de 1m 50 de long, ce qui est curieux. Ce style d'escalier, le plus ordinaire et ainsi disposé, c'est l'escalier romain qui s'y



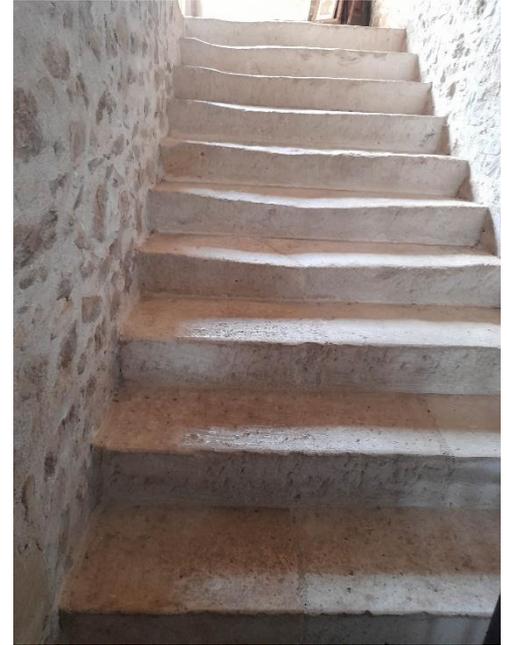
rapproche le plus. C'est ainsi que sont conçus et exécutés les escaliers des thermes, des théâtres et amphithéâtres romains. On ne chercha pas d'autre système d'escalier dans les premiers monuments du moyen âge. Mais il est facile de voir que ces doubles rampes conduisaient toujours au-dessus du point dont on était parti.

P. 1948



← La **Chalandrie** 1^{ère} volée de marches (7 marches) depuis le rez-de-chaussée

Il se compose de rampes séparées par un mur de refend (mur porteur intérieur), la première rampe démarrant au palier d'entrée, la seconde arrivant au palier du premier étage et ainsi de suite. Les marches sont alors portées sur les voûtes rampantes, si les degrés sont très-larges (comme à la *Chalandrie*), ou simplement engagées par les deux bouts dans les murs, si ces degrés sont étroits (c'est le cas pour le *Logis du Corps de Garde* et le



Logis des Ouilères). Chaque palier d'étage est éclairé par une fenêtre.

La **Chalandrie** 2^{ième} volée de marches (10 marches) →

En général, il y a deux sortes de paliers : une plate-forme ménagée à l'étage accédant aux portes palières, la *palier principal* et la plate-forme intermédiaire qui est appelée *repos* ou *palier de repos* et ne donne pas accès à des locaux.

A signaler, que sous la première volée de marches du rez-de-chaussée, se trouve une petite cave voûtée (dont il est fait mention, plus haut, p. 1945) ainsi que le départ du souterrain aujourd'hui obstrué.

Avant de quitter ce magnifique escalier, attardons-nous sur une curiosité :

Sur le mur de refend (mur porteur intérieur), à l'avant à gauche, on peut voir divers graffitis, signes du Maître-maçon qui a effectué les travaux : une rosace, une série de croix **XXXXXX** et



plusieurs petits carrés piqués à l'intérieur.

Mais pour autant, s'agit-il là, de marques (ci-contre) pour la comptabilité des travaux effectués pour la porte d'entrée ou bien ceux réalisés pour la restauration de l'escalier qui d'ailleurs en avait peut-être aussi bien besoin !



En tous cas, là aussi, le mystère demeure entier ! Maintenant voyons

comment se compose ce rez-de-chaussée. De suite, n'oublions pas que la partie droite de la *Chalandrie* (et qui fut par la suite un presbytère n° 21 rue *Chalandrie*), était identique à ce que nous allons voir. Mais pourquoi cette quotité a-t-elle été destinée à loger un prêtre, c'est ce que nous verrons également plus loin.

Au moment des événements révolutionnaires, peut-être ce *Logis* n'échappe pas à la vente des biens de l'Eglise devenus « nationaux » mais aussi de certains biens d'aristocrates. En vertu du décret de l'Assemblée constituante, le 2 novembre 1789 (ADV 1 q 238), ces confiscations satisfaisaient ceux qui veulent affaiblir l'Eglise en la privant de sa puissance foncière. Mais, au final, la vente des biens nationaux aboutit à un transfert massif des propriétés et donc du pouvoir, de la noblesse et de l'Eglise, vers la bourgeoisie.

La Porte « 1610 » →

Préalablement, l'Eglise remettait la gestion de leurs biens entre les mains de personnages capables de les faire fructifier en tirant, au passage, pour leur compte personnel, des profits plus que conséquent. Précédemment, la famille du sieur



François Durand n'avait pas de titre nobiliaire (n'étant pas encore noble) mais s'arrogeait du nom du **P. 1949** domaine qu'il gérait ainsi : *François Durand, sieur de Chalandry* (et père de celui qui commande les travaux de la belle porte « 1610 » voir p. précédente), du nom donné au « *Logis de Mervent* ». Mais cela n'allait pas toujours sans litige et souvent se terminait par un procès.



Ainsi, déjà en 1588 (8 septembre) a lieu un procès concernant le curé de Mervent, Michel Meslin, contre Marie Bran dite « *Dame de La Chauvière* » (de Longèves). Elle est l'épouse de Sire (pour Messire ou Sieur) François Durand, *sieur de la Chalandrie* et la grand-mère paternel du financier de la fameuse porte (voir Etude A (3 E 35) notaire Claude Rousseau – Maillaud Tome 1 famille Bran).

Si, j'ai signalé cet évènement, c'est qu'ils prouvent que cette famille possède déjà depuis longtemps ce logis. D'ailleurs, en 1687 et jusqu'en 1696, est curé de Mervent, Philippe Raynard, qui est le neveu de Catherine Raynard, l'épouse de François Durand, le commanditaire des travaux dont on vient de parler plus haut.

Mais, après 1789, tout changea ! On confisque les biens et surtout on assermente les prêtres : certains résistent, d'autres se plient à cette injonction !

Je ne m'attarderais pas sur la partie qui est devenue (et jusqu'à nos jours, à la mort du dernier curé qui l'a habité) le Presbytère, car j'ai largement développé ce sujet dans un bulletin précédent, n° 54 *L'Eglise* 3, p. 1818 à 1821 puis 1823 à 1826. Ce n° donne la composition exacte des parcelles et surtout les éléments de la partie droite de la *Chalandrie* qui était identique à la partie gauche de ce Logis.



Avant de monter à l'étage, voyons la grande salle (portant le n° 118 sur le plan 1844) et le rez-de-chaussée.

Revenons un peu en arrière et reprenons notre visite au palier d'entrée.

Donc, comme dit plus haut, un long et large couloir (même taille que la largeur de l'escalier) donnait accès à un passage au bout duquel se trouvait, après avoir franchi une porte arrondie, un terrain commun (n° 116) et aussi le puits devenu commun.

On remarque sur ces deux plans de 1811, un en noir, l'autre coloré, que la *Chalandrie* semble déjà



séparée. Cela s'est-il fait sitôt après la Révolution (voir bull. 54 *L'Eglise* 3, p. 1795), au moment de la vente des Biens nationaux (voir bull. 54 *L'Eglise* 3, p. 1796) ?

← **Plan 1811** section A 2 du bourg (image floue)

En 1811, les parcelles sont les mêmes qu'en 1844. Cependant, comme les premiers feuillets de la matrice cadastrale de ces plans-là, manquent, je n'ai pas les noms des parcelles ni ceux des propriétaires. Néanmoins, elles sont assez facile à reconnaître : le logis est

déjà partagé en deux mais depuis quand ?

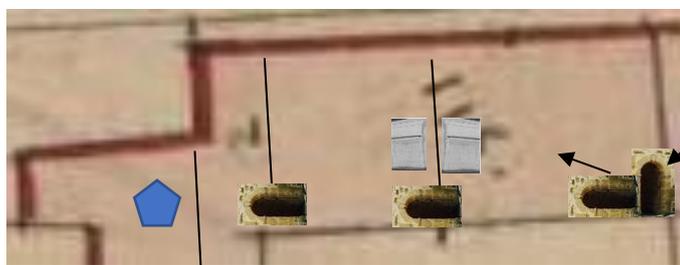
← **Plan 1844**

La partie qui nous intéresse aujourd'hui (245 m² et 3951 m² de terrain), appartient actuellement à des privés tandis que ce qui était devenue après 1820, le Presbytère (ci-dessus), appartient toujours à la commune.



Là, depuis le palier d'entrée, nous entrons, à gauche, par une petite porte romane (arrondie et assez basse 1 m 60) dans une première immense salle ou « *chambre basse* », nommée à l'époque médiévale la « *aula* », aux dimensions imposantes. Elle fait 8 m 50 x 7 m et 3 m 20 de haut.

Donc, la parcelle n° 118 comprenait à gauche, après le palier d'entrée, deux grandes « *chambres basses* » (ainsi répertoriées en 1844) communiquant entre elles par des portes en arc, et toutes deux munies d'imposantes cheminées mises dos à dos ; ces deux



pièces étaient suivies d'une autre plus petite et enfin d'une autre portion où se trouve toujours le four. **P. 1950**

A propos de ces cheminées, paraît-il que celle de la première salle aurait été descendue du premier étage



et remontée dans cette grande pièce du rez-de-chaussée (de toutes façons, dans cette grande pièce, à l'origine, il y en avait une même si on sait que la chambre de l'étage en possédait une également ; d'ailleurs, elles étaient en général identiques).

Personnellement, j'ai du mal à croire à cette version tant elle semble bien insérée dans le mur porteur.

Quant à la cheminée de la seconde salle, il y a longtemps qu'elle a été supprimée et que seul le conduit intérieur a été conservé.

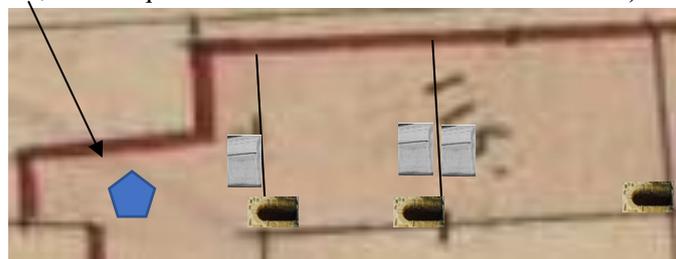
Pour le four, cet allongement curieux

que l'on voit (sur le plan ci-dessous) est décrit lors de réparation du lieu : « *ayant saillie hors bâtiment* » et lequel four « *ressortira la gueule dans la cheminée de la cuisine* » (ce four existe toujours mais plus son ouverture, ni la cheminée, dans ce qui était considérée alors comme une cuisine).



En général, l'asymétrie d'une telle bâtisse était très respectée ne

serait-ce que pour l'alignement des cheminées dont les fumées s'évacuaient par le même conduit.



Tout s'organisait ainsi autour de la porte d'entrée principale et unique en général.

Dans la grande salle, au plafond, une grosse poutre porteuse fait 8 m50 de long sur 40 x 40 cm d'épaisseur environ (actuellement, elle est en très bon état). Le plafond n'était, dans les constructions du Moyen Âge, que le plancher de l'étage au-dessus, vu du dessous.

← **Plafond** identique à celui de la salle du *Logis Chalandrie*

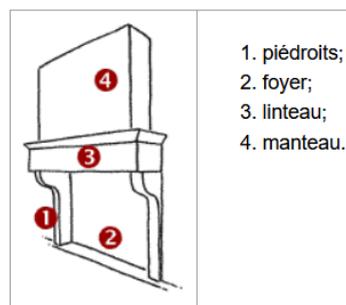
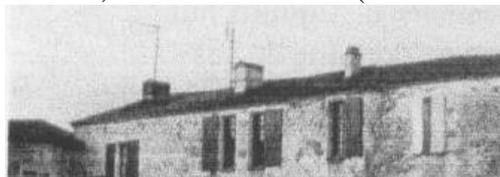
Voyons maintenant, cette fameuse grande cheminée de la première pièce, dernier atout d'une possible datation ancienne !

Cette cheminée, très impressionnante, mesure 3 m 20 de hauteur totale sur une largeur de 2 m 10 et une profondeur de 70 cm à l'intérieure. Et, partant du plafond, la hotte fait 1 m 40 tandis que ses jambages font 1 m 80.

Elle a toutes les caractéristiques d'une cheminée moyenâgeuse. La véritable cheminée apparaît à la fin du XI^e siècle avec l'invasion des Normands vers 1066 en Angleterre qui en importent son usage. Cette cheminée moyenâgeuse est adossée au mur, avec son foyer interne encadré dans deux jambages, ou pieds-droits, couronné d'un manteau et surmonté d'une hotte immense ou « *Avaloir* », également appelée « *chambre à fumée* ».

La hotte est la partie en pyramide qui continue la cheminée en s'élevant jusque vers le plafond, ce qui permet de diriger la fumée dans le conduit. La « *gorge* » rétrécissement entre l'avaloire et le conduit est aussi appelé tuyau, c'est la partie chargée d'évacuer les fumées et gaz de combustion vers l'extérieur et d'amener de l'air « *neuf* » de l'extérieur jusqu'au foyer.

La partie extérieure du tuyau ou « *souche* », domine le comble (et la toiture ci-



dessous les cheminées de la partie gauche), c'est la partie supérieure du conduit de fumée en sortie de toiture. **P. 1951**



← **Corbeau** de la cheminée (unique) de *La Chalandrie*

D'après l'actuel propriétaire, la seule cheminée du XII^e - XIII^e siècle existante encore (ci-contre) est celle que l'on peut voir encore dans la première salle qui suit le palier du rez-de-chaussée.

Toujours (d'après Mr Laurent S.), cette cheminée était au premier étage et fut descendue au rez-de-chaussée qui, paraît-il n'en possédait plus. Ce dont je doute !

Donc, à l'étage, même asymétrie, tout s'organise autour de l'escalier.

La Chalandrie
2^{ième} volée de marches après le 1^{er} grand palier et vu d'en haut →
Nous voici presque sous les



combes.

Sous les combes, une pièce de pierre, sculptée et



incrustée dans le mur, soutien une grosse poutre de la toiture. Difficile de savoir à quoi, précédemment, ce réemploi pouvait bien servir ? Il semblerait que ce soit un rebut d'une ancienne cheminée et réemployé comme soutien ! En tous cas, c'est la preuve que le bâtiment a été remanié ou reconstruit, mais quand ?

← **Belle pièce de pierre** dans les combes

Le 2^e étage, aujourd'hui, et sur toute sa longueur, n'est plus que combe ou sorte de grenier bas. Pour y accéder, il fallait encore monter 7 marches.

Et dans une sorte de recoin se trouve, soi-disant (d'après

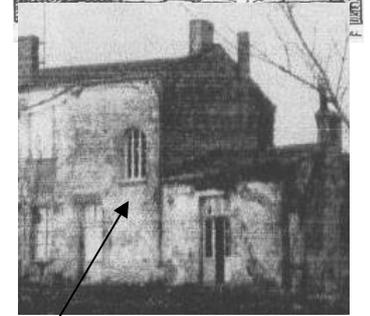
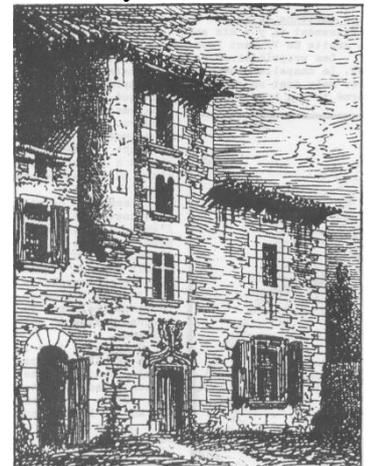
Laurent S., car je n'y suis pas montée, le restant d'une petite tour comme une échauguette placée en plein milieu et en haut de la façade d'entrée, qui était une tourelle extérieure de défense, comme à *La Grand Rhée* psse de Vouvant -ci-contre).

Le fait que l'étage soit habité donc éclairé par des ouvertures, et non pas seulement occupé par un grenier, est une autre constante dans les demeures appelées « *Logis* ». Ceci implique l'existence d'un escalier dont le rôle est de desservir l'étage (ou les).

La disposition des logis (ou des manoirs), à la fin du XII^{ème}, et pendant une partie du XIII^{ème}, était la même partout en France. Le logis se distingue du château fort par le fait que l'aspect résidentiel est privilégié par rapport à l'aspect défensif. Toutefois encore, le logis se différencie de la simple grosse ferme (métairie) par les quelques éléments défensifs qu'il possède, par le décor (porte sculptée, blason apposé), le nombre de pièces, le soin et le confort apportés à son domicile.

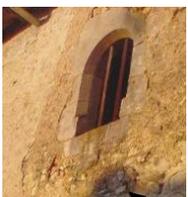


Mais pas que, les fenêtres de la *Chalandrie* également étaient posées de façon asymétrique. Leur taille imposante, encore actuellement, laisse à penser qu'il s'agissait de « *fenêtre à meneaux* » (ci-contre à gauche, « *fenêtre à meneaux* » de *Culdebray* du XIV^{ème}, voir



bull. n° 52). Ici, plus de volet à l'intérieur non plus, dont en général était garni chaque « *fenêtre à meneaux* ». On pouvait y trouver aussi des fenêtres romanes.

← Malheureusement, il n'en reste aucune sauf du côté droit du Logis (ce qui fut le Presbytère), où il subsistait (encore) une fenêtre romane comme celle que l'on peut voir encore à la *Cour du Nay* (voir ci-contre à gauche) et l'église, plus deux intactes au Prieuré



de Mervent (une donnant sur la rue de la Chapelle et l'autre n° 2 rue du Prieuré voir bull. n° 54 L'Eglise 1).
L'arrière du Logis ne donne pas l'impression d'avoir été beaucoup modifié (ci-contre).

P. 1952



Il comporte (encore aujourd'hui 3951 m²) une belle parcelle de terre côté Ouest (ci-contre), mais ceci est certainement très loin du partage initial qui était au moins dix fois plus important puisqu'il comprenait toutes les parcelles qu'on peut y voir sur le plan ci-dessous : dont notamment de « *La ferme*

de la Grange » au sud n° 124 (n° 5 et 7, 9 rue Chalandrie, que les grands parents de l'actuel propriétaire du Logis, tenaient alors au début du 20^{ème} siècle) avec attenante une grande parcelle close (en bordure de la route) appelée encore « *La Faisanderie* » où justement se pratiquait l'élevage de faisans. Ce terme apparaît au XVI^{ème} siècle et nombre de châtelains au XVIII^{ème} siècle se font construire une *faisanderie* dans leur domaine (voir plan p. 1242). Ce nom rappelle encore l'ancienneté du domaine. Puis, enfin, le « *Petit Logis* » (un peu plus à droite n° 4 rue de La Chalandrie).



Maintenant, revenons un instant à la grande cour de cette partie gauche du Logis.

P. 1953

Outre sa magnifique porte de « 1610 », elle comporte une autre particularité des plus mystérieuses !



Dans la partie gauche de cette belle propriété, on aperçoit à gauche une belle porte arrondie, une porte romane qui est en plein cintre, assemblée en blocs de pierre calcaire taillés, avec arc de décharge mais sans clé de voûte. Ce bâtiment, parcelle n° 120, dit en 1811, « grange & cour », 0 are 85, a-t-il été jadis habité ? Ou bien, avait-il toujours été utilisé comme bâtiment agricole ?

← **Partie** des communs (Sud) de La Chalandrie

Selon Mr Alain D., « *Le bâtiment de communs en retour est aussi de cette époque XVII^e s. Il était divisé en deux parties (ci-dessous) ayant chacune sa porte d'entrée en plein cintre ; chacune était éclairée sur la cour par*

une petite baie, celle de la partie sud est murée, celle de la partie nord, près de l'angle avec le corps de logis est modifiée avec un linteau en bois ; tous les autres percements, portes et fenêtres, sont tardifs (XIX^e s.) ».

Puisque nous sommes dans les mystères, une autre énigme m'intrigue.

Un portrait sculpté dans un bloc calcaire, représentant de profil un homme inconnu, est incrusté dans un mur. Situé, assez en hauteur (au moins 2 m), au-dessus d'une porte arrondie très ancienne, d'une grange (portant le n° 121 sur le plan ci-contre), il demeure une arcane ! Mais a-t-il toujours été placé ici ? Personnellement, je ne pourrais l'affirmer !

Il y a déjà une trentaine d'années que j'avais découvert cette effigie fascinante. C'est celui d'une tête d'homme sculpté de profil et qui m'avait de suite fait penser à Dunois (ci-dessous à gauche : la porte et p. suivante), justement.

Même visage un peu arrondi, même front très haut, même sourcils, même nez légèrement retroussé, et même petit menton dodu.

Cependant, cette tête sculptée en relief nous montre un homme qui sourit alors qu'aucun des portraits connus ne représente Dunois souriant !

A l'époque, j'avais invité pour voir cette sculpture, Mr Richard Lévêque (auteur d'exposés archéologiques) qui était resté perplexe, ne s'est pas prononcé et m'avait suggéré de faire extraire cette pierre pour mieux l'examiner.

Comme je m'y attendais, le propriétaire (et c'est toujours le même : Mr Laurent S.) des lieux avait gentiment refusé. Pourtant, cela aurait été la meilleure façon pour s'assurer de l'authenticité et de l'ancienneté de cette représentation. Beaucoup plus tard, une habitante (Micheline Dieumegard aujourd'hui décédée), propriétaire d'une petite partie de la Chalandrie m'a

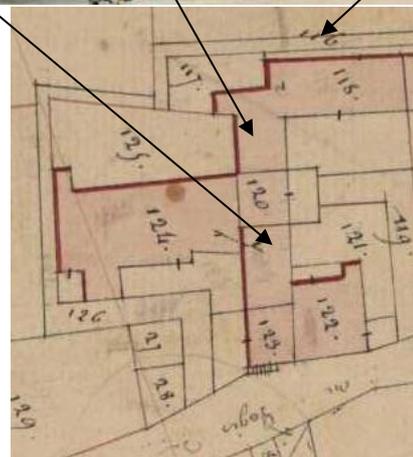
raconté une bien drôle d'histoire : elle m'a dit « avoir entendu dire » que, juste avant la guerre 14-18, l'un des fils Carcaud qui demeurait alors en famille dans cette maison (partie de la belle porte avec l'escalier), maçon de son métier, s'était trempé le visage dans un récipient de plâtre pour en mouler son portrait.

Est-ce une affabulation de sa part ou un canular ?

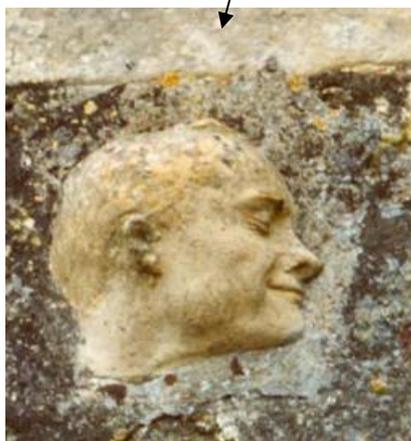
En tous cas, cette explication me paraît un peu « tirée par les cheveux » ! J'ai du mal à croire que ce portrait moulé dans du plâtre ait résisté depuis, au moins, 100 ans !

Alors, il faudra encore attendre pour connaître la vérité sur ce mystérieux lapidaire : authenticité ou canular ! Que dire d'autre que le débat n'est pas éteint et ne le sera peut-être jamais !

Selon Mr Alain D., « *La tête de profil insérée dans la maçonnerie au-*



dessus de la porte de la partie nord est très curieuse mais difficilement lisible ; elle est probablement P. 1954 contemporaine de la construction (XVII^e) mais sa signification reste incertaine ».



Une chose est certaine, ce spécialiste et ancien Chargé d'études documentaires des Monuments historiques au ministère de la Culture, accrédité que cette sculpture de profil d'une tête, hélas inconnue, est authentique puisqu'il affirme qu'elle est ancienne, au moins du XVII^{ème}, date d'une restauration certaine du *Logis de Chalandrie*.

← à gauche « effigie » de la *Chalandrie* et à droite « effigie » authentique de *Dunois*

Personnellement, je pense que

ce vestige bien sculpté pourrait bien représenter notre « *Grand Dunois* » (voir bulletin n° 54 Eglise 2 p. 1699 à 1703), alors seigneur du lieu, lequel venait souvent à Mervent où il aimait à chasser dans notre belle et giboyeuse forêt. Et, hélas, c'est là, justement, que l'un de ses jeunes enfants décéda. Ce petit adolescent fut de suite inhumé dans le chœur de notre humble église, selon le testament (authentique) de notre Sire de *Dunois*.

Mais, il y a un hic ! *Dunois* est décédé en 1468 et a donc vécu au XV^{ème} siècle. Dans ce cas, comment cette sculpture de calcaire a-t-elle pu traverser tous ces siècles et être encore aussi belle à regarder ! Ce bloc façonné semblerait plutôt avoir été déplacé !

En tous cas, si ce portrait est authentique, la municipalité actuelle ne devrait pas manquer de s'intéresser à ce joyau et s'empresser d'acheter le domaine de *Chalandrie* qui est à vendre !

En tous cas, aussi, était-ce une mode du moment ?

Tête entourée de feuillages sur une maison de Fontenay →

A Fontenay, un portrait sculpté, lui aussi curieux, existe sur une maison au 27 rue Benjamin-Fillon. Cette maison a été construite dans les années 1780 par l'architecte fontenaisien Louis-Jacques Amiot pour lui-même (est-ce son portrait ? C'est peu probable). En effet, en 1791, la maison est qualifiée de " *nouvellement construite* " dans un acte notarié. Surprenant, les deux personnages (celui de la *Chalandrie* et celui de Fontenay, de style similaire) ont les yeux fermés. Mais, pour autant, cette « Tête » (ci-contre à droite) pouvait être là, elle aussi, déjà depuis fort longtemps ! Etrange similitude !

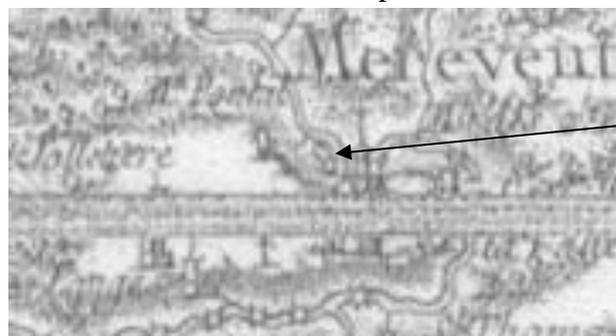


Si, j'insiste autant sur ce portrait sculpté de La *Chalandrie*, c'est qu'il est la clé d'un important pan de l'histoire de ce domaine !

Finissons par la toiture « *La toiture actuelle est tardive ; elle repose sur une corniche à génoise italianisante qui n'est pas antérieure aux années 1810-1820* » (selon Mr Alain D.).

Jadis, la gauche comme la droite du *Logis de Chalandrie* étaient identiques. Les parcelles de terres, qui jouxtaient cette partie, ainsi que des bâtiments agricoles y furent dévolus assez équitablement.

Autre information importante, sur la carte de Cassini, exécutée et relevée sur le terrain de 1683 à 1744,



il semblerait bien que l'on aperçoit, en plus du château en ruines, de l'Eglise, la signalisation de la *Chalandrie*. Donc si ce portrait était déjà là, il n'est pas impossible que quelques personnages érudits l'auraient vu et alors, ils l'auraient peut-être signalé !

← Carte de Cassini

Nous allons maintenant voir qui sont ces « *gros fermiers* », qui sous-louèrent ou « *sous afferme* », avec bail, ces « *fermes* » (propriétés, exploitations, . . .).

La plus ancienne famille connue pour La *Chalandrie* était la famille Durand aux nombreuses ramifications. Mais, surtout, elle y demeura même si ce n'était qu'épisodiquement ! Mais, rien ne prouve pour autant qu'elle en est propriétaire.

Mais avant, remontons beaucoup en arrière c'est-à-dire au moins plus de deux cent ans plus tôt !

Un fait intéressant : le blason de Nicolas Gazeau, écuyer, seigneur (entre autre) de la seigneurie de Puy-Chabot (sur la paroisse de L'Orbric p. suivante), en 1413, est presque le même que celui des Durand de La *Chalandrie*, en 1610. Blason de la famille Gazeau : « *D'azur au chevron d'or accompagné de trois trèfles de*



Se peut-il que ce Nicolas Gazeau, en des temps immémoriaux, eut un lien lui aussi avec le *Logis de La Chalanderie* ? C'est ce que nous allons essayer de voir. Mais avant de se lancer dans ces compliquées généalogies, plusieurs corrélations dans de nombreux actes semblent faire penser qu'à un certain moment de l'histoire, le **Prieuré de Mervent** et le **Logis de La Chalanderie** de Mervent, ont pu avoir un lien, une liaison, une corrélation ou en tous cas le même bénéficiaire.

← **Puy- Chabot** (L'Orbrie)

En **1451**, Jean **Gazeau**, qui est procureur (à Vouvant dès 1445 et contemporain de Dunois), « *avocat feudiste* », chargé du relevé des fiefs, de « *Très redouté et très puissant seigneur de Mervent, Monseigneur le comte de Richemont . .* », rend également l'aveu du **Prieuré** de Mervent jusqu'en 1496, mais aussi de la *maison noble* de **Puy-Chabot**.

Blason de Jean Gazeau →



Quelques années avant, le 25 février 1466, Jean Gazeau, rendait aveu au comte de Dunois et de Longueville, seigneur de Mervent et de Vouvant, de son « *hébergement de Puy-Chabot, relevant de Mervent, et de son droit d'usage dans la forêt dudit lieu de Mervent* ».

Puy-Chabot (ou « *Pied-de-Chabot* ») qui était un camp fortifié romain exactement comme celui qui jouxte *La Chalanderie*, et situé bien au-dessus de la rive gauche de la *Vendée*, a les mêmes origines. Cet aménagement atteste d'une occupation bien antérieure aux Chabot. Il en est de même pour *La Chalanderie* (selon les dernières fouilles archéologiques sur son site en 2009).

Guillaume Ier Chabot (990-1058 x de Mahaut de Lusignan ; nous sommes dans le Bas – Moyen - Age) s'était établi également sur le territoire de la commune actuelle de l'Orbrie (mais pas que), vers 1040 (d'ailleurs aujourd'hui la commune de l'Orbrie porte, à la droite de son écusson, les armes de la famille de Chabot). Parmi la noblesse du Poitou, est déjà citée la famille Gazeau, et il n'y en a peu de si ancienne dont l'existence est prouvée dès 1236.

Pour en finir, il faut savoir aussi que le château de Mervent avait été commencé en 1154 et modernisé déjà en 1202, à la demande d'Henri II dit « *Plantagenêt* » et sous Aliénor

d'Aquitaine son épouse, d'où son appellation de château de « *type Plantagenêt* » !

Tout est déjà bien en place, tout est bien structurée et la « *Chalanderie* »

probablement de même surtout si elle est alors, déjà affiliée au Prieuré et ses terres !

← Porte du XVIème et escalier du **Prieuré** de Mervent

Les prieurés ont été fondés, bien entendu grâce à des donations, et avec l'obligation pour ses occupants d'aider les pauvres, ceci en contrepartie des dons reçus. Mais, les immenses biens fonciers des Prieurés étaient souvent, néanmoins, l'objet de litiges, ainsi : certains seigneurs revendiquèrent injustement, parfois, les biens d'un prieuré ainsi que ce fut le cas avec Sebrand Chabot, seigneur de Mervent, « *qui prétendait avoir des droits sur l'abbaye de Maillezais et par là même sur le Prieuré de Mervent qui en*

dépendait » (un procès eut lieu le 2 février 1151 et où il fut débouté – voir bull. n° 46 le Château de Mervent).

En 1200 (BM de Poitiers Mss 381 folio 128), dans un acte, il est fait mention « *de 30 sous que le Prieur de Mervent devra verser à l'évêque de Poitiers (le diocèse dont faisait partie alors Mervent) lors de sa visite au Prieuré* », tandis que le 1^{er} juillet 1232 (BN manuscrit en latin, 4892 folio 209) « *Geoffroy II de Lusignan, seigneur de Mervent et Vouvant, renonce aux droits qu'il prétendait sur le Prieuré de Mervent* ».

Ainsi pour exemple, encore, en 1501, la **comtesse de Dunois, dame de Parthenay**, (alors femme du fils et successeur de Dunois) rappelait que le prieuré du Bois d'Alonne (proche de l'Absie) dépendant de Grand Mont (prieuré de Grammont) « *a été fondé à charge de faire l'aumône trois fois par semaine au premier coup des vespres* ».

Fenêtre romane (ci-contre) et gothique du **Prieuré** →

Plus tard, le 24 novembre **1718**, à la suite du décès du dernier des Longueville, prêtre, les domaines de Mervent (et Vouvant) sont mis en adjudication au château du Louvre. **Vendue, La Chalanderie est-elle alors séparée en deux ?**

Toutes ces explications, un peu hors sujet, peuvent, peut-



être, ajouter un rapport entre La *Chalandrie* et le Prieuré mais surtout encore expliquer que suite à un **P. 1956** don, existe une attache entre ces deux édifices et pourquoi la famille de François Durand, *sieur de Chalandry*, qui **demeure à Mervent** (3 E 35/6 Etude A 3 E 35 Notaire François Mesnard), afferme le revenu temporel du **Prieuré** de Mervent, qui en 1626, fait mention en plus d'une **métairie** appelée « *Chalandry* » sise au bourg de Mervent.



← Le Prieuré

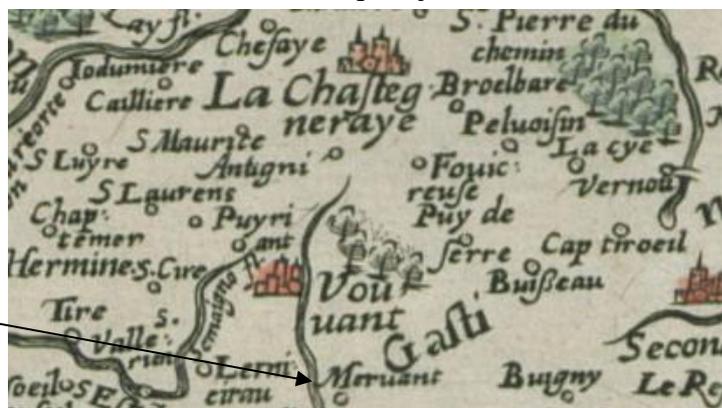


Mais bientôt encore la population monastique, pourtant en augmentation, se désintéresse très vite du travail manuel et fait travailler des serfs ou afferme ses domaines à des « *hôtes* », de bons cultivateurs, qui sont naturellement assujettis à des redevances en nature et en taxes et qui assurent alors la subsistance de la communauté monacale du « *Prieuré* » (voir bull. n° 54 L'Eglise 1 p. 1623 à 1629).

A ce propos, on remarquera que les terres arables du **Prieuré** sont un peu moins importantes que celle du domaine de la **Chalandrie** (voir plan (p. 1942 et ci-dessus). Mais, par contre, les terres boisées (voir ci-dessus) du Prieuré sont plus prépondérantes que celles du *Logis de Chalandry* qui ne possède que le *Bois de la Gîte* et le *Bois de la Barrière*, situés de chaque côté du chemin qui descend à Pruneau. On y remarquera l'immense parcelles du *Bois Priour* (en patois Bois Priou appartenant sans conteste au Prieuré) sur lequel, jadis, tournait le *moulin de Foullet* et à gauche le *Bois Marceau*.

Ces bois « *Priou* », composés de plusieurs parcelles, font 5 hect 23 ares 20, et par la suite seront achetés le 2 avril 1791, comme « *Bien National* » par Delle Julie Bernardeau, preuve que ces terres appartenaient encore à l'Eglise à ce moment-là !

Carte de la région édition de 1579 : Mervent →



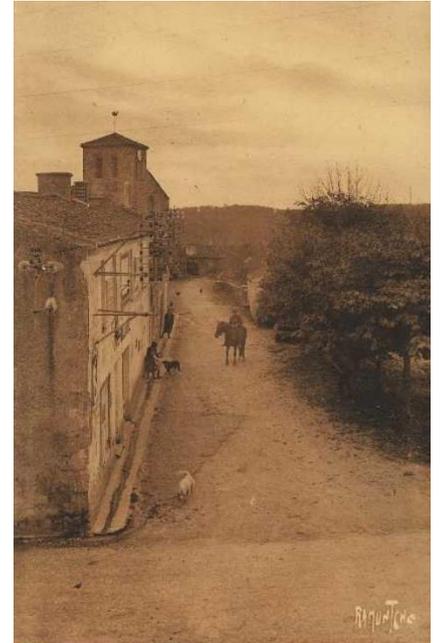
Mais revenons en arrière au moment où arrivent les guerres de religion. Le Prieuré devient alors quasiment seulement un établissement agricole et n'a presque plus vocation de prières et période, aussi, où il est fait mention de cette famille Durand.

Déjà depuis juillet 1569, les protestants étaient devenus maîtres de presque tout le Poitou, mais les familles Durand, sieurs de la *Chalandrie* (ci-contre à droite, la *Chalandrie* et le *chemin de Pruneau*) se succèdent et ne semblent pas souffrir des évènements. En tous cas, rien ne transpire dans les actes notariés qui les concernent sur Mervent (ou ailleurs). On remarquera justement dans ces documents que le Prieuré y est souvent signalé avec la *Chalandry* mais pourquoi ?



Mervent et surtout son église semblent pourtant souffrir pendant ces guerres de religion. En effet, voici

arrachés . . . les murs auraient besoin d'être blanchis, . . . il n'existe plus guère de rideaux (courtines) aussi autour de l'autel et les meubles de sacristie manquent . . ». Le 21 mars 1650 (Série II a - Archives Charente Maritime - La Rochelle), le curé du lieu, Lucas Paineau, reçoit aussi la visite de René Seguin, doyen de Fontenay (ce dernier établi un rapport connu sous le nom de Rapport Seguin, que l'on peut consulter à la Bibliothèque de Fontenay et tiré du Pouillé d'Alliot), voici ce qui est mentionné : l'église est comptée comme étant en Gâtine (d'après Péroras) et faisant partie de l'archiprêtré d'Ardin (79), « *il subsiste à Mervent, le sanctuaire local de St-Médard, les confréries . . . ? . . n'étaient plus qu'un souvenir médiéval (sic) ; l'intérieur de l'église laisse à désirer, le sol en terre battue est bosselé, il n'existe plus guère de rideaux et de courtines (vient du bas latin cortine = « tenture »), autour de l'autel central, certaines chapelles latérales restent en ruines parce que les héritiers des fondateurs négligent de les faire rétablir, des tombes seigneuriales émergent du sol* ». Triste constat !

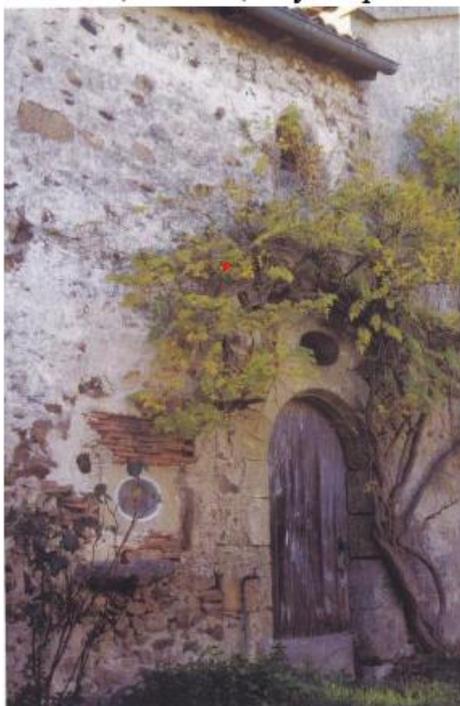


Rue de l'Eglise (au fond, l'église) →

Alors, les autres établissements religieux de notre village ainsi que peut-être le *Logis de la Chalanderie*, ont-ils subis aussi les méfaits de ces guerres de religion ! Cela n'est pas impossible surtout si l'on regarde de plus près l'état de l'église : selon le rapport Seguin de 1650, c'est catastrophique : « *l'église est en ruines, le toit crevassé, la charpente ébranlée est à demie pourrie, les dalles manquent par endroits sur le sol de terre battue, cabossé et détrempé par l'eau du ciel, . . . y règne un désordre des bancs de toutes formes et de toutes grandeurs . . . les murailles sont lézardées, les fenêtres sont défoncées, sans vitraux, . . »* ! On peut penser que La Chalanderie est en tout aussi mauvais état !

Maintenant, revenons aux divers personnages qui ont eu la charge de la *Chalanderie* et y ont habités dans ces périodes-là !

Il est bien connu que, dans la mesure du possible, les prêtres demandaient à prendre leurs charges au plus près de leurs familles. Souvent issu de la classe moyenne, enfant du pays ou d'un village proche, fixé dans une même paroisse pendant des décennies si ce n'est jusqu'à la fin de sa vie. Ce qui sera souvent le cas.



← **Porte XVI-XVIIème du Prieuré et au-dessus fenêtre romane**

Ainsi, en 1578, François Durand, *sieur de Chalandry*, qui **demeure à Mervent** (3 E 35/6 Etude A 3 E 35 Notaire François Mesnard), afferme le revenu temporel du **Prieuré de Mervent** (ce domaine, ci-contre, à gauche, faisait partie des biens du clergé et pour preuve : le 30 septembre 1796 = an 4, Pierre Pître, garde-forestier, achète le cy-devant Prieuré comme Bien National, appartenant alors toujours au Clergé,) et, qui, en 1626, encore, fait mention d'une métairie appelée « *Chalandry* » sise au bourg de Mervent.

La famille Durand, en plus d'être marchand (on dirait aujourd'hui : brasseur d'affaires) et aussi « *houstelier* » (hôtelier) du « *Logis ou pend l'enseigne de Ste Catherine* » (près de l'église St-Jean voir ci-dessous et voir n° 54 Eglise 1) à Fontenay-le-Comte, afferme la métairie de la Bionnière dépendant de la **Cure de Charzais**, plus tous les revenus de la seigneurie du Mazeau à Saint Sigismond, et autres domaines ainsi que le revenu du **Prieuré de Notre-Dame d'Auzay**.

Le 20 mai 1578 (3 E 35/6 Etude A (3 E 35) François Mesnard Notaire), René Lasnier, **curé de Charzais**, demeurant à Saint-Loup, donne procuration à François Durand, *sieur de Chalandry*, pour affermer les revenus de sa dite cure. Les curés (

alors) ne peuvent plus s'occuper des terres dont ils bénéficient, alors ils les louent parfois sous forme de rente. Ensuite, ces terres sont données à exploiter à des agriculteurs locaux.

Mais tout ne se passe pas toujours très bien : les litiges sont fréquents et s'en suit souvent un procès !

Voyons, maintenant, un peu plus dans le détail cette famille



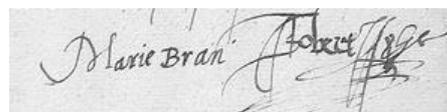
Durand, où elle loge, de quoi elle vit. En fait, à l'origine, on la retrouve à Fontenay à « l'hostellerie Ste- P. 1958 Catherine », aussi à Mervent, mais pas que !

Ce sont des gros « *fermiers* », riches, qui font partie de la « *bourgeoisie marchande* » de Fontenay, et qui gèrent surtout des « *Biens temporels* » de l'Eglise dont des prieurés, des cures des alentours ainsi qu'on va le voir dans les actes notariés qui suivent. Naturellement, ils sont instruits comme le prouvent leurs signatures au bas de ces documents. Ils y apparaissent à partir de 1570. Et, naturellement, ils sont alliés par mariage à d'autres familles toutes aussi riches de Fontenay ou des alentours.

Le 20 mai 1578 (3 E 35/6 François Mesnard notaire Fontenay), René Lasnier, curé de Charzais, demeurant à Saint-Loup (à Puy-de-Serre 85), « *donne procuration à François Durand, sieur de Chalandry, pour affermer les revenus de ladite cure* ».

Le 30 mai 1578 (3 E 35/6 François Mesnard notaire Fontenay), François Durand, *sieur de Chalandry*, « *afferme à Jacques Hergnon (Hérignon), laboureur et métayer de la métairie de la cure de Charzais, y demeurant, tous les revenus de ladite cure* ».

Voici un acte passé le 8 septembre 1588 (Robert notaire Fontenay - Maillaud T 1 famille Bran) : « *Marye Brande, dame de la Chauvyere, demeurant au bourg de Longèves, a procès contre divers habitants de Mervent (est-ce, entre autre, les tenanciers du Logis de Chalandry ou des revenus dus au curé), et contre Michel Meslyn, prêtre, curé de Mervent* » (Etude A (3 E 35) Notaire Claude Rousseau – Maillaud T 1 Bran). **Signature de Marie Bran** →



Voyons, maintenant, un peu plus dans le détail cette famille.

Car, en effet, ces Durand affermèrent, même à la fois, plusieurs prieurés ou des cures dans les alentours de Fontenay. De plus, l'un des leurs, le curé Raynard, fut prêtre à Mervent (voir n°54 Eglise 2 p. 1671, 72).



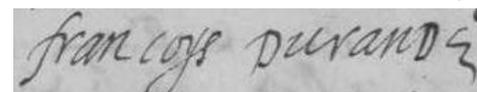
Le 27 février 1589 (3 E 37/249 Pierre Robert notaire Fontenay), Marie Fourestier, veuve de François Durand, *sieur de Chalandry* (sic), demeure en la *maison noble de la Grange* de Longèves (ci-contre), avec Marie Brand (e), *dame de la Chauvyere*, sa belle-mère. Marie Fourestier est la mère de François Durand lequel épousera Catherine Raynard. C'est ici que se fera la jonction entre les familles Raynard et Durand.

← **Longèves Section B du Bourg 1811**

Le 31 mars suivant (E 37/249), Marie Fourestier, ayant charge de Marie Brande sa belle-mère, afferme pour cinq ans à François Denis et à Jacques de Saint-Lor, laboureurs à bœufs, demeurant à Saint Michel le Cloucq, la métairie appelée *Chalandry* au **bourg de Mervent**.

Le 20 juillet 1607 (3 E 35/19 Rousseau not. Fontenay), Roch Durand, *sieur de la Tousche* (frère de François, et époux de Françoise Frouard), demeurant à Fontenay-le-Comte (alors en famille, au *Logis Ste-Catherine* faubourg des Loges), « *afferme pour trois ans à Gabriel Brunet, sieur de la Riailière, y demeurant paroisse de Payré, le sixième de tous les revenus de la seigneurie du Mazeau à Saint Sigismond* ».

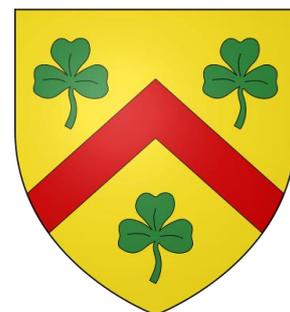
Signature de François Durand →



Ainsi, c'est ce dernier, qui en 1609, a conclu un marché de construction (ou reconstruction) ainsi que la réalisation de la belle porte du *Logis Chalandry* datée « 1610 » où il demeure, ainsi spécifié dans les actes notariés le concernant !

Ratification par Françoise Frouard d'un contrat d'échange fait la veille 8 février 1610, entre son mari Roch Durand, *sieur de la Touche*, demeurant à Fontenay, et Hilaire Tiraqueau (devant Jean Lymonneau, notaire à Fontenay).

Finalement, Charles (fils de François et de Catherine Raynard mais aussi oncle de Roch Durand + 1683 dont un fils Roch + 1727 toujours à *La Chalandry*), sera « *anobli* » le 10 septembre 1661. Il portera alors blason (ci-contre) « *D'or au chevron de gueules accompagné de trois trèfles de sinople* » (Sources de la description : Beauchet-Filleau. Seigneurs de Chalandry, de La Tudairière, de Bois Lambert, des Chaussées, de La Fuye). **Charles Durand de la Chalandrie**, avait été le 3 mai 1653 maître particulier de la forêt de Vouvant possession des Seigneurs de Longueville.



Est-ce à partir de cette date que certains membres de cette famille, Durand, et leurs descendants, sont inhumés au sein de notre église comme, en autre, en 1741, « *Demoiselle Marianne Turpault* » (fille de Charles, lequel avait épousé sa cousine Marie Madeleine Durand, fille de Roch Durand sieur de la *Chalandrie*) et « *sous le banc anciennement à sa famille* » (ou dit « *tombe de fondation* » réservée à cette famille – voir bull. n°54 l'Eglise 1 p. 1749 à 1752). Je reprendrais l'histoire et la généalogie de cette famille un peu plus loin.

La force de ces familles, c'est qu'elles s'unissent à des familles de la même condition et surtout **P. 1959** tout autant aisées !

Je vais commencer par la famille Raynard dont Philippe Raynard, personnalité de Mervent, en tant que curé du lieu de 1678 à 1695, est installé à la Cure (voir bull. n°54 Eglise 1 p. 1629, 1627 à 1631).

Famille Raynard alliée aux Durand.

Guillaume Raynard md-hôtelier « *hoste du Logis Ste-Catherine des Loges* » à Fontenay-le-Comte

X Jacquette Oyvron

/
François md-hôtelier « *hoste du Logis Ste-Catherine* »

X Marie Servant **1^è lit**

xx Jacquette Burgnon **2^è lit**

/ /
François *le jeune* md-hôtelier Catherine

/ /
Gabriel

/ /
Nicolas

X X François Durand *Sr de Chalandry* ?

X Marie Tisseau

/ /
Raynard

/ /
Roch Durand *Sr de Chalandry*

/ /
Philippe Raynard

X x SP

curé de Mervent

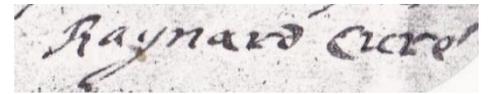
Le curé Philippe Raynard est le fils de Nicolas (° 16.2.1608 Notre-Dame et qui est lui-même fils de Sire François Raynard md-hostellier au faubourg Ste-Catherine et de Jacquette Burgnon

), marchand-drapier lequel a épousé (x 19.8.1630 Ntre-Dame) Marie

Tisseau (fille = Pierre, md-tanneur à Fontenay x Catherine du Magnon) qui lui

donnera plusieurs enfants dont : le 5^{ème}, Philippe Raynard, le curé, est né et baptisé le 25 janvier 1648 paroisse

Notre-Dame de Fontenay, alors que sa famille paternelle demeure au *faubourg des Loges* et est propriétaire du *Logis de Ste-Catherine* (rue Ste-Catherine proche de l'église St-Jean).



← **Enseigne Ste Catherine**, rue et hostellerie

Son grand-père paternel, François Raynard, « *hoste du Logis de Ste-Catherine* » (il tient une hostellerie) y demeurant 1583-1598 à 1611, dit en 1583 (Maillaud T 4 notes Raynard) *Sieur de Ste-Catherine* et *sieur des Granges* en 1607, est marchand *houstellier* (sic) en ce *faubourg de Ste-Catherine*

encore en 1611. Ce dernier a, d'un premier mariage (avec Marie Servant) un fils et une fille Catherine (qui épousera (v. 1607) François Durand *Sieur de Chalandry*). C'est François Raynard, *le jeune* (l'aîné pourtant) qui reprend d'abord le *Logis de Ste Catherine*. Mais est-il mort jeune ? Car, bientôt, « *était faite la visite du logis où ci-devant pendait pour enseigne l'image de Ste-Catherine* » (visite 9.7.1611 Rousseau not. Fontenay), dont Sire François Raynard père « *délaissait la possession libre et vacque* » (sic) à François Durand *sieur de Chalandry*,



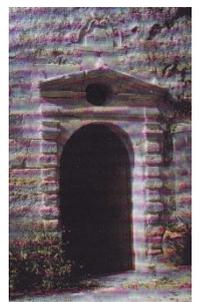
son gendre, dont la famille **demeure à Mervent** dans le *Logis de la Chalandrie* et *Dame Catherine* Raynard sa fille. Le sieur Durand et son épouse Catherine Raynard (qui est la demi-sœur de Nicolas, le père du curé Raynard) s'y trouve encore en 1614.

← **Logis appelé « le Dauphin »** (rue du Dauphin à Fontenay)

Sire François Raynard, père, de son second mariage (avec Jacquette Burgnon) aura deux fils dont Nicolas, riche marchand, qui sera le père du curé Philippe Raynard. Du côté maternel, celui-ci reçoit en 1687, le Logis appelé « *le Dauphin* » (rue du Dauphin à Fontenay). Le curé Raynard est le neveu du *Sieur de La Chalandry*.

Ses parents, le 18.7.1687 (Ballard not. Fontenay), Nicolas Raynard (+ av le 23.3.1691), marchand et Marie Tisseau (+ av le 23.3.1691) demeurant alors au bourg d'Auzay, qui « *appréhendant une heure imprévue de la mort sans avoir fait connaître leurs dernières intentions* (sic) *faisaient leurs testaments* ». A la date de ce testament-partage Philippe Raynard est dit prêtre curé de Mervent ainsi encore lors de l'accord du 23 mars 1691.

Le 7 septembre 1609 (**3 E 36/93** (vues 227 et 228), à la même date que la porte vu plus haut, il est fait mention d'un marché de **construction d'une maison**, pour François Durand, *sieur de Chalandry*, de **Mervent**, par Barnabé Bourgleteau, maître tailleur de pierre à Fontenay.

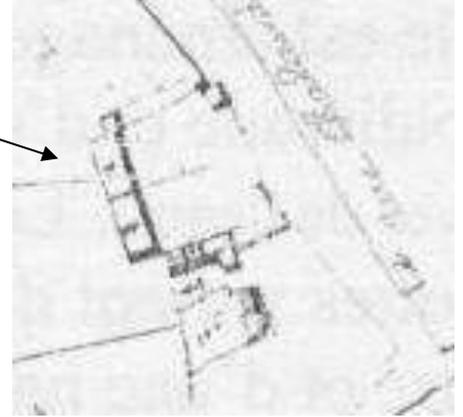


Cette fois, il est fait mention de travaux d'une maison. Sans doute, celle-ci était-elle quand même en **P. 1960** mauvais état !

Est-ce à ce moment-là que la maison *Chalandrie* est séparée en deux ?

Déjà, le 9 juillet 1611 (3 E 35/23 Claude Rousseau notaire à Fontenay), est faite la « *visite du logis pendait pour enseigne l'image Sainte Catherine, dont François Raynard, sieur de la Grange, délaisse la possession libre et vacante à François Durand, sieur de Chalandry, son gendre et époux de Catherine Raynard, et à François Raynard le jeune, frère de Catherine* ».

Le 3 décembre 1611 (3 E 37/279), François Durand, *sieur de Chalandry, demeurant au bourg de Mervent* (p. précédente, la porte du Logis de Chalandry), « *afferme pour 5 ans à Jeanne Drouyneau, veuve d'Hector Laiguiller, et à Jehan Laiguiller son fils, demeurant à Fontenay, le logis où pend pour enseigne l'image Sainte Catherine au faubourg de Fontenay, appartenant audit Durand à cause de Catherine Raynard sa femme, tout ainsi que ledit logis était exploité par François Raynard, sieur de la Grange, père de ladite Raynard* ». Ce dernier nommé dans cet acte « *Sieur de la Grange* » (logis situé à Longèves) est dit également *sieur de Chalandry* et *sieur de Ste-Catherine* ».



Le 7 juillet 1612 (3 E 37/281 notaire ?) « *François Durand, sieur de Chalandry et sieur de Sainte Catherine des faubourgs de Fontenay, demeurant à Mervent, et René Tapin, sieur de la Croix Blanche auxdits faubourgs et y demeurant, s'accordent quant à la muraille qui sépare les logis de Sainte Catherine (à Durand) et de la Croix Blanche (à Tapin)* ».

Le 29 juin 1617 (3 E 35/27 Claude Rousseau notaire à Fontenay), Rocq Durand, *sieur de la Tousche* (et plus tard *sieur de Chalandry*), et Françoise Frouard sa femme, demeurant à Fontenay, « *confessent devoir et paieront à la Saint-Michel prochaine, à Hilaire Pager, marchand demeurant à Fontenay, 60 livres pour vente et livraison de marchandise* ».



← **La Citardière**

Le 23 décembre 1618 (3 E 35/28 Claude Rousseau notaire à Fontenay), Rocq Durand, *sieur de la Touche*, demeurant à Fontenay, « *confesse devoir et paiera dans la fête de Pâques prochaine à Hilaire Pager, marchand demeurant à Fontenay, 595 livres 10 sols pour vente et livraison de marchandise* ». Cet Hilaire Pager, l'aîné, est riche, tandis que son petit-fils, Jacques, deviendra propriétaire de la *Citardière*,

Blason des Durand



en épousant Marie Dejean et plus tard deviendra même échevin (maire) de Fontenay (voir bull. n° 51 *La Citardière* p. 1132, 1134 et 1139).

Ainsi, par un acte du 21 janvier 1619 (ADV 3 E 37/294) : « *Nicolas Binet, sieur des Hayes, demeurant à Paris, comme procureur de son frère Jehan Binet, prieur du prieuré de Mervent, transige avec Renée Hours, veuve d'Esmery Nicolas, écuyer, sieur de la Tousche Pultaud* (parente de la famille Durand citée plus haut qui **demeure** alors **au Logis Chalandry** au bourg) *et tutrice de leurs enfants, et avec Gabriel Allard, serviteur dudit feu, demeurant à Mervent, pour qu'ils lui restituent 400 livres dues au prieuré* » (voir n° 54 Eglise 1 p. 1627 à 1632).

Famille Durand :

<u>Jean Durand</u> X Françoise Mauvoisin	/	<u>Françoise Durand</u> X . . . Ranfray
/	/	/?
<u>Nicolas Durand</u> X Hilaire Bodin Xx Françoise Ranfray	/	<u>Jehan Durand</u> 1558 Prêtre chanoine à Luçon
/	/	/
Sire <u>François Durand</u> sieur de Ste-Catherine X Marie Bran Dame de la Chauvière	/	<u>François Durand</u> sieur de Chalandry et sieur de Ste-Catherine X V. 1580 Marie Fourestier
/	/	/
<u>Marie Durand</u> x Abraham Gallier sieur la Grange Longèves	/	/

Le 10 septembre 1619 (3 E 37/296 notaire ?) est fait devant notaire le testament de François **P. 1961** Durand, *sieur de Chalandry*, demeurant au faubourg Sainte Catherine de Fontenay, époux de Catherine Raynard.

Signature : ? Durand et Françoise Durand →

Le *sieur de La Chalandry*, François Durand et sa famille, sont dit quelques mois plus tard demeurant toujours à Mervent comme le prouve les deux actes suivant :



Quelques années plus tard, le 5 octobre 1623 (

ADV 3 E 37/303 devant Jehan Robert notaire Fontenay voir ci-dessous signature), le même : « Jehan Binet, *prieur du prieuré Saint Médard de Mervent*, demeurant à Paris, étant à Fontenay, afferme pour quatre ans, au prix de six vingt livres par an, à Catherine Raynard, veuve de François Durand, *sieur de Chalandry*, le revenu temporel dudit prieuré ». De plus, pour gérer ces biens, il y a des intermédiaires : des commissaires sont nommés. La gestion du Prieuré est très surveillée et « *plainte pouvait être faite* ».



Le 28 novembre 1626 (Etude F (3 E 37) Notaire Jehan Robert 3 E 37/309) Catherine Raynard, demeurant au bourg de Mervent, veuve de François Durand, *sieur de Chalandry*, et tutrice de leurs enfants, « donne à ferme pour cinq ans à Nicolas Baudry (alors 31 ans), *laboureur à charrue au bourg de Mervent, une métairie appelée Chalandry sise au bourg de Mervent* ».

Le personnage, Nicolas Baudry (° 1595 le seul connu, probablement marié avec . . Potereau, aura une descendance, tous tanneurs installés pendant longtemps à la *Renaudière*), est mort le 30. 11. 1704 âgé de 109 ans, ce qui déjà dû être un évènement dans le village de la *Renaudière* (voir historique famille Baudry, bull. n° 53 *Logis de la Cornelière* p. 1585 à 1599), où se tenait, au moins depuis 1690, cette

aisée famille paysanne, qui a pût donner de l'instruction à ses enfants dont certains signent parfaitement bien !

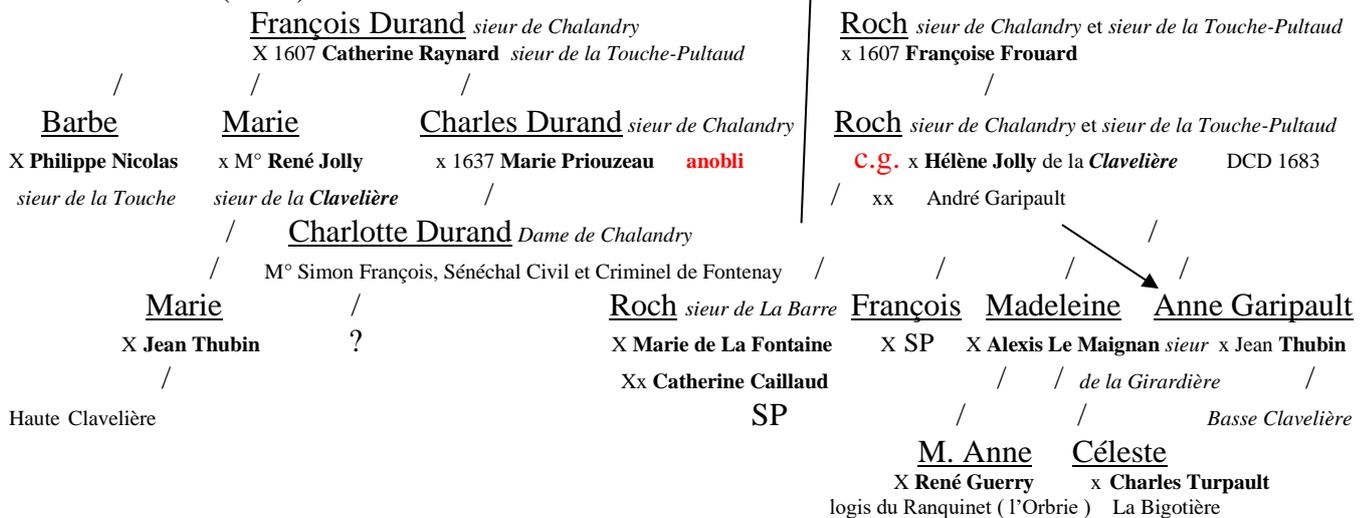
La famille de feu François Durand *sieur de La Chalandry*, est dite quelques mois plus tard demeurant toujours à Mervent comme le prouve les deux actes suivant :

Roch Durand sieur de La Barre

Le 9 août 1659, composition (accord ou concession) faite entre Roch Durand (père), *sieur de Chalandry, fermier*

général des baronnies de Vouvant et Mervent, et *Damoiselle* Gabrielle Martineau, veuve de noble homme Simon François (parent), pour le rachat de la terre de Chaillé-Chaillezai, dû par suite du décès de ce dernier et fixé à six cents livres (tournois ? = 15 E x 600 = 9000 E).

Famille Durand (suite) :



Afin de ne pas se perdre dans les parentèles des Durand, Raynard, etc., je vous ai présenté, ci-dessus, un tableau succinct de leur généalogie. Naturellement, tous ne demeuraient pas à Mervent mais tous ont un lien avec ceux qui nous intéressent.

Maintenant, *Messire Roch Durand* (père), *sieur de La Chalandry*, syndic de la paroisse **P. 1962** (de Mervent), demeurant au Logis de *Chalandrie* dans le bourg, est à la tête de cette famille. Celle-ci, va faire plusieurs alliances (matrimoniales) avec, entre autre, la riche famille Jolly, propriétaire de *La Haute Clavelière*.

D'abord, Marie, fille de François Durand *sieur de Chalandrie* et Catherine Raynard, va s'unir avec M^o René Jolly, *sieur de La Clavelière*. Puis, le cousin de Marie, Roch Durand (père) aussi dit *sieur de La Barre*, toujours demeurant à *La Chalandry*, épouse avec dispense de mariage, Hélène Jolly sa cousine germaine.

Ce couple-là, aura : Marie Madeleine puis François qui demeurera sans postérité pareillement que son frère cadet, Roch (fils) dit *Sieur de La Barre*.

Cette dernière, dite « *de cette paroisse* », se marie, le 26 novembre 1689 (dossier généalogie Turpault - voir : acte de mariage, beaucoup de signatures + **Maillaud T 3 notes Turpault** + voir **bull. St-Thomas + la Clavelière**) avec *Messire Charles Turpault* (écuyer, chevalier, seigneur de la Bigoterie, fief dépendant de Foussais), dont une descendance.

Son frère, *Messire Roch Durand, sieur de Chalandry*, syndic de la paroisse (de Mervent, notable chargé de représenter, d'administrer les villageois et de défendre leurs intérêts), qui demeure au *Logis de Chalandrie* dans le bourg, est présent au mariage de sa sœur ; M^o Rocq Durand (demeurait encore au bourg de Mervent le 4 mai 1723). Ce dernier se marie pourtant deux fois mais il demeurera sans héritier.

Roch Durand sieur de La Barre

Sa nièce, Charlotte, le 8 août 1709, est présente au baptême, à Pissotte, exécuté par *Messire Moreau* curé recteur (sic) de cette paroisse, de Marie Charlotte fille légitime du mariage de *Messire Henri Moreau* et de *Dame Madeleyne Auger* sa femme, le parrain été M^o François, sénéchal civil et criminel (époux de Charlotte), et a été marraine Charlotte Durand *Dame de Chalandry*, qui

acte de mariage de Marie Charlotte Durand

Chalandry Charlotte Durand



signe curieusement « *Chalandry Charlotte Durand* » ; elle porte pour blason (triangle jaune, barre rouge, 3 trèfles).

Au fil des siècles, ce domaine a été encore amélioré et a pris vers le XVI^{ème} le nom de « *Grand Logis* », ou appelé aussi « *Logis de la Chalandrie* » du nom de l'un de ses occupants et descendant : **Rock Durand** *sieur de la Barre* (syndic de Mervent de 1715 à 27), puis au décès de son père, dit parfois *sieur de la Chalandrie*, ce qui a également donné le nom de la voie qu'il borde. A moins que ce ne soit l'inverse qui se soit produit.

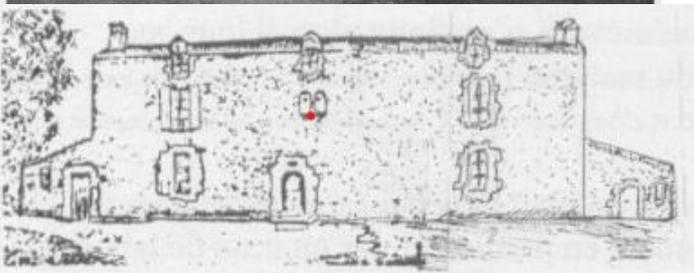
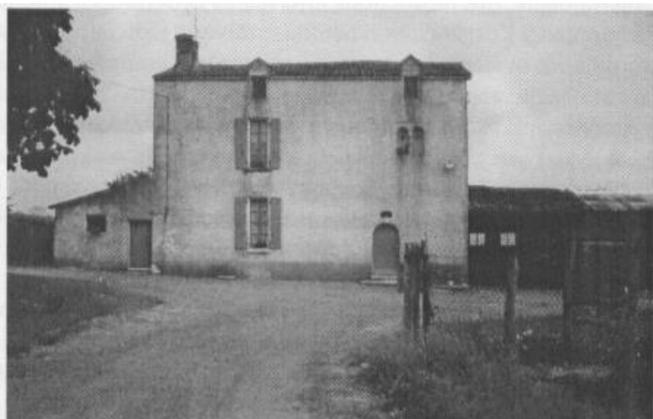
Qu'est devenu *Messire Roch Durand* (fils et dernier de cette lignée), dit en général *sieur de la Barre*, le seul ayant logé avec certitude à *La Chalandrie* ?

Il serait né vers 1657, issu d'une longue lignée, et probablement dans la seigneurie de *La Haute Clavelière* là où se tenaient ses parents.

← Logis de la **Hte Clavelière**

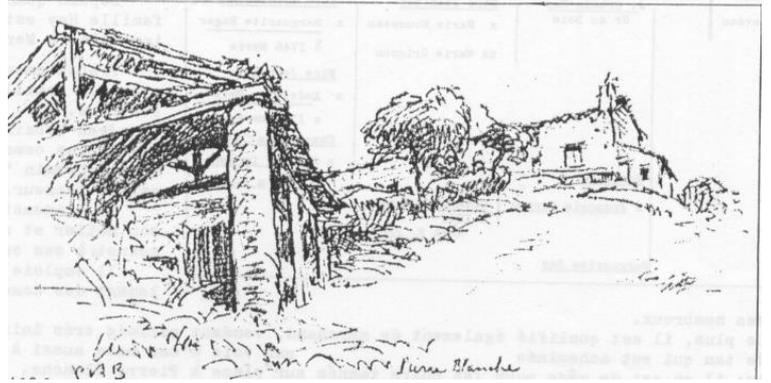
Fils de Roch Durand (père) dit *sieur de la Chalandrie* mais aussi *sieur de La Barre*, et de Hélène Jolly demeurant à la seigneurie de *la Haute Clavelière*. Le beau-frère d'Hélène Jolly, Charles Durand, frère de son époux, avait été anobli en 1661 et fera restaurer le logis et monter la jolie porte de la *Chalandrie* datée « 1610 ».

Justement, à la *Haute Clavelière*, plusieurs pièces de terre sont appelées « *La Barre* » et tout proche également se trouve le « *Pont Barrot* » (ou *Pont de La Barre*), une des limites de la *Clavelière* qui a été un fief à l'époque médiévale. Ce lieu « *La Barre* » a été porté d'abord par son père ajouté au patronyme de cette branche de la famille Durand. Au passage, signalons qu'Aliénor d'Aquitaine, en son temps, est passée au *Pont-Barrot* (voir **bull. n° 49 La Clavelière p.962**).



Deux mots sur ce lieu : même si ces résidences remontent à des temps immémoriaux, le logis **P. 1963 de la Clavelière** (voir p. précédente : pourtant amputé et raccourci de moitié) a, d'ailleurs, les mêmes caractéristiques que le *Logis de la Chalandrie* : même porte mais moins belle, même escalier central, même cheminée . . .

Messire Roch Durand, sieur de la Barre, est naturellement le petit-fils de Roch et de Françoise Frouard, puis arrière-petit-fils de François Durand *sieur de Chalandrie* ainsi que *sieur de Ste-Catherine* et qui était l'époux de *Dame Marie Fourestier* qui afferme, déjà à l'époque, la « métairie » appelée « *Chalandrie* », puis enfin arrière-arrière-petit-fils de *Dame Marie Bran*, laquelle a eu des démêlés, en 1558, avec *Messire Michel Meslin* curé de Mervent (voir plus haut p. 1958).



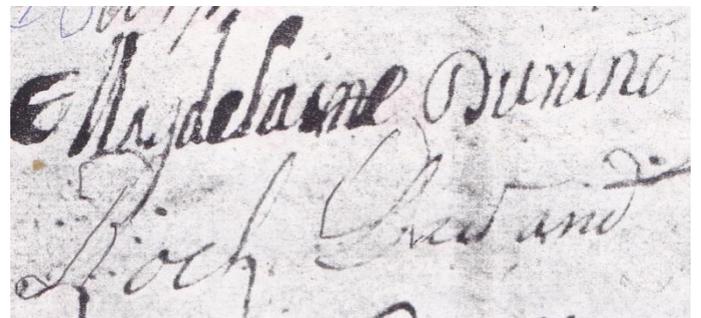
Logis de Pierre-Blanche (ci-dessus et sa cheminée) →

C'est aussi l'une de ses ancêtres qui, le 28 novembre 1626 (Etude F (3 E 37) Notaire Jehan Robert 3 E 37/309), Catherine Raynard, **demeurant au bourg de Mervent**, veuve de François Durand, *sieur de Chalandry*, et tutrice de leurs enfants, « donne à ferme pour cinq ans à Nicolas Baudry (alors 31 ans), *laboureur à charrue au bourg de Mervent, une métairie appelée Chalandry sise au bourg de Mervent* ». C'est d'ailleurs la première fois qu'il est fait mention d'une « métairie ». Ce Nicolas Baudry est un notable et en 1616 déjà dit « *fabriqueur* » de l'église (pour cela il sait lire et écrire). En 1660, il s'installe définitivement à *La Renaudière* où il arrente de nombreux biens.



Mais revenons à Roch Durand (dernier de cette lignée) *sieur de la Barre*.

Il apparait surtout dans les registres d'état civil (qui, à Mervent, ne commencent qu'en 1688) comme pour le mariage de sa sœur (ci-contre), *Damoiselle Marie Magdeleine Durand* de cette paroisse le 26. 11. 1689 avec *Messire Charles Turpaud* écuyer seigneur de la Bigottrie (paroisse de St-André de Nyort sic). Puis souvent parrain ainsi en 1691 pour Marie le premier enfant puis le second en 1693, Jacques, fils de Daniel Bouron du bourg, personnage très important, et de Hélène Bonien. Est-ce son métayer ?



Signatures de **Madeleine** et de **Roch Durand** →

Y a-t-il un lien avec les terres et le moulin de **Pierre-Blanche** (voir bill. N° 30 Pierre-Blanche), celui de **Diet** (voir plus loin et bull. n° 25 Diet) et avec le domaine du **Logis de Chalandry** ? Ceci n'est pas impossible ! D'abord, à vol d'oiseaux, ces deux lieux sont assez proches.



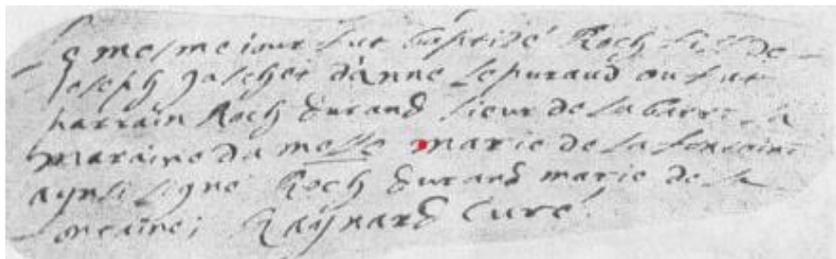
N'oublions pas qu'une charte de 972 mentionne « un don fait par le comte du Poitou, des revenus et cens à l'église de Mervent, des bénéfices des terres, des vignes, des **moulins** ».

Ensuite, Roch Durand *sieur de la Barre*, semble très présent auprès de « *Honorable Homme* » Mtre Urbain Hay, syndic de la paroisse, qui est tenancier de ce moulin très actif aux XVI^e et XVII^e siècles. Roch Durand, aussi syndic, est régulièrement le parrain de plusieurs des enfants du couple : le 23. 4. 1693, Roch Durand est à nouveau parrain de Marie, fille de Mtre Urbain Hay marchand – tanneur et d'Hélène Pestrault (qui décèdera le 4. 1. 1696 âgée de 42 ans, et son époux, Urbain, moins de 2 mois après, âgé de 55 ans ; épidémie ?) demeurant au moulin de **Pierre-Blanche**. Les maîtres tanneurs de **Diet** et de **Pierre-Blanche** sont soit apparentés ou probablement liés en affaires avec le *sieur* Roch Durand.

← Le **Logis de Diet** (belle porte du XVI – XVII toujours visible)

Ce logis de *Pierre-Blanche* (voir p. précédente) est cité déjà en 1680, et depuis la nuit des temps **P. 1964** on y pratiquait la « *pêche à la passée* » qui faisait en général l'objet d'une « *redevance perpétuelle* » due au propriétaire du « *sol du moulin* ». Cette exploitation et l'accord était donné par « *arrentement* ».

En cette même année a lieu à Mervent le mariage (2. 8. 1693) de « *Honorable Homme* » Roch Durand et de *Demoiselle Marie de La Fontaine*, native de Coulonges. Sont présents, outre Madeleine Durand sœur du marié, Gilles de La Fontaine, frère, et de nombreuses personnalités.



← Baptême de **Roch Gaschet**

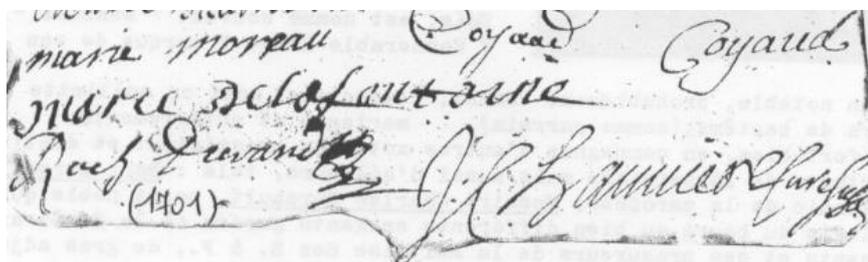
En 1695, il est parrain et son épouse *Demoiselle Marie de La Fontaine*, marraine de **Roch**, fils de Joseph Gaschet et d'Anne Lepuraud, meunier au *Moulinneuf*.

En général, il y a un lien avec la

famille du baptisé, des terres, où peut-être le moulin !

Pareillement pour les mariages comme en 1693, au mariage de Maurice Pelligri et d'Elizabeth Guesdon Vve de Jean Boucard (près de l'église n° 9 rue de l'église) qui possédait des terres proches les terrains de la *Chalandrie*, à savoir les *Près de Foulet* (D 683 et 684). Puis encore un autre mariage en 1697 de Pierre Brillouet et de Françoise Goumier (?).

En 1701, le 13 avril, Roch Durand *sieur de la Barre*, qui est toujours signalé « *syndic* » de la paroisse et son épouse *Demoiselle Marie de La Fontaine* sont présents au mariage de M^{re} Jean Haye *sieur du Bois* (fils d'Urbain) et de *Dame Marie Rousseau*. Malheureusement, cette dernière décède 13 jours plus tard âgée de 22 ans.



Signatures : **Roch Durand** et **Marie de La Fontaine** →

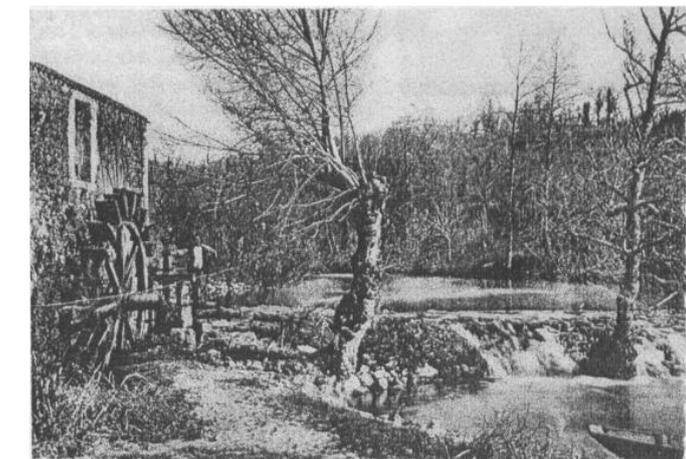
Le début d'hiver de 1702 fut tragique et dès septembre les décès ont commencés à raison de 6 à 8 enterrements parfois par jour (72 décès) ; c'est sans doute une épidémie qui touchent les jeunes et les adultes jusqu'à 40 ans environ. Ce sont souvent plusieurs membres d'une même famille allant des frères aux sœurs, de l'oncle aux neveux et aux cousins, ce qui prouvent bien que le mal est contagieux.

En 1704, Roch Durand est encore parrain de **Roch** fils de M^{re} Jean Haye qui s'est remarié avec Marie Grignon. En 1705, c'est l'épouse de Roch Durand, *Dame Marie de La Fontaine* qui est marraine lors du baptême de Louis et Marie (jumeaux), enfants de Louis d'Enfer et d'Hilèrine Jogueu au **moulin de Diet** (voir plus haut p. 1963).

La même année, le 23 novembre, *Maistre* (sic) Roch Durand *Sieur de la Barre* est à nouveau parrain de Jeanne (fille jumelle) de *Maistre Pierre Thubin* et de Marie Auvinet, demeurant à *La Basse Clavelière*.

← Moulin des **Deux-Eaux**

Quand ce n'est pas lui, c'est son épouse « *Demoiselle Marie de La Fontaine femme du Sieur de la Barre* » (sic) qui, en 1706, est marraine de François fils de François Gaschet et de Marie Chêne, du moulin



des *Deux-Eaux* où il est farinier. Puis, toujours la même année, son époux assiste au mariage de Pierre Blanchet et de Perrine Fraud, présents : Jean Busson et le « *Sieur Durand de La Barre* ».

En 1707, a lieu le 17 janvier, la baptême de Françoise fille du sieur Pierre Baudry (descendant de Nicolas Baudry voir p. 963) et de *Dame Françoise Grégoire*. Le parrain a été le sieur Roch Durand.

Le sieur Baudry est un riche marchand-tanneur à *La Renaudière*. Il perdra son épouse le 20. 7. 1722 (50 ans), inhumée au cimetière de ce lieu, sont présents : son mari, ses enfants et plusieurs religieux du *Couvent des Robinières* (en haute forêt voir bull. n° 16 *Couvent des Robinières*), Claude Geffrelot et Antoine Chaillé. Le Sieur Baudry et son épouse eurent une lignée prestigieuse dont plusieurs prêtres dont *Messire Pierre Clément Baudry* en 1722.

Signature **Pierre Clément Baudry** prêtre →

Hélas, ce prêtre sera mêlé à une gravissime « *affaire de vol de bois organisé* ». En 1735, un énorme scandale éclate qui



concerne la famille Boutin mais aussi Pierre Baudry, prêtre chapelain de Mervent. M^{tre} Hilaire Boutin, P. 1965 sergent garde de la Forêt Royale de Vouvant, est un tout petit notable de la paroisse de Mervent (ses descendants y demeurent toujours : famille Boutin-Colas au *Logis du Corps de Garde*, n° 1 rue de l'Eglise). Néanmoins, il assistera, en tant que tel, le 22 décembre 1727, à la Sépulture de *Messire Roch Durand, sieur de La Barre*, de la *Chalandry*, syndic de la paroisse.

← Signature de **Hilaire Boutin**

On remarquera sa signature très alambiquée, à la manière d'un notaire. Il demeure au bourg (*Logis du Corps de Garde* dont il n'est pas propriétaire probablement, au n° 1 rue de l'Eglise où ses descendants, la famille Boutin-Colas est actuellement installée) où il tient également

cabaret avec son épouse Marie Billon née au *moulin de Doreau*.

Reprenons et revenons quelques années en arrière.

L'épouse de Roch Durand, *Damoiselle Marie de La Fontaine*, est à nouveau marraine le 5 avril 1707 pour Jean fils de Nicolas Girard et d'Hélène Gory (Héry), lequel Girard est farinier (au *Portail* ?). Son époux, Roch, est présent le 27. 6. 1707 au mariage du *Sieur Jean Ménard* avec *Dame Jeanne Rousseau* (du moulin de *Pierre-Blanche* ?).

Quelques mois plus tard, le « *Sieur Durand de La Barre* » est frappé par un deuil personnel celui de son épouse, le 7 août 1707, « *le corps de Demoiselle Marie de La Fontaine* (59 ans), *vivante femme d'Honorable*



Homme Roch Durand sieur de La Barre, présents plusieurs prêtres : Mr le curé de Pissot (Pissotte), le Sieur Picoteau du Magné, prêtre demeurant à Foussais, le Sieur Loyauté chapelain de cette paroisse » (qui assiste le curé Jourdain). A-t-elle été inhumée dans l'église ou au cimetière ?

← Eglise de Mervent (à gauche la nef)

Honorable Homme Roch Durand sieur de La Barre, qui a environ 52 ans, perd

son beau-frère. « *Le sieur de la Bigoterie, le 25 Février (sic) 1709 a été inhumé le corps de Messire Charles Turpault* (époux de sa sœur aînée Madeleine) *décédé 55 ans. Jourdain curé* ».

Où a-t-on déposé sa dépouille ? On peut supposer que c'est dans la nef de l'église où sera inhumée Marie Anne Turpault qui était la nièce de Roch Durand *sieur de La Barre* (voir p. 1961). Voici ce qu'on peut y lire : « *Ci-gît le corps de Marie Anne Turpault de la Bigoterie épouse de M. René Guerry, ancien conseiller et receveur des fermes du Roy, âgée de 43 ans, décédée le 26 août 1741. Priez Dieu pour son âme* » (Maillaud T 3 notes Turpault). Cette pierre, sous forme d'une dalle, était sans aucun doute, jadis, posée au sol dans la nef où reposaient les membres de cette famille Durand.

L'hiver de 1709 fut terrible « *L'hiver commença le 7 janvier* » ; « *les moulins ne tournent plus et l'on ne peut acheminer la farine moulue au fur et à mesure des besoins. Les églises ne peuvent plus sonner pour l'appel aux services religieux car les cloches se fendent. Des centaines de personnes, parmi les plus pauvres, sont retrouvées mortes et figées dans leur lit le matin* (et le sol étant si durement gelé, on ne peut les mettre en terre de suite). Et encore : « *On n'avait vu pareil hiver depuis cinq à six cent ans qui ne laisse pas l'espoir de fruits à présent et à venir . . . Tous les arbres fruitiers (ou presque) ont péri : même les oliviers de Provence, mêmes les châtaigniers du Limousin et surtout (par toute la France) les rudes noyers. Les grandes et petites forêts, royale ou non, sont également gelées. Les laboureurs vont voir leur terre (sic), où ils ne voient plus de bleds ; Le mois d'avril arrive avec aucun espoir de moissons, ni de fenaisons et pas plus de vendanges ; toutes les vignes gelées, sont après cela, taillées au ras du sol avec le mince espoir de voir les ceps repartir au printemps suivant. Le bétail a crevé et les paysans ruinés (les plus modestes naturellement) n'ont pas les moyens de le remplacer, et surtout les réserves s'épuisent très vite, ce qui fait que dès fin mars, c'est la disette suivit de la famine* ».

Puis, « *En avril, aucun champ semé n'offre la moindre pousse, il ne reste pas un grain de blé ni froment sur terre et, le printemps venu, il n'y a plus rien à espéré* ».



En ce début d'hiver 1709, Roch Durand *sieur de La Barre*, bien qu'âgé, assiste le 1^{er} octobre, au **P. 1966** mariage de Jacques Baribaud natif de St-Pompain (qui signe) avec Marianne Robin, et lequel Baribaud est probablement l'un de ses métayers de la *Basse Clavelière*.

Dans l'année qui va suivre, a lieu le décès de Madeleine sa sœur issue du premier mariage de sa mère, et plus jeune que lui. Le 17 octobre 1710 a été inhumée dans l'église *Dame Madeleine Durand* (° 1662) 48 ans veuve de *Messire Charles Turpaud*, seigneur de La Bigoterie (La Bigotière de Foussais. En 1560, La Bigotière appartenait au célèbre mathématicien François Viète qui l'avait reçu en héritage, puis pareillement à sa fille Jeanne qui l'a transmis à l'une de ses descendante Marie épouse de Pierre Corbier M^{re} chirurgien, demeurant à Fontenay-le-Comte).



← La seigneurie de **La Bigotière** (Foussais)

Comment, cent cinquante ans plus tard, cette petite seigneurie était-elle tombée entre les mains de *Messire Charles Turpaud* (Turpault), inhumé à Mervent et beau-frère de Roch Durand *sieur de La Barre*.

En début d'année, le 21 janvier 1711, Roch Durand *sieur de La Barre*, est présent au mariage de Jacques Chauvet, journalier farinier (il y avait des moulins à vent) à La *Clavelière*, et de Jeanne Grain.

Quelques mois plus tard, le 16 juin 1711, *Messire Roch Durand sieur de La Barre*, (54 ans, veuf) se remarie avec *Dame Marie Caillaud* (Vve de *Messire Charles Girardeau*, de Bourneau). Sont présents : Girardeau curé de Bourneau et fils de la conjointe, *Messire Alexis Le Maignan*, écuyer, seigneur de la *Girardièrre* (plus La *Clavelière* et *St-Thomas*) dit « beau-frère » (en fait, il avait épousé Marie Madeleine Durand, la sœur de Roch de Roch et issue du

mariage d'Hélène Jolly avec leur père + 1683), *sire Jacques Bouron sieur de La Rovergne* (*Les Ouillères*) dit aussi beau-frère (sic), et autres.

Signature de **Roch Durand** →

Voici l'acte intégral, et curieusement, le curé a écrit « **M La Barre** » (M pour Mariage) dans la marge,

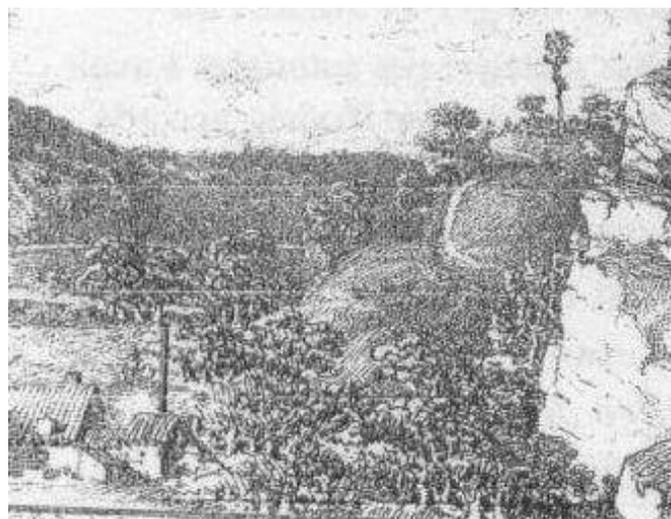
« Le 16 juin samedi 1711, ont reçu canoniquement la Bénédiction nuptiale, **M. Roch Durand**, Sieur de la Barre, de ma paroisse et de Dame **Catherine Caillaud** veuve de feu **Messire Charles Girardeau de La Barre, de Bourneau**. Présents : **Messire Alexis Le Maignan** écuyer seigneur de La Girardièrre, beau – frère de l'époux (marié avec M. Madeleine Durand), le **Sieur Jacques Bouron Sieur de La Rovergne** (aux Ouillères) parent de l'époux, **Jean Girardeau** fils de l'épouse (curé de Bourneau), **Louis Mobileau**, parent de l'épouse (marié avec Marguerite Girardeau qui était la sœur de feu **Messire Charles Girardeau**), et plusieurs autres qui ne savent signer fort (hors) les soussignés (transcrits par ordre) : **Durand, Alexis Le Maignan, Marie Anne Garipault** (sœur utérine de Roch), **Bouron** (Jacques, fabriqueur, qui signe très bien naturellement puisqu'il sait lire et écrire), Céleste

Turpau (nièce de Roch, mariée à René Guerry et inhumée dans l'église en 1741), **Anne Françoise Berger** (inconnue ?), **Girardeau** (curé), **P. Nicolas Charrier sacristain et Jourdain curé de Mervent** ».

En 1712 encore, *Messire Roch Durand sieur de La Barre*, est présent au mariage de François Largeau avec Marguerite Brunet ; il est dit « oncle de la mariée » (comment ?).

Puis en 1715, il est parrain de Marie, fille de Gabriel Girard « journalier farinier » au moulin de **Prousteau** (Portail, ci-contre, en bas à gauche, dominé par les rochers du château ; gravure O. de Rochebrune, voir bull. n° 45), et de Gabrielle Mallet.

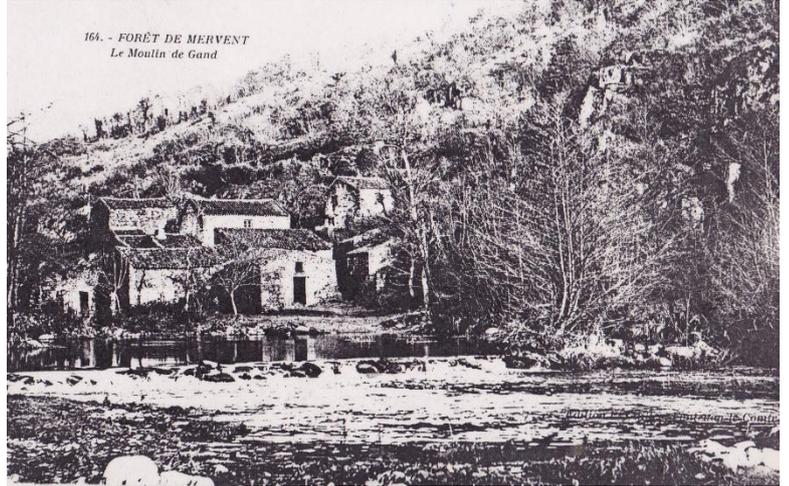
Moulin de Prousteau (Portail) →



Puis, en 1717, c'est son épouse, *Dame Catherine Caillet*, qui est marraine le 9 septembre de **P. 1967** Charles, fils de Jean Guillon et de Jeanne Auguin, où plus tard (en 1735) il sera signalé : « *La veuve Guillon à cause de son moulin du Jaud p/sse de Mervent y demeurant possède un bois taillis joignant la lisière du Moulineuf du côté du midi* ». Jeanne Auguin sera donc veuve de Jean Guillon farinier qui décèdera le 27 septembre 1734 seulement âgé de 44 ans. Elle restera seule pour élever six enfants.

Moulin du Jaud →

Ce moulin est curieusement enclavé entre les coteaux abrupts et escarpés du bas du *Triage du Moulineuf* (p/sse de l'Orbric) et de la rivière *Vendée*. En général, il y a toujours un lien entre la famille du baptisé et le parrain ou la marraine, soit à cause des terres, où plus souvent pour le sol du moulin mit, en règle générale, en fermage.



Le 14 mai 1719, *Messire Roch Durand sieur de La Barre*, est parrain de **Roch**, (qui décèdera en 1723 âgé de 18 ans) fils de Me Louis Mobileau, notaire et huissier de la Braud et de Mervent, époux de Marguerite Girardeau, son épouse (parente du curé Girardeau, de Bourneau, et de la seconde épouse du *sieur de La Barre*) dont il est « *apparenté à la mode de Bretagne* » (par extension, parent éloigné dont la parenté est difficile à établir). En 1721, le *sieur de La Barre*, est à nouveau parrain de **Roch**, enfant de Me Louis Mobileau, notaire et huissier de la Braud et de Mervent, époux de Marguerite Girardeau.

← Desservant ou **curé** début du 18^{ème} siècle

Mais le 21 mai 1722, à lieu à Mervent l'enterrement de Me Louis Mobileau, 37 ans (° 1685 à Bourneau) notaire et huissier royal de la Braud (où il a demeuré), les Mottes, la Meilleraie et syndic de cette paroisse, demeurant à présent à La *Cornelière*. Ce domaine de *La Cornelière* fut tenu uniquement par des fermiers dont : M^o Louis Mobileau, huissier et notaire, demeurant à la « *maison de la Cornelière* », susdite paroisse de Mervent.

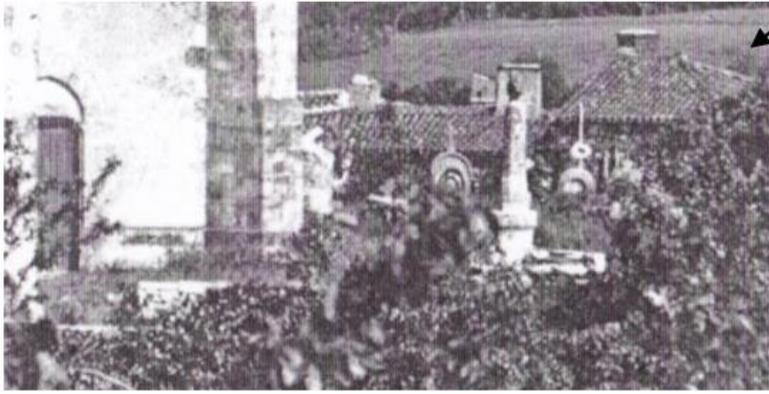
Celui-ci est issu de Bourneau où il avait épousé le 18 décembre 1711 (avec contrat de mariage devant Ballard not.), une jeune veuve Marguerite Girardeau. Tous deux sont majeurs et demeurent au bourg de Bourneau. Lui est huissier, et (ce jour) « *de présent détenu aux prisons royales de Fontenay* » (sic). Il est le fils de feu François Mobileau, huissier et notaire à Bourneau, et de Jeanne Braud. Cette dernière, sa mère, est présente aux épousailles, et où est faite la déclaration suivante : « *est recongneu par led proparlé (par un écrit de Louis Mobileau) que ladite proparlée est grosse de la copulle qu'ils ont eu ensemble sur la foy qu'ils sestoient donné de se prendre à mary et femme* ».

Mais, il y a eu un contre temps regrettable, voire fâcheux : l'emprisonnement, pour peu de temps certes, du futur époux. Mais pour quel motif ? Pour avoir engrosser la jeune veuve !

Notaire ou huissier au début du XVIII^{ème} →

En effet, l'état de la mariée ne pouvait guère être caché car deux mois plus tard, le 2 février 1712, naissait à Bourneau : Marie-Anne, puis Roch (14 mai 1714 parrain Roch Durand *sieur de Chalandry*). De ce mariage naîtront encore, mais à Mervent : Louis (1 novembre 1715), Jean Médard (8 juin 1716), Marie (10 octobre 1717), et beaucoup plus tard, un autre fils nommé : Roch (ou Rocq 22 novembre 1721), présents : Roch Durand *sieur de la Barre*, dit grand-père par alliance de l'enfant ; en effet, Roch Durand a épousé en seconde noce, *Dame Catherine Caillet*, (qui était aussi veuve de M^o Charles Girardeau dont elle avait eu une fille : Catherine Girardeau). Le père de Roch Durand *sieur de la Barre*, *Messire Roch Durand sieur de Chalandry*, avait épousé Hélène Jolly fille de François, apparenté avec les St-Picq, propriétaire de la *Cornelière*. On comprend pourquoi on a loué ce gros « *fermage* » à Louis Mobileau (puisqu'Hélène Jolly est la mère de Roch Durand, qui lui, maintenant se trouve être le beau-père par alliance de Louis Mobileau), tout se faisait le plus possible en famille.





← **Cimetière (l'ancien) de Mervent P. 1968**

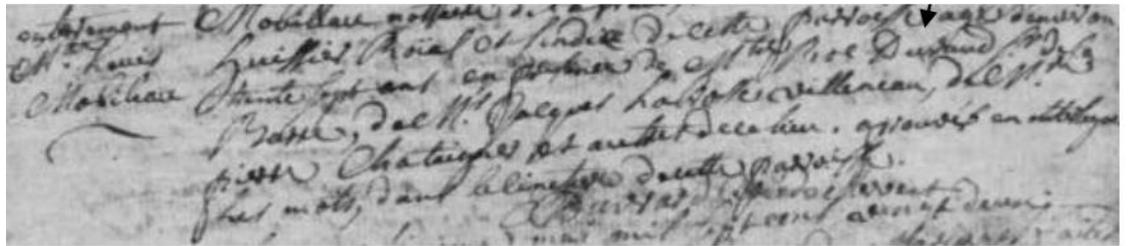
Le 5 août 1715 (Maillaud T 11 notes Mobileau, Maillaud T 13 notes Giraudeau Doizeau not + dossier Durand), Me Rocq Durand, *sieur de la Barre* (1727 est encore syndic de Mervent demeurant au *Logis de Chalandry* au bourg), afferme pour 4 ans à M^o Louis Mobileau, huissier et notaire (de 1699 à 1722 minutes aux AD de la Vendée), demeurant à la « *maison de la Cornelière* », susdite paroisse de Mervent, la « *maison et métairie de la Cornelière* » (2 bâtiments bien distincts), et (celle) de la

Bodinière en dépendant.

Mais peu de temps après son installation au *Logis de la Cornelière*, M^o Louis Mobileau y décède : « *Le vingt et un mai mil sept cent vingt-deux, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse par moi soussigné le corps de défunt Messire M^o Louis Mobileau, nottaire (sic) de la Braud (St-Michel-le-Cloud), les Mottes et la Meilleraye, huissier royal et syndic (sic) de cette paroisse, âgé d'environ 37 ans, en présence de : Messire Roch Durand sieur de la Barre (de la Clavelière mais demeurant à la Chalandrie), de Messire Jacques Lavoute Villereau (?), de Mtre Pierre Châtaignier (garde-forêt), et autres d'icelieu . . . ? . – Ouvrard curé de Mervent* ». Neuf mois plus tard, son fils Roch âgé de 18 mois décède à son tour. Sa veuve, qui se remarie, quitte Mervent.

Sépulture **Louis Mobileau** →

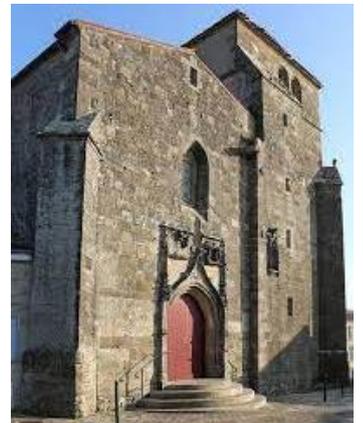
Erratum : attention, j'ai sur le bull. n° 49 *La Clavelière* fait des erreurs à propos des dates de naissance des enfants de M^o Louis Mobileau, que j'ai rectifié sur le présent bulletin.



Quelques mots, au passage, sur l'église de Bourneau dépendant de la seigneurie et fief du Bourneau. Si l'église d'origine remonte au milieu du XIe siècle, l'église actuelle date de 1445, construite par la puissante famille du Puy-du-Fou. Comme le prouvent non seulement la date de 1445 gravée sur l'un de ses piliers, mais encore le très curieux portail, l'église de Bourneau a été reconstruite au XVe siècle. Saccagée et incendiée en 1568, par les protestants pendant les guerres de religion, elle fut relevée au XVIIe siècle, plus exactement en 1686.

Eglise de Bourneau →

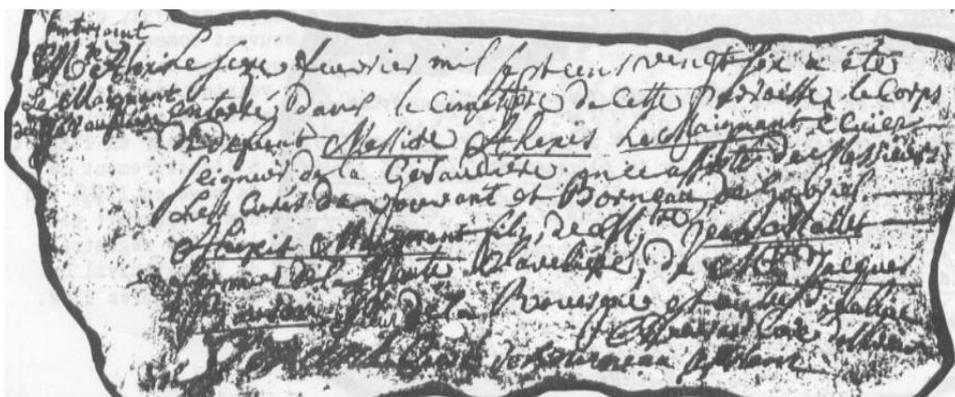
Pourquoi, en 1721 la présence de Roch Durand n'est-elle pas signalée dans l'acte parmi les habitants de cette paroisse réunis pour la Baptême de la cloche nommée « *Jeanne* » dont, entre autres, « *Mtre François Rouhaud, fabricant (fabricant ou marguillier) en place, et généralement d'une commune voix (sic) par tous les habitants, en particulier par Messire Mathurin Ouvrard actuellement curé du dit lieu* » de Bourneau.



Ni apparaît pas la signature du sieur Roch Durand *sieur de la Barre*, mais il y a fort à parier pourtant qu'il était présent. Y signent cependant son beau-frère *Messire Alexis Le Maignan, écuyer, seigneur de la Girardière*, époux de Marie Anne Garripault, la « *sœur utérine* » de Roch.

Tout simplement parce que Me Roch Durand dit *sieur de la Barre* est certes un personnage important au sein de notre paroisse mais ce n'est pas un noble comme Alexis Le Maignan. Ce dernier fut maintenu noble par sentence du 7 janvier 1716 et souvent qualifié dans les actes de « *noble et déférente personne* ».

← **Sépulture d'Alexis Le Maignan**



) **de Mervant, demeurant à Salaterne** » (Salertaine du côté de Challans ; il se nomme *Messire Claude François P. 1970* de la *Forest de Chalandrie* marié en 1691 à *Demoiselle Marie Cormier* de la *Pajauderie* (Sallertaine) possède un *pasty* (du côté du *Chêne-Tord*) joignant *La Montrée du Château* du côté du couchant (dit : *Pasty des Ceps* qui se trouve juste après la *Maison forestière de la Jolitière*) deux prés joignant le triage de *l'Escusseau* du même côté, un autre pré (au bord de la rivière *Mère*, et de *Pruneau*, appelé *pré des Ilots*) joignant le triage du



Les prés de **Foulet** dépendants jadis de *La Chalandrie* → **Parc** (face au moulin du *Portail*) du côté du levant, et encore un autre pré (le pré de la *Planche de Pruneau*) joignant la lisière du **Pruneau** du côté du Nord, un *pasty*, un jardin, une maison et un autre pré joignant la dite lisière (du *Pruneau* où se trouvait le gué de *Pruneau*, la *planche de Pruneau*, et le moulin de *Pruneau* depuis longtemps disparu et aujourd'hui sous les eaux du barrage) du même côté, une autre coullée (poulée, parcelle en pente ou en pallier) de bois (bois de la *Prise de Pruneau*) joignant le triage de *Pruneau* du côté du levant avecq (sic) un pré joignant ledit triage (le Pré et planche de la *Fosse aux Merles*) du côté du levant et le triage des **Verreries** du côté du couchant avec un bois (le *Bois Prieur*) joignant les *Verreries* (sic *Verreries*) du côté Nord ».



Le propriétaire, de ces bois privés et des pâtures citées, est *Messire Claude François de la Forest de Chalandrie* marié en 1691 à *Demoiselle Marie Cormier* de la *Pajauderie*.

Bien naturellement, il ne demeure pas à Mervent. Mais comment, cette propriété de *Chalandrie* lui est-elle échue ? Sans doute par héritage. Et surtout, dans quelle état est-elle surtout après les travaux effectués il y a déjà plus de 100 ans !

← Cheminée de **la Chalandrie** (la seule qui reste)

Il a donc été fait la désignation des propriétaires riverains et des domaines que chacun d'eux possède aux bordures de la dite forêt mais nous n'apprenons rien de plus sur la *Chalandrie* et surtout son état !

Il ne fait aucun doute que ce propriétaire a un lien de parenté avec *François Durand, sieur de Chalandry*, qui résidait à Mervent puisqu'il s'agit du même patronyme et surtout des mêmes terres. Pourtant, il y a fort à parier qu'il n'a jamais mis les pieds sur le sol de Mervent et bien sûr peut-être n'est-il

jamais venu se réchauffer auprès de la belle cheminée du Logis !

La Révolution qui n'est plus très loin, va abolir tous ces titres et les privilèges qui les accompagnent. Ce sera la fin d'un monde qui était (et surtout fut) l'Ancien Régime.

1789, le 14 juillet, la Révolution est en marche et peu après, le 9 septembre, l'Assemblée Constituante, lance la création des Assignats (monnaie papier qui se changeait contre de l'or uniquement) qui va pouvoir servir, de suite, pour l'achat des biens du Clergé. Ce sera effectif en avril 1790. C'est la ruée !

Ainsi à *Diet*, sur la « *rente perpétuelle* » sur le sol du moulin, depuis la nuit des temps, les teneurs de **Diet** doivent cette rétribution,



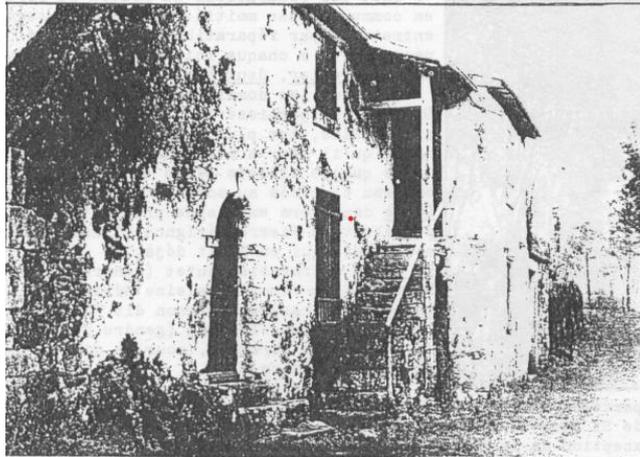
éteinte en 1793 par rachat par *Pierre Hérignon* et les siens (voir bull. n° 25 *Diet*).

Mais déjà avant lui, *Louis Denfer*, (° vers 1684, décédé le 27 février 1721 à Mervent) y demeurait avec *Hélène Joguet* (épousé, le 22 février 1702 à Mervent, veuve de *Jean Blanchard de Diet* (qui avait eu de son 1^{er} mariage : *Jacques* ° 1695 et dcd 9. 10. 1703 âgé de 8 ans présent *Louis Denfer* son beau-père), en présence, pour le marié, de *Jacques Denfer* son frère et de *Jacques Guibert* son beau-frère (voiturier à *Pierre-Brune* et x *Marie Denfer*), qui signe, et, pour la mariée, de *Jacques* et *Charles Joguet* ses frères. Cette épouse décéda le 21 février 1723 à Mervent.

← **Logis de Diet** (et sa belle porte du XVI^{ème})



Louis Denfer pratique la traque de gibier mais aussi le braconnage en rivière et de plus il s'y P. 1971 adonne aussi en compagnie d'un des gardes de la forêt le nommé Jacques D'Embreuil. S'ensuivit une condamnation et de fortes amendes, ce qui n'empêcha pas le nommé Denfer de récidiver et se voit dresser procès-verbal le 2 décembre 1711 par trois sergents gardes de la Maîtrise dont Me Jean Gaborit sergent – garde demeurant au village du **Nay** (voir A. D. cote B 1259) dont voici un extrait du compte-rendu « *au-delà, nous nous sommes transportés au moullain (sic) de **Guiet** (Diet ou La Diète) dans le fond de la forêt, paroisse de Mervent (rive droite de la rivière, la berge en face étant de Vouvant), chez le nommé Louis d'Enfer (sic), parlant à sa femme et faisant visite chez eux, nous aurions fait rencontre d'un mousqueton (ou mousquet long ordinaire uniquement pour l'usage à pied) de la longueur de deux pieds demy de canon (76 cm 26) que nous avons pris et saisi ; tous leurs fusils étaient chargés . . .* ». D'Enfer possédait donc un vrai arsenal !



Précédemment, Hélène Joguet avait eu de son premier mari, Jean Blanchard, un fils lequel épousera Marie Duteau qui décède, il se remarie alors avec Andrée Hérignon dont la famille est également à **Diet**. C'est son neveu, Pierre Hérignon x Marie Desmié, qui est dit en 1764, « *moulinier au moulin de Diet* » ; leurs descendants y demeureront jusqu'à nos jours (bull. n° 25 le moulin de **Diet**).

← **Logis de Diet** (et sa belle porte du XVIème)

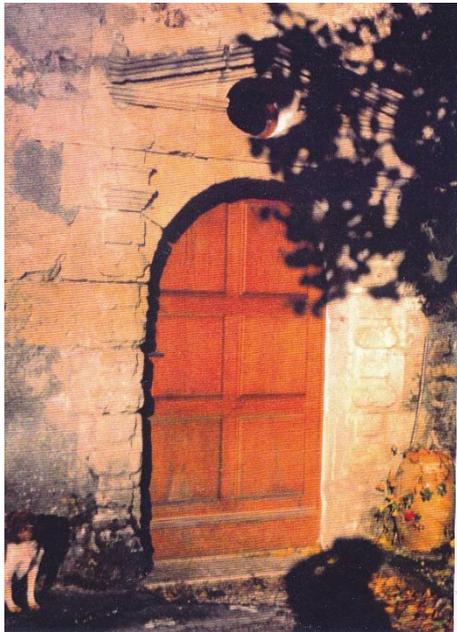
Au moins quatre générations se sont succédées à **Diet** depuis presque 80 ans.

Mais depuis 1789, tout a changé. C'est un autre monde qui s'établit !

L'Assemblée Constituante décide que les biens du clergé seront « *mis à la disposition de la nation* » pour

rembourser la dette de l'État. Les assignats vont permettre à toute une classe aisée (bourgeoise et paysanne) de devenir propriétaire de biens fonciers à des prix très en dessous de leur valeur réelle. Il semblerait d'ailleurs que c'est, à partir de cette date que le *Grand Logis* est partagé !

Un désastreux préjugé hérité de la Révolution, laissa penser que les armoiries étaient l'apanage de la noblesse. Les nobles ne furent pas les seuls à posséder leurs blasons : les laïques, les roturiers, etc. eurent leurs armoiries. En fait, le blason permet d'identifier une famille, une personne, . . . D'ailleurs, pas d'écusson « *blason* » au-dessus de la porte d'entrée de La *Chalandrie* car celle-ci fut pas construite ou re – construite avant que son propriétaire du moment, François Durand, ne fut « *anobli* » en 1661 !



← Belle **porte de La Chalandrie** (début XVIIè)

Mais, La loi sur l'Abolition des Privilèges, votée dans la nuit du 4 août 1789, est loin d'avoir été judicieusement conçue !

Ainsi, certaines rentes dues à l'Eglise depuis fort longtemps, après la tourmente révolutionnaire, seront à nouveau réclamées.

Ce sera le cas pour Pierre Hérignon, de **Diet**, qui en 1826 a des démêlés avec la Fabrique à propos de « *douze messes annuelles* » (d'une rente pour) les défunts de la famille, messes qui n'ont jamais été payées. L'affaire sera même portée devant le Préfet et l'Evêque. La Fabrique aura gain de cause d'ailleurs.

Les temps avaient bigrement bien changés : l'Eglise est à nouveau toute puissante !

Puisque, justement beaucoup plus tard, dans les années 1850, l'Eglise, par l'intermédiaire du Conseil de Fabrique, réclame toujours

certaines sommes qui ont échappées à cette Abolition !

D'ailleurs, il semblerait aussi que les membres du Conseil Municipal de la commune de Mervent utilisent, également pour ses séances, une des chambres de ce « *Logis* » dit également la « **Maison du Presbytère** ». Pourquoi ce « *Logis Chalandry* », appelé en 1844, « *Logis de Mervent* » (n° 17, 19 et le Presbytère devient le n° 21 rue *Chalandry*) a-t-il été débaptisé ?

Plus tard, d'abord le 24 juillet 1794 la seigneurie de *Cul-de-Bray* est vendue comme Biens Nationaux ainsi que la Cure (21. 6. 1796) puis encore en 1796 (?), le château de Mervent sera lui aussi vendu et dit situé (

et touchant) « *au couchant aux terres des héritiers Corbier et du nord à la rivière* » (nouveau propriétaire, **P. 1972** alors, du *Grand Logis de La Chalandrie*). C'est (probablement) ainsi que le *Logis de la Chalandrie* va passer entre les mains de nouveaux propriétaires. Néanmoins, les archives subsistantes ne permettent pas d'établir de lien éventuel entre cette famille et celle qui précède. Toutes deux partagent pourtant visiblement le même statut social, mais aucun acte ne réunit leurs



membres. **Blason des Corbier** →

Mais qui sont ces Corbier ?

Ont-ils seulement mis les pieds à la *Chalandrie* ? Ont-ils gravi le majestueux escalier ?

← Le majestueux **escalier** de la *Chalandrie*

Ce ne sont pas totalement des inconnus dans la région puisque à ce moment-là, on en retrouve aux alentours dont à Longèves, à Sérigné, à Bourneau et surtout à Fontenay où tout une branche est dans la magistrature (voir Maillaud T10 Corbier + Mailleau T 20 notes Raison). Mais pas que !

Cette famille, d'une ancienne extraction de 1448 et issue du Limousin, porte blason « *D'argent à un cormier (sorbier) de sinople accompagné en chef de 3 annelets rangés de gueules, et accosté en pointe de 2 cailles de sable* » (blason de Jacques Corbier conseiller du Roi élu en l'élection de Fontenay Le Comte) est essentiellement dans la magistrature ; docteur en médecine, avocat, notaire, procureur, conseiller du Roy, . . .

Après le passage de *Messire Roch Durand sieur de la Barre* et demeurant sans conteste en ce beau « Logis », les informations sont rares pour ne pas dire inexistantes. Ainsi, il mentionné seulement en 1735 que

« *Le sieur de la forêt de Chalandrie à cause de sa maison* ("grand logis" bourg, rue Chalandrie) **de Mervant**, demeurant à Salaterne », presque certainement descendant des Durand, serait bien propriétaire du lieu, puis en 1796 « *aux terres des héritiers Corbier* ». Ces Corbier ont-ils un lien de parenté (60 ans plus tard) avec le précédent propriétaire, lequel justement, ne l'oublions pas était marié en 1691 à Sallertaine, avec *Demoiselle Marie Cormier* de la Pajauderie (en 1755, mariage également à Sallertaine de Gabriel Cormier Sr de La Pajauderie avec Rose Duveau dont la famille possède à Sallertaine le « *Logis de Beauvais* »). Alors, pourquoi pas !

Même si cette explication est un peu « *tirée par les cheveux* », elle demeure plausible !

Pourtant, aux alentours de Mervent, quelques « *Corbier* » pourraient aussi avoir un lien avec *La Chalandrie* ! De plus, certains épousent les filles de riches propriétaires de Mervent.

Jacques Corbier conseiller du Roy à Fontenay

X ? / il blasonne /

Philippe

?

Paul Corbier avocat au siège royal de Fontenay dcd av. 1765

X M. Modeste Raison

/

Jacques Corbier notaire et procureur de Luçon

X Madeleine Berton

/

J. Baptiste Corbier « licencié-es-loi » curateur de la p/sse de Bourneau 1770

X 1765 à Sérigné Catherine-Modeste Bureau, de Mervent

/ / possède *La Chalandrie* ?

Corbier Jeanne Marie

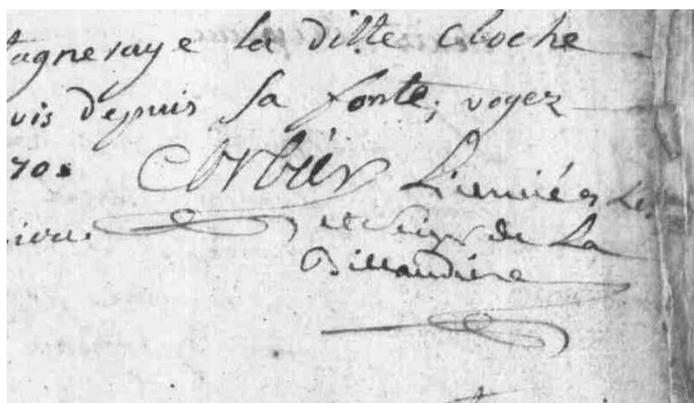
X 1772 Pissotte Etienne Victor DUCROCQ

/ (voir ci-dessous p.)

Marie-Modeste Rose Corbier

X ? / hérite de biens à *La Chalandrie*

?



Ce Jean-Baptiste Corbier, qui est avocat (à Fontenay) demeure à *la Billaudière* de Bourneau où il est décédé avant l'an 6. Il aurait été marié une première fois avec Modeste Suzanne Ferré ? dont plusieurs enfants puis avec Catherine Bureau de Mervent dont il eut pour le sûr, Marie Modeste.

← **signature** 1771 : M° J. Baptiste Corbier Licencié-es-lois et Sgr de La Billaudière,

C'est un notable de Bourneau et comme tel, en 1771, M° Jean-Baptiste Corbier Licencié-es-lois et *Sgr de La Billaudière*, est présent au baptême de la petite cloche de Bourneau.

Jean-Baptiste Corbier, qui est avocat (à Fontenay) demeure à la *Billaudière* de Bourneau où il **P. 1973** est décédé avant l'an 6 (av. 1798). Il aurait été marié une première fois avec Modeste Suzanne Ferré dont plusieurs enfants, puis veuf, se remarie avec Catherine Bureau (fille de Jean *fermier* x M Modeste Bouron, de Sérigné domaine du *Beugnon – Potereau*), demeurant à Mervent, dont il eut pour le sûr, Marie Modeste. Il est issu d'une longue lignée de chirurgien.



Déjà, le 12 juin 1630 (3 E 37/313 vues 169 à 172), avait été rédigé par devant notaire, la rédaction du testament (catholique) de Marie Gobin, demeurant à Fontenay, femme de **Pierre Corbier**, maître chirurgien. Elle cite Marguerite Gobin sa sœur, religieuse professe au couvent des dames religieuses de l'Ordre de Saint François de Fontenay, à laquelle elle lègue 10 livres de rente annuelle « *pour la récompenser des amitiés et courtoisies qu'elle lui porte* » ; elle cite également Jacques Corbier, leur fils.

← **Eglise Notre-Dame** de Fontenay-le-Comte

Notons, qu'à Fontenay, dominant alors une noblesse assez aisée et une haute bourgeoisie qui acquiert des offices coûteux en vue de s'anoblir. Les uns et les autres partagent souvent les mêmes modes de vie, la même culture, les mêmes fréquentations. Certains d'entre eux disposent de revenus suffisants pour pouvoir se faire construire de beaux hôtels particuliers. A côté de cette catégorie dirigeante, on trouve une bourgeoisie moyenne d'hommes de loi, de fonctionnaires et d'hommes d'affaires qui sont aussi des notables, à un degré moindre, et dont les relations avec la noblesse paraissent plus distantes.

Il semblerait qu'ils s'adhèrent (les Corbier) aux nouvelles idées révolutionnaires et ainsi le 11 janvier 1778 (A.D.V. 3 E 57/222-3 Esprit-Samuel Souillard notaire Châtaigneraie vues 214-226) a lieu l'assemblée des habitants de Bourneau, tenue à la requête du curé Jacques Poupeau, du **syndic Jean-Baptiste Corbier** et du *fabriqueur* Jean Jolly, contenant les comptes détaillés de la fabrique dudit lieu, entre 1768 et 1778. Est-ce lui, qui alors, est dit notaire royal, greffier des conventions présent pour la rédaction des Cahiers de Doléances le . . 1789 à Fontenay ?

En tous cas, Jean-Baptiste Corbier a une cousine germaine Jeanne Marie Corbier qui épouse en 1772 à Pissotte, un personnage douteux, révolutionnaire et « *enragé* » de surcroît, Étienne-Victor Ducrocq *La Bretonnière* fut nommé Commissaire du Directoire exécutif de la Vendée par arrêté du 13 vendémiaire an VI (4 octobre 1797, fils de René, maître apothicaire à Fontenay). Personnage ambitieux, *tyranneau au petit pied* (sic), il fut un digne représentant de la Terreur. Son langage sot et emphatique, comme ses actes, le peignent à merveille.

Deux citoyens : les Rousseau, de St Maurice-le-Girard, sont la terreur de Ducrocq, qui réussit enfin à les faire prendre et les mettre en prison. « *Le nom des Rousseau-du-Coteau, écrit le commissaire, jette l'effroi dans le pays* ». Le crime de ces braves gens était de se montrer ardents royalistes. Ducrocq fut longtemps avant de pouvoir s'en emparer. Nous ignorons le sort qu'il leur réserva. Ces « *ardents royalistes* » ne sont autres que mes ancêtres directs (voir google « histoire – Mervent.fr » n° 56 Rousseau 1793, n°57 Rousseau Mouilleron, n° 58 Rousseau XXè s., n° 59 Rousseau La Bouillaie »). Il avait acheté la *Bretonnière* en 1771.



En 1790, de royaliste il devient un fervent révolutionnaire. Membre du Conseil général de la commune de Fontenay, il avait arrêté, le 20 septembre 1793, que, dans le jour, on ferait descendre les cloches des clochers de toutes les églises, excepté la plus grosse de chaque clocher. Pour cela, il avait été nommé commissaires pour surveiller cette opération impérieusement commandée par la loi. Il sera maire de Cezais (en place depuis juin 1800) jusqu'à sa mort survenue à Cezais, en son domicile de *La Place*, le 7 vendémiaire an XIII (29 septembre 1804), à l'âge de 55 ans.

Mais, à Mervent, cette famille n'a pas de descendance. D'ailleurs pas plus que les deux précédentes. Pourtant, la *Chalandrie* qui est

certainement l'une des plus grosses « métairie » de Mervent, est nécessairement et sûrement

P. 1974

exploitée, par un fermier ou un cultivateur local qui y demeure avec sa famille ! Rien n'apparaît dans les registres. Certes les curés ne s'étendent pas trop dans leurs écritures mais tout de même ! C'est le grand silence jusqu'en . . . ?

← N° 15 La ferme de La Grange (portant sur la matrice cadastrale, N° 124), N° 17 partie extrême gauche du Grand Logis (portant sur la matrice cadastrale le n° 118), N° 19 partie droite avec La Belle porte 1610 (portant elle aussi sur la matrice cadastrale le n° 118), et n° 21 Le Presbytère (partie à l'extrême droite portant elle aussi sur la matrice cadastrale le n° 118).

En 1803-04, plusieurs membres de la famille Normand s'installent au bourg. Jean Normand, père (et frère de Jean-Joseph) est fermier de la **ferme de La Grange** n° 124 en 1844 (voir plan 1810 et voir bull. n° 42 la Vallée 2).

Mais pas que puisqu'il est dit

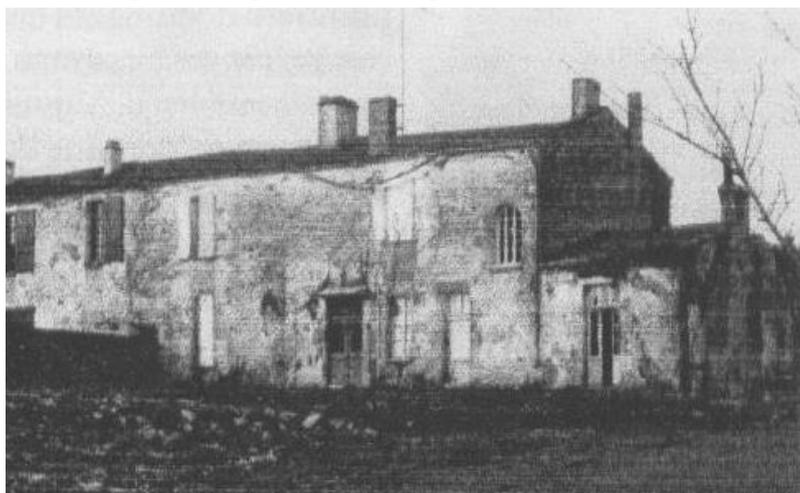
aussi « **fermier du Grand Logis** » où il tient même un « **cabaret** ». En fait, cette famille Normand, est très aisée, possédant plusieurs moulins à Mervent dont celui du **Portail** sans compter **La Haute Clavelière**, mais pas que !

Le 31. 5. 1819, la Fabrique (à nouveau responsable des biens de l'Eglise depuis le Concordat 1805) demande l'autorisation de poursuivre les débiteurs des rentes, prix de ferme et autres services et fondation (de messes) qui pourraient être dus. Alors, la **Chalandrie** appartient-elle à la commune tout simplement qui l'aurait acquise comme « **Bien National** ».

D'ailleurs, il est fait mention d'une « **Maison du Presbytère** » dont il n'a jamais été fait évocation dans les décennies passées. Il est même dit que la « **Maison du Presbytère** », est actuellement occupée par deux locataires, et sera affermée pour le temps de 9 années entières, « **mis à ferme** » par adjudication au plus offrant enchérisseur ; elle sera mise à ferme (louée avec bail) en totalité ou en partie par moitié selon le gré des enchérisseurs.

L'ancien Presbytère (moitié droite → n° 21 rue de la **Chalandrie**)

Laquelle maison consiste : en « **deux chambres basses** (parcelle n° 118 au rez-de-chaussée), **une haute** (à l'étage ; dans un logis, souvent il n'y avait qu'un seul étage surmonté de comble servant de grenier) **et un grenier à côté, avec un four** (n°117), **buanderie** (n° à côté), **écurie** (n° 122) **avec fenil au-dessus, gallerie** (sic), **un pigeonnier et jardin** (n° 111), **lequel** (ensemble du Logis) **il sera fait deux portions si elle** (la totalité de l'habitation) **est affermée en deux** ». Mais il y a une stipulation « **et dans les conditions que dans le cas que la commune aurait un prêtre, les fermiers résilieront leur bail sur un simple mandat donné par le trésorier de la Fabrique et, en outre les marguilliers** (les responsables des biens de la Fabrique) **auront droit de réunion dans une des dites** (sic) **chambres tout le temps dudit bail** ».



En conclusion, la **Chalandrie** est louée, tout simplement « **mise en fermage** » en deux parties avant que l'on y installe la « **Maison du Presbytère** » (aujourd'hui n° 21 rue de la **Chalandrie**).

← L'arrière de l'ancien Presbytère en 2023

Il est fait mention : le 6 février 1820, la fabrique a reçu de



Jean Jubien, journalier au bourg, 10 frs 41 pour prix de ferme échu en 1818 et le 9 septembre 1820, **P. 1975** 34 frs59 « pour la ferme de la maison, et du jardin, où il fait sa demeure étant une partie de la Maison Presbytérale ». Jean Jubien paie encore pendant quelques années puis il s'installe aux Loges.

En fait, à nouveau, il apparaît, ici, que le « Logis de la Chalanderie » a toujours été, peut-être, un bien de l'Eglise, et que tous ceux qui l'on habités n'en était pas foncièrement propriétaire comme « François Durand, sieur de Chalandry, qui demeure à Mervent (3 E 35/6 Etude A 3 E 35 Notaire François Mesnard), afferme le revenu temporel du Prieuré de Mervent, qui en 1626, fait mention en plus d'une métairie appelée « Chalandry » sise au bourg de Mervent ».



Mais alors, qui est donc vraiment le propriétaire du « Logis Chalandry » (je n'ai aucun acte officiel pour confirmer quoique ce soit) ou dit « Logis de Mervent » en 1844 (déjà partagé en deux sur le plan du cadastre napoléonien de 1811) et loué.



Selon la matrice cadastrale de 1810 (carte ci-contre à gauche) qui ne porte pas les mêmes n°s qu'en 1844 : n°74 Bois de la Gîte à Rose Corbier à Bourneau, 104 jardin à ?, 105 grange à ?, 106 aire à ?, 107 maison à ?, 108 grange à la Commune, 109 jardin ou « jardin des granges » à Corbier Rose, 109bis grange à Normand, à la Chauvière, 110 Maison et Cour « Logis de Chalandry » (la moitié à gauche), à la Commune ?, l'autre moitié n° 111 Maison « Logis Chalandry » (partie à droite deviendra le presbytère) à la Commune, 113 jardin + 123 Bois de la Barrière + 353 terre du Champ (devenu le Petit Logis) à Corbier (mineurs) à Bourneau.

Ce Petit Logis sera construit, comme on

peut encore le voir aujourd'hui, juste après 1853 par la « Maîtresse Gaschet », Marie Poupin, qui devenue veuve ne veut plus rester dans la vallée du Moulinneuf. Elle se fait construire au bourg une maison bourgeoise sur un terrain où se trouvait une vieille bâtisse appelée le « Petit Logis » (n° 4 rue de La Chalanderie) qui dépendait de La Chalanderie.

Le Petit Logis (n°164 rue de la Chapelle) →

La commune est donc incontestablement propriétaire de toute La Chalanderie !

Les descendants de ce François Durand seront astreints pendant des décennies à payer une rente au clergé. Ainsi, encore en 1823, les arrérages d'une rente concernant ce logis (et surtout les terres) sont toujours perçus par la Fabrique (chargée d'administrer le temporel de la nouvelle paroisse) autrement dit des biens de l'Eglise : « Mr Tangiou, de Puy-de-Serre (voir bull. n° 52 p. 1412 Culdebray), paie les années d'arrérages de la rente que les mineurs (enfants et héritiers) Bernardeau, de Combrand (Deux-Sèvres) doivent à la Fabrique pour la maison presbytérale (devenue comme telle bien après 1819 mais autrement dit l'ex-logis) des années antérieures à 1819 ».

Ceci, pourrait confirmer un fait : qu'il ne s'agit là, non pas d'une rente payée pour faire dire des messes mais bien d'un profit sur un patrimoine mobilier appartenant jadis au clergé et dont les arriérés de fermage sont dus par les héritiers Bernardeau. Ces légataires ne sont autre que les descendants de cette famille Durand de la

Chalanderie, installée pendant des générations (450 ans) dans ce domaine qui faisait partie des biens temporels de l'Eglise, et tenus par la contrepartie d'une rente en guise de fermage.

La Révolution, et la vente des « Biens du clergé », a permis, sans doute, à la commune d'acquérir ce domaine puis d'être, suite au Concordat, dans l'obligation d'y installer une « maison presbytérale »

← La Chalanderie (juste avant les travaux fait au Presbytère entre 1990 et 1995).



Une réunion a lieu « étant présidé par Mr le Maire, qui nous a présenté que ayant fait faire P. 1976 pour 400 fr (or) de réparations à la maison destinée au logement d'un prêtre à notre commune dont les devis avaient été adressés à Mr le Préfet à la suite de notre budget de 1822 sur lequel Mr le Préfet nous a accordé la somme de 250 fr, ce qui comportait une partie des fonds de la caisse du percepteur ; n'ayant aucune ressource sur cette caisse et nous restant encore à payer une somme de 150 fr sur les dépenses qui ont été faites à la dite maison ».

Il y a une suite à cette doléance de la commune : « – Vu le budget de 1822 de l'examen duquel il résulte que cette commune n'a en caisse qu'une somme de 55,69 (?) Vu le devis estimatif des dites réparations qui s'élèvent à la somme de 1034 frs, considérant que les réparations projetées sont urgentes et qu'elles sont entreprises dans le but d'obtenir un desservant de Monseigneur l'Evêque, que cette commune qui est une des plus considérables de l'arrondissement serait privée pendant longtemps des avantages de posséder un desservant à demeure si elle ne prenait les moyens de rendre logeable le local destiné à servir de Presbytère. Est d'avis qu'il y a lieu d'homologuer la présente délibération ».

A la suite de ce qui vient d'être évoqué, on se demande dans quel triste état pouvait donc se trouver ce « Logis de Mervent » (sic).

Il a fallu faire des cloisons en brique, un renfort de cheminée, des plafonds, des planchers, ouvrir des fenêtres, cinq portes et leurs ferrures, recarreler une cuisine, remplacer un potager (pour cuisiner), des recrépissages, etc.

Enfin, grâce au recensement, il est encore assez facile de retrouver quelques locataires ou des propriétaires de la Chalandrie mais pas toujours :

Au recensement de 1836, au Presbytère loge (n° 21) Constant Meunier 37 ans, prêtre, et sa servante Marie Bouron qui a 42 ans (voir pour la liste des prêtres bull. n° 53, n° 54).

← Le Presbytère (n° 21)

Il a fallu construire également un mur de séparation qui avait une grande ouverture donnant dans la cour même de La Chalandrie car sur la rue elle-même il n'y avait qu'une petite porte où ne pouvait passer les importantes processions qui partaient toujours du Presbytère. Ce mur-là ainsi que le portail sont toujours en place.

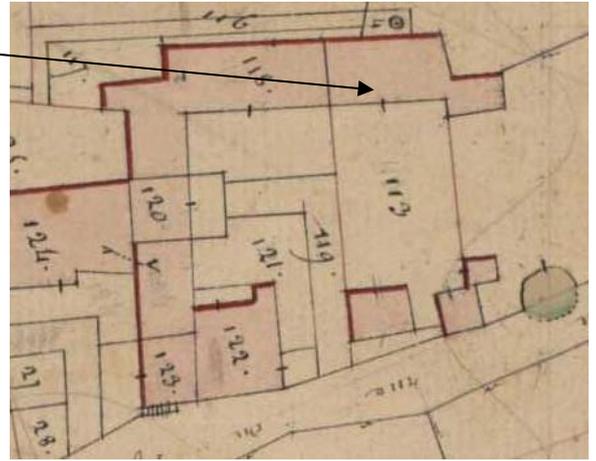
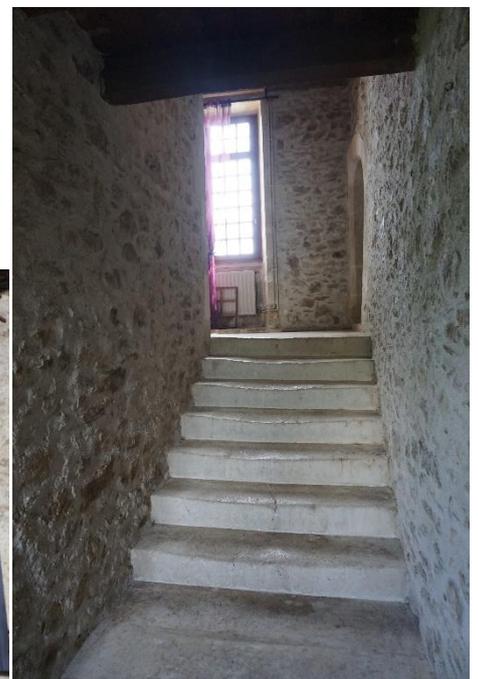
Et puis, cela assurait l'indépendance des familles qui demeuraient

dans l'autre portion de ce logis.

A côté donc, il y avait deux logements, deux ménages, dont un à droite avec la belle porte (n° 19), son majestueux escalier et ses fenêtres (façon) à meneaux :

L'escalier du n° 19 →

1803 : Joseph Boutin dit « Le Mauvais » (issu des Ouillères), 42 ans, qui est sacristain (mais aussi chantre et sonneur de cloche), sa femme Marie Vincent 42 ans sans profession et leurs enfants : Jean 15 a, Louis 13 a, et Théodore 10 ans. En location.





Louise Delhumeau, 25 a, sans profession, Jean 4a, Jeanne 2a et avec eux : Clochard Jean 48 a frère, Delhumeau Jean, beau-frère 23 a journalier et sa sœur, Jeanne, 21ans sans profession. **En location.**

Mais, en 1803, est dit « cultivateur à La Chalandrie », Jacques Normand, propriétaire également des ruines du château de Mervent. Il n'y loge pas, pas plus qu'au château devenu une carrière de pierres, mais il exploite les terres. Est-ce lui qui loue les bâtiments ? Et dans quel état se trouve, alors, la *Chalanderie* ?

En **1820**, « La maison où se tient Jean Jubien, journalier au bourg, dans une **portion** du Presbytère » (c'est-à-dire à côté : mais laquelle n° 17 ou n° 19 ?), paie 10 frs 41 **pour prix de ferme échu en 1818 et le 9. 9. 1820 pour la ferme de la Maison et du jardin où il fait sa demeure étant une partie de la maison presbytérale** » (pour exemple : en 1788, le kilo de bœuf vaut 0 fr. 65 et le litre de vin rouge 0 fr. 16). **En location.**

En **1836**, Joseph Boutin, issu d'une famille « **fortement républicaine** », fendeur, est toujours là, avec son épouse Marie Vincent dite « *sacriste* » (sic) qu'il a épousé civilement en 1819 et à l'église en 1827, après la naissance de leurs trois premiers enfants : Jean (15 a), Louis (13 a), Théodore (10 ans).

En **1841** : Joseph Boutin 47 a, son épouse Marie Vincent 47 ans et leurs enfants : Jean 20 a fendeur, Louis 18 a fendeur, Joseph Théodore 15 a fendeur et Joséphine, la dernière-née. Joseph Boutin dit « *Le Mauvais* » décède en 1840 (après le relevé du recensement fait toujours 1 an avant). Il n'était plus sacristain puisqu'il y a de 1840 à 1841, René Cosset qui est dit « *sacristain* », signe bien mais « *Jean Cosset* »

Partie droite de *La Chalandrie* n°19 →



De **1846** à 1851, s'y trouve Jacques Crépineau (° 1815) menuisier dit « *sacristain et chanfre* » avec son épouse Jeanne Chaigneau mais sans enfants.

En **1853**, est signalé l'existence d'une rente toujours valable (et réclamée) sur les **jardins** et la **cave** du *Grand Logis* sis au bourg, appartenant alors à *Delle Bernardeau* de Lespinay (+ en 1813), rente faite autrefois, le 3 mai 1787, à Jean Couton et Pierre Michot dont le susdit Henry Bernardeau (neveu) est le propriétaire actuel. Les **jardins** et la **cave** (celle sous le salon du curé) sont toujours en **location**.

← L'escalier et le dessous d'escalier n° 19

Plus de recensement pendant 50 ans (perdus).

En **1891** : c'est la famille Carcaud qui



y demeure depuis 1855 (sans en être propriétaire au début). Il semblerait que ce soit Baptiste Carcaud père **P. 1978** (° St-Pierre La Vineuse), Il est sabotier et épouse à Mervent en 1858, Rose Bouron qui en 1841 est domestique chez le curé Leroy, leur voisin.



Dans cette partie n° 19, logent aussi Léon Baptiste Carcaud, son fils, 32 ans aussi sabotier, Victorine Aimé (° 7. 5. 1859 à M.) son épouse avec leurs premiers enfants : Léon 5 a, Eugène 1 an. Baptiste Carcaud est aussi **garde-champêtre**. Pour cela, il faut savoir lire et écrire et au moins savoir battre du tambour !

La rente sur les jardins et la cave semble éteinte, les Carcaud vont-ils alors devenir propriétaire de cette partie (n° 19).

1896 : toujours la famille Carcaud, et leurs deux fils.

1901 : Baptiste Carcaud, 41 a, est toujours garde-champêtre, son épouse Victorine Aimé, 39 ans et qui a eu un dernier enfant Valentine qui a 4 ans.

1906 : toujours la famille Carcaud, Jean-Baptiste 46a, est toujours garde-champêtre, Victorine, son épouse 44 a, élève Valentine 9 a et un neveu, Daniel 2 ans tandis que les aînés Léon et Eugène ne sont plus à la maison.

1911 : Baptiste Carcaud

51ans est toujours en activité, son épouse Victorine est ménagère et avec eux, il ne reste que Valentine 25 ans couturière et célibataire.

Arrive la « Grande Guerre », 1914-1918.

Palier du 1^{er} étage et son beau dallage →

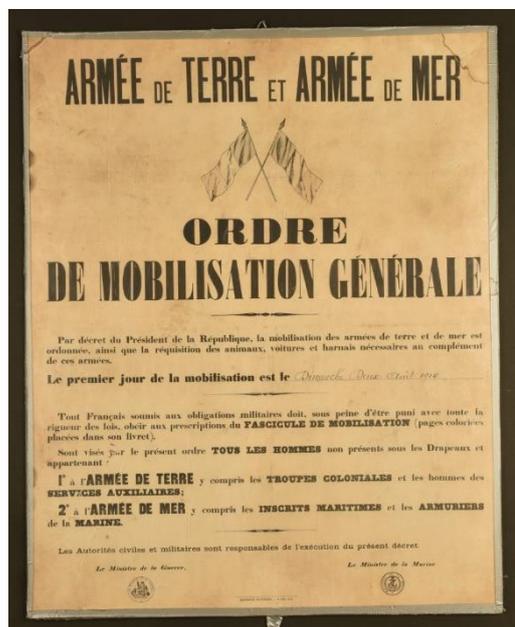
Comme beaucoup d'autres, les deux fils Carcaud sont mobilisés le dimanche 2 août 1914. C'est d'ailleurs Baptiste Carcaud, le garde-champêtre en fonction, qui le 7 août, annonce la mobilisation générale, non seulement au bourg mais dans tous les hameaux de la commune (environ 290 jeunes de Mervent seront mobilisés dont le maire, le secrétaire de mairie, le



facteur, les instituteurs, et le curé. Certains verront partir leurs quatre fils voir bull. n° 19 La Grande Guerre).

Hélas, sous peu (17 jours plus tard), son fils Eugène âgé de 25 ans, qui est caporal au 114^{ème} Régiment d'Infanterie, est tué à Erbéviller le 24 août 1914 (mais la famille ne sera avertie officiellement qu'en avril 1917). Le père Carcaud décèdera le 13. 11. 1915, âgé seulement de 56 ans.

Pendant la guerre, Valentine, qui a 28 ans et n'est toujours pas mariée, devient auxiliaire de mairie jusqu'en 1919, date où sera nommé un



nouveau garde-champêtre : Célestin Girard.

1921 : (pas de recensement depuis 1911 à cause de la guerre 14-18), La Vve Carcaud dite « *Mémé Carcaud* » a 56 ans, signalée « *ménagère* » vit avec sa Valentine 30 ans, couturière et toujours célibataire.

1926 : au recensement, Victorine, la Vve Carcaud est toujours avec sa fille Valentine, couturière et toujours célibataire. Cependant, l'année suivante, le 22. 8. 1927 à Mervent, Victorine alors âgée de 31 ans, dite « *propriétaire au Logis* » (de la *Chalandrie*) épouse Victor Maurice Purzaud (° Luçon). Le couple s'installe à Luçon où leur naîtra une fille Marcelle.

Cette dernière, quelques années plus tard, épousera à Luçon Guy Moussion employé SNCF. Marcelle perd sa mère, Valentine Carcaud décédée (22. 8. 1945 à Luçon), âgée de seulement 49 ans. Sa fille hérite de *La Chalandrie* qu'elle vend bien avant le décès de sa mère.

1940 : (peut-être quelques années avant) Un nouveau garde-champêtre s'installe et achète cette P. 1979 portion. Hubert Billaud, qui était cultivateur à la *Grande Perrure*, en 1921, devient cantonnier communal puis



est nommé garde-champêtre, achète et s'installe dans cette partie droite n° 19 de la *Chalandrie*. Il marie sa fille Renée dite « *Nénette* » avec Henri Amiot en avril 1941.

← **Porte** XVI^e de la petite **cave** donnant accès au souterrain et **Porte** XVI^e ouvrant sur le jardin

Hélas pour lui, deux mois plus tard, Hubert Billaud père décède à 47 ans « à *Cul-de-Bray* dans l'exercice de ses fonctions ». Sa veuve, Germaine Soullard restera avec sa fille « *Nénette* » ainsi que l'époux de celle-ci, continuent à vivre à La *Chalandrie* (dont ils sont propriétaires) et où décéderont la mère Germaine, et beaucoup plus tard en 1976, le gendre Henri Amiot, qui laisse une fille unique Liliane Georgette Amiot (° 1945) qui épouse (° 1967) Jean Claude Auger

mécanicien à Nalliers. Seule héritière, celle-ci vendra la *Chalandrie*, en 1985.

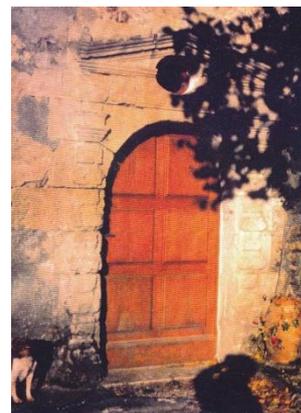
1985 : la *Chalandrie* (partie droite n° 19) est vendue le 26 mars 1985 au couple Bakes – Dupray qui y feront peu de restauration outre une porte neuve pour l'entrée (ci-dessous à droite). Pour le reste, rien n'a vraiment changé depuis 250 ans : l'encadrement du XVII^e de la porte d'entrée est resté tel qu'on peut encre le voir.



En tous cas, le curieux lapidaire d'un « *inconnu* » (ci-contre à gauche et sans doute du XVII^e), au-dessus de la porte de la grange qui fait partie de ce lot, est également toujours en place.

1996 : cette partie droite (n° 19 rue de *La Chalandrie*) et ses dépendances ainsi que le terrain de 3951 m², sont achetés par Mr Laurent S. dont les grands-parents paternels ont été pendant plusieurs décennies les propriétaires et exploitants de la « *Ferme de la Grange* » jouxtant le logis (n° 15 rue de

La Chalandrie). D'ailleurs, ce dernier a gardé une bonne mémoire des lieux y compris du Presbytère où se tenait le curé Beaumard. Donc, il a pu même me décrire très



justement les bâtiments dépendants du Presbytère et plus particulièrement ceux bordant le chemin de *Pruneau* (aujourd'hui « *rue Chalandry* »). En 1885, « le C. de Fabrique dûment autorisé, s'est réuni au Presbytère sur l'autorisation de Mr le Président ; le conseil s'est occupé de la question du « *pigeonnier* de la Cure ». Tout d'abord, il (le conseil de Fabrique) adresse ses remerciements à la municipalité qui veut bien lui permettre de faire disparaître la construction placée à l'entrée du Presbytère connue sous le nom de « *fuie* » en ruine (touchant la parcelle n° 111 appelée aussi « *Jardin de la Fuie* » et en bordure de la rue *Chalandrie*) dont l'état de délabrement et dont la masse ne peut servir à cause de son exigüité intérieur » (sera transformé pour ranger du bois)). Hors, juste à côté, un peu en retrait du précédant toit qui



n'était autre qu'un pigeonnier, subsistait une petite bâtisse avec une grande ouverture romane en plein cintre, assemblée en blocs de pierre calcaire taillés, avec arc de décharge mais sans clé de voute. Elle était encore visible en 1995-97. Cette sorte de remise n'était-elle pas le reliquat d'une arcade de « *gallerie* », d'ailleurs en vigueur au XVI et XVII^e. Elle aurait été aussi dans l'alignement de la cour (n° 113 du plan)

D'ailleurs, si on regarde bien le plan de 1811 (ci-contre), et celui de 1844 (ci-dessus) on s'aperçoit sans conteste qu'un vide va depuis ce point jusqu'au bâtiment en haut. Ce vide devrait être garni comme est l'autre côté de la cour, par des bâtiments. Les deux côtés de la cour devraient être identiques et rehaussés, parés,



d'une galerie comme cela se faisait à cette période-là. La galerie à arcades est une des composantes de **P. 1980** l'architecture de la Renaissance. Ce couloir de circulation communicant avec l'extérieur situé au rez-de-chaussée est une douce transition entre la demeure et les jardins. « **Une fois de plus les pierres parlent** ». La Renaissance est à la fois une période de l'histoire et un mouvement artistique. Elle voit progressivement le jour en Italie, aux XIV^e et XV^e siècles, puis dans toute l'Europe. Elle se termine vers la fin du XVI^e siècle avec le *maniérisme*.



La belle porte estampillée « 1610 » (ci-contre) est donc « *un témoin précieux du raffinement de l'architecture de l'époque maniériste* » ainsi que Mr Alain D. l'a si justement fait remarqué plus haut. Une fois de plus les « *pierres ont parlées* » !

Pourtant, il y a, à ce jour, exactement 414 années qui se sont écoulées depuis son agencement !

Reprenons la liste de ceux qui ont été soit locataires soit propriétaires.

Après le décès de sa voisine (2017), Micheline veuve du garde – champêtre, Gabriel dit « *Biel* » Dieumegard, la dernière occupante et propriétaire de la partie gauche (et de la servitude attenante ; ci-contre à gauche), de ce beau logis (n° 17 rue *Chalandrie*), Mr Laurent S. l'achète et est, aujourd'hui, le seul propriétaire de ce qui fut l'une des plus belles demeures d'un autre temps, à Mervent. Il a été pour moi un guide parfait en m'accueillant et fait connaître le plus justement possible cette belle résidence.

Voyons maintenant qui demeurait dans l'autre partie (ci-contre), qui jadis, était d'un seul tenant avec celle que nous venons d'évoquer.

Partie gauche de *La Chalandrie* n°17 :

Cette portion gauche de la *Chalandrie* n'est pas très grande.

La porte d'entrée actuelle n'existait pas. Elle fut ouverte dans ce qui était alors une fenêtre car on y pénétrait, jadis par la porte d'entrée centrale puis à gauche par une porte arrondie du XII^eème et encore par une autre porte identique qui fut plus tard condamnée (voir plus haut plan p.1949, 1950).

Elle ne comporte qu'une pièce de vie au rez-de-chaussée, pièce qui possédait jadis la même immense cheminée identique à celle encore visible



dans l'autre portion (voir ci-contre) ; en fait, cet âtre était dos à dos avec celle de la pièce de l'autre portion. On peut encore en voir la *trace*. Aujourd'hui, la grande cheminée a été supprimée et un tuyau évacue les fumées d'une cuisinière d'un autre temps.

Cette unique pièce du rez-de-chaussée, de plus, séparée encore en deux donne accès à une sorte de recoin séparé par une alcôve montée en plâtre, que close, la nuit venue, un rideau et où dorment les parents.

A l'arrière, une « *échelle de meunier* » permet d'accéder à l'étage qui ne possède qu'une unique chambre (plus tard réduite en deux plus petites où dans l'une dormaient les garçons et dans l'autre les filles du

couple Dieumegard). Le « *grenier à grains* », toujours sous les combes, demeurera la propriété de la portion de droite n° 19.

A gauche de l'entrée, toujours par une petite porte arrondie de la même facture que toutes les autres, on entré dans une souillarde, où se trouvait une petite cheminée et son four.

Toute cette scission et ces aménagements adéquats remontent certainement au moment où a été faite la séparation en deux de ce grand « *Logis de La Chalandrie* ».

Sur le plan cadastral de 1810, la séparation est bien visible. J'oserais en conclure que lors du rachat de cette demeure au moment de la vente des « *Biens nationaux* », elle fut partagée de suite en deux pour y loger deux ménages voire trois et surtout afin de rentabiliser cette résidence devenue vieillotte et dépassée. Je n'ose pas penser dans quelle état elle se trouvait alors !

Voyons ceux qui l'ont habités donc loué ou plus tard acheté.

1836 : Clochard Alexis 30 ans journalier x Louise Delhumeau 25 ans sans profession et leurs enfants : Jean 4 a et Jeanne 2 ans. Avec eux : Jean Clochard (frère) 48 ans puis Jean Delhumeau journalier et Jeanne Delhumeau (sœur) 21 ans sans profession. **En location.**

En **1841** : Marie Soulard veuve Rocher, couturière, et ses deux filles : Jeanne et Joséphine ainsi que son beau-frère Joseph Rocher, maçon. **En location.**



Plus de recensement pendant 50 ans (perdus).

P. 1981



En **1891** : Célestin Cornuau 39a domestique et son épouse Françoise Courtin 42 a aussi domestique et leur fille Emilienne 8 ans. **En location.**

En **1896** : toujours Célestin Cornuau 44a dit « sans profession », son épouse et leur fille. **En location.**

En **1901** : Louis Clergeaud 46 ans domestique avec son épouse Marie Normand (sa nièce Albertine Normand fille de son frère, Jean, marié à Madeleine Suire auront une fille Albertine qui épouse en 1920 Joseph Cheminade lequel achètera plus tard ce logement n° 17), et leur fille Marie 15 ans. **En location.**

← Partie gauche de *La Chalandrie* n°17

1906 : Clerjoud Louis 51a est domestique et Marie Normand son épouse 53a est sans profession. Avec eux, leur fille, Marie, 20a est couturière. **En location**

1911 : Clerjoud et son épouse sont toujours là

mais Marie leur fille est partie. **En location.**

(pas de recensement depuis 1911 à cause de la guerre 14-18)

1921 : s'y trouvent Eugène Normand 67a bûcheron et son épouse Madeleine . . ? . 67 ans, avec eux : Pierre Dieumegard 73 ans aussi bûcheron.

En location.

La partie n° 17 et vue du côté **jardin** →

A quel moment, cette partie-là passe-t-elle en d'autres mains ?

En effet, déjà en 1921, vit aux *Essarts* de Mervent, Alexandre Louis Joseph Cheminade (natif de St-Vincent sur Craon entre La Roche/Yon et Luçon), entrepreneur de maçonnerie à St-Vincent sur Craon puis entrepreneur de roulage à Mervent (débarde-t-il, entre autre, les arbres coupés en forêt ?), lequel avait épousé en cette commune Albertine Eugénie Normand (fille : Jean Normand bûcheron x Madeleine Suire ; ce couple perdra deux fils pendant la guerre 14 -



18).

Cependant,

en 1923 ils

sont encore aux *Essarts* (de Mervent ci-contre) où leur naissent après une première fille, deux jumelles : Irène et Yvonne.

En **1930**, l'électricité est installée au Presbytère mais aussi, dans la totalité du *Logis Chalandry*. Et, le service d'eau probablement dans les mêmes temps.

Une famille Dieumegard va s'installer dans le petit logement n° 17.

Ce n'est pas tout à fait par un hasard : à *Cul-de-Bray*, vivait Louise Aimé (parente de « Mémé Carcaud » qui vit au n° 19). Elle avait épousé en 1912 Raoul Clovis Lardy, cultivateur et gros propriétaire dans ce village, dont elle eut deux filles. Comme beaucoup, Raoul part pour le guerre et hélas meurt en 1916, dans la Meuse, âgé seulement de 33 ans. Louise reste donc veuve et la famille Lardy se voit dans l'obligation de prendre un domestique agricole, Léon Gabriel Dieimgard. Bientôt, la veuve Lardy se trouve « grosse de ses oeuvres » et ne peut cacher son état. Il l'épouse en 1920. Des jumeaux naissent : un garçon Gabriel surnommé « *L'ougnin* » et

une fille, Yvette, surnommée « *Léchalotte* ».

« *Vévette Dieumgard* » demeurera vieille fille et surtout elle sera longtemps la cuisinière, très appréciée, de la cantine de l'école de Mervent.

Beaucoup plus tard, le couple Gabriel Dieumegard dit « *L'ougnin* », devenu **garde-champêtre**, et son épouse Micheline, s'installe à *La Chalandry* dans la partie n°17. Après le décès de Micheline Dieumgard, Mr Laurent S. (et son épouse Mariette) rachète cette partie fin 1995.

← Le **Logis de Chalandry** (1990-95 avant travaux)



Suite à la mort du curé Eugène Beaumard (en 1990), sous le maire Louis Favreau dit « *Lili* », **P. 1982** dont la croyance religieuse était encore plus douteuse que la mienne, ce dernier voulut carrément faire raser cette partie droite de l'ancien Logis, qui fut depuis 205 ans le Presbytère.

Ce lieu a vu passer tant de prêtres dont certains se sont comportés comme des saints (revoir bull. n°s 54 L'église 3 et 4,). Je m'y suis opposé en alertant qui de droit, et il a dû s'incliner se contentant d'en faire des logements sociaux. Il m'en a voulu à mort et m'a créé ensuite les pires ennuis !

Le curé **Beaumard** →



Même la croix au-dessus de la porte d'entrée du Presbytère ne fut pas épargnée, elle fut mise à bas et jetée le long du mur sans respect pour le symbole qu'elle représentait.

Cela m'a fendu l'âme et je me suis précipité pour la photographier même en morceaux. Le maçon du moment (Mr M. du village du *Nay*) n'a guère plus d'état d'âme lorsqu'il s'est empressé de vendre ce symbole !

← **Morceaux de la croix** au-dessus de la porte d'entrée du Presbytère

Je ne pouvais accepter que, même une partie de ce beau logis (en l'occurrence le Presbytère), ce fleuron d'architecture et témoin pendant des décennies de ceux qui l'ont entretenu, habité et aimé, disparaisse ainsi sous les assauts d'un bulldozer, le laissant amputé de moitié et à jamais défiguré !

Juste avant les travaux prévu pour une démolition, je me suis souvent promené et m'arrêtant un moment, je plongeais dans une rêverie que j'aurais bien voulu voir devenir réalité !



J'y voyais, dans cet ensemble l'établissement d'un musée.

J'y voyais des visiteurs déambulant dans des pièces restaurées voire meublées rappelant l'époque où la *Chalandrie* était à son zénith ! Ce petit musée aurait été l'attraction principale de notre bourg quelque peu en dégénérescence ! Mais personne, alors, n'a voulu, comme l'on dit « *voir plus loin que le bout de son nez* » ! Je sais la partie droite n° **19** était occupée par la famille Bakès-Dupray mais six ans plus tard, la *Chalandrie* était à vendre et fut rachetée. C'était pourtant une belle occasion pour la commune.

La municipalité en place aurait pu exercer un droit de préemption et acheter la *Chalandrie*.

Un projet musée ou d'exposition ou tout autre sorte aurait pu voir le jour grâce souvent avec l'aide d'associations, suivit d'un début de rénovation. La dernière partie aurait pu également être rachetée ! Aujourd'hui, la récupération de ce logis a encore de l'intérêt. Pour redonner un aspect ancien, il suffirait d'arraser les deux petits garages qui obstruent la visibilité de la partie droite de la *Chalandrie* (côté ancien presbytère), d'écrouler le mur de séparation, d'ôter le grand portail aveugle, et le *logis de Chalandrie* nous apparaîtrait dans toute sa splendeur !

Ce « *Logis de Chalandrie* » m'a toujours attiré et surtout j'ai éprouvé pour la rédaction de ce bulletin un émoi que je n'ai jamais ressenti pour l'écriture des autres logis comme : la *Grand - Rhée* (bull. n° 6), la *Clavelière* (bull. n° 49), la *Citardière* (bull. n° 51), *Cul-de-Bray* (bull. n° 52) et enfin La *Cornelière* (bull. n° 53).

La maison de « *Mémé Carcaud* » n° **19** →

Pourquoi ? Tout simplement parce que ma mère m'en avait souvent parlé lorsque j'étais enfant.



Elle y allait fréquemment parce que « *Mémé Carcaud* », qu'elle adorait, de plus était une cousine **P. 1983** de la grand-mère paternelle de ma mère. Autrefois, on « *cousinait beaucoup* » !

Ce qui est dommage (pour *La Chalandry*), en l'absence de documents de diverses époques, il faut se rendre à l'évidence que les principes de datation sont nécessairement ambigus et pas totalement fiables, aussi mes travaux ont surtout pour but d'éclairer, quelque peu, et de donner une idée, seulement, de ce que fut le splendide *Logis de La Chalandrie*.

De plus, l'absence des registres de recensements pour les années : 1846, 1851, 1856, 1861, 1866, 1871, 1876, 1881, 1886 est grandement préjudiciable pour connaître la population, entre autre, du bourg et surtout la domiciliation des personnages qui nous intéresse.

Les vestiges de notre vieux château, à l'origine œuvre des Plantagenets, dont Aliénor d'Aquitaine fut l'épouse, et le *Logis de la Chalandrie*, sont les plus beaux fleurons de Mervent. En tous cas, je remercie l'actuel propriétaire de m'avoir accueillie si gentiment !

Une chose est sûre, après ma mort, après sa mort, grâce à ce bulletin « *Le Logis de Mervent* » (puisque c'est son nom sur le plan de 1844), *La Chalandrie*, ainsi, nous survivra !

J'ai voulu aborder toutes les nombreuses familles qui ont séjournées



car leurs histoires forment un immense puzzle dont il faut faire coller les pièces. Celles-ci, assemblées, devaient répondre à mon attente et m'apporter toutes les réponses attendues. Hélas, comme il en manque, il y a des lacunes. Néanmoins, même si ce puzzle n'est pas complet, je pense avoir approché, avec une très grande rigueur, de très près la vérité ! Rien n'est plus intensément jubilatoire, ni plus stimulant, à tous égards, que la poursuite

d'une lumière enfouie, ainsi que l'écrit l'historien contemporain Franck Ferrand !

Vieilles pierres de **La Chalandry** ➔

J'ai éprouvé beaucoup de plaisir à faire ce bulletin et si je me suis autant étendue, pour tout dire autant attardée, sur l'historique de la *Chalanderie* c'est que j'ai voulu la faire revivre afin que tout un chacun puisse l'imaginer comme elle fut au temps de sa splendeur. C'est une manière, en quelques sorte, de ressusciter les seigneurs qui l'ont occupés, comme les plus humbles qui ont besognés et vécus à l'ombre de ses murs pendant des générations.

Comme pour la « *Belle au Bois- Dormant* », j'aurais aimé qu'un jour, peut-être, un « *Beau Prince* » ou un « *coup de baguette magique* » vienne l'éveiller ! Elle apparaîtrait, alors, dans toute sa magnificence, telle qu'elle était il y a de nombreux siècles !

Dépôt légal bull. n° 61 Mars 2024 Maryline Raimond-Vincent site « *mervent – histoire. fr* », mail « *vincentmaryline@orange.fr* »



